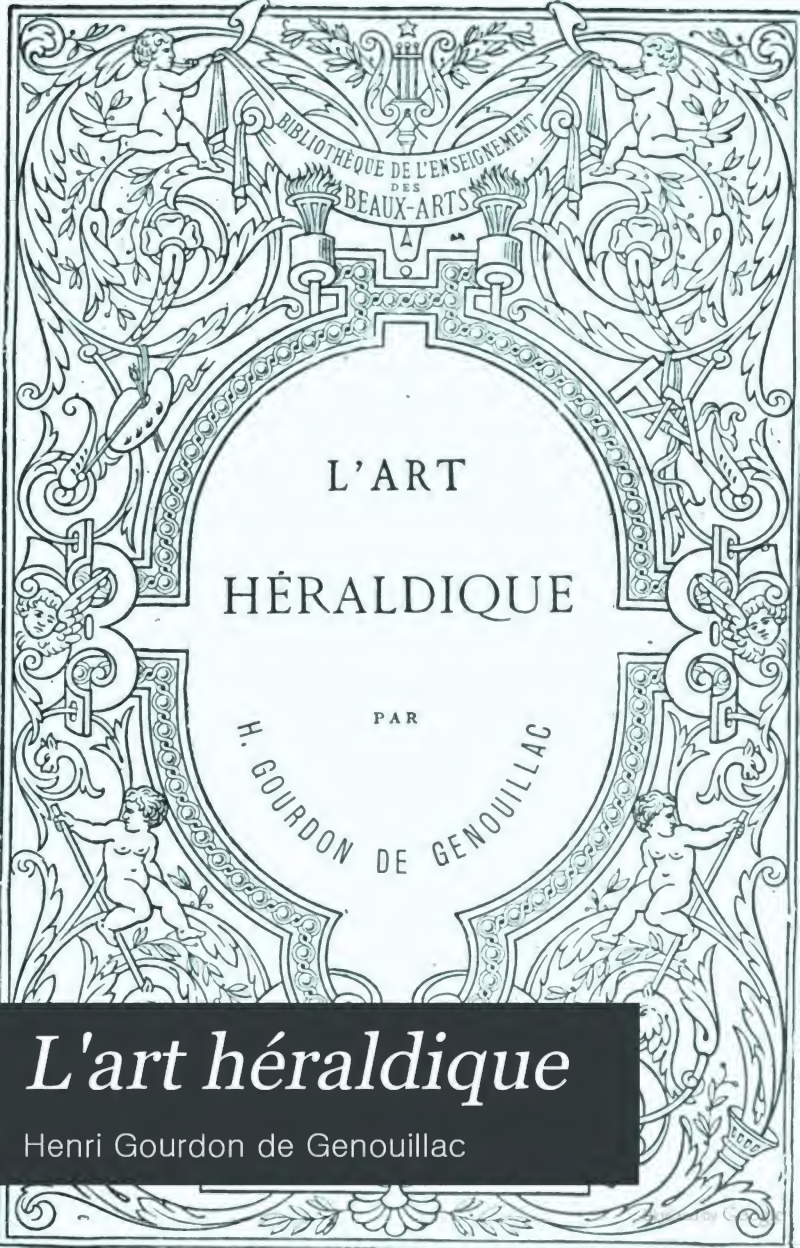

L'art héraldique

Henri Gourdon de Genouillac

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.
Received July 1890
Accessions No. 41548 Shelf No.

Digitized by Google

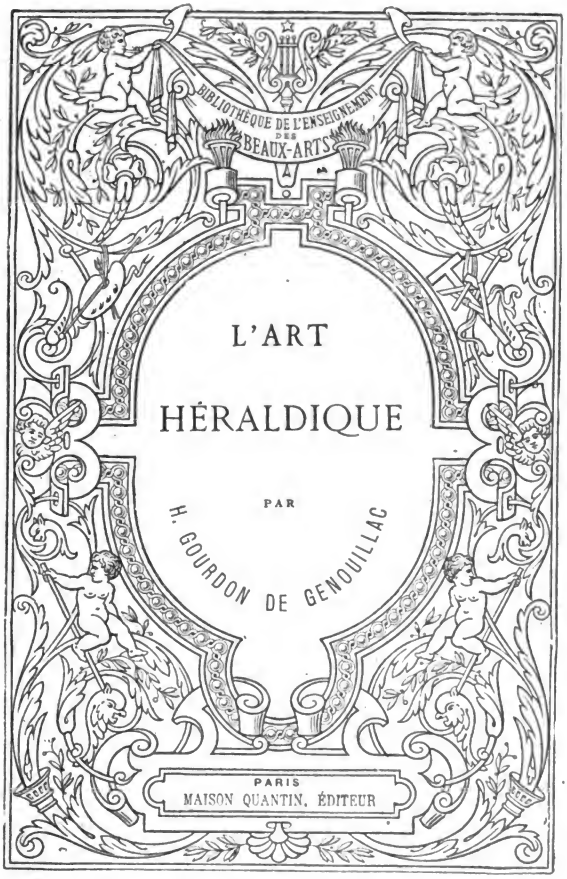

Digitized by Google

COLLECTION PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE

DE

L'ADMINISTRATION DES BEAUX-ARTS

COURONNÉE PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE
(Prix Montyon)

ET

PAR L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
(Prix Bordin)

Droits de traduction et de reproduction réservés.
Cet ouvrage a été déposé au Ministère de l'Intérieur
en décembre 1889.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE DE L'ENSEIGNEMENT DES BEAUX-ARTS
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. JULES COMTE

L'ART HÉRALDIQUE

PAR

H. GOURDON DE GENOUILLAC

PARIS
MAISON QUANTIN
COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPRESSION ET D'ÉDITION
7, RUE SAINT-BENOIT

Digitized by Google

CR713
G7

41548

Digitized by Google

REESE LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
CALIFORNIA

INTRODUCTION

Aux siècles derniers, l'art héraldique tenait une place considérable dans l'éducation des nobles et il n'était pas de bourgeois qui n'en eût une teinture.

Quant aux artistes, peintres, graveurs, sculpteurs, architectes, dessinateurs, céramistes, brodeurs, etc., la connaissance de cet art leur était indispensable.

Car alors on représentait des armoiries partout et sur tout : les relieurs en ornaient le plat des volumes, les carrossiers en faisaient peindre sur les équipages qui sortaient de leurs ateliers, elles figuraient à l'angle gauche supérieur des portraits peints à l'huile, elles se montraient au bas de la gravure dédiée à un grand personnage, les boutons des livrées, les housses des chevaux, les dossiers des fauteuils, les cadres, l'argenterie, les bijoux, tout était aux armes du possesseur noble ou bourgeois.

Oui, bourgeois. En 1696, le trésor se trouvant à sec, un édit royal ordonna que les princes et princesses, les gens d'épée, de robe, de finance, les ecclésiastiques et les bourgeois des villes franches et autres, qui occupaient des charges et emplois, seraient tenus de faire

Digitized by Google

enregistrer leurs armes à l'Armorial général et de payer un droit de vingt livres.

On tenait à réaliser une grosse recette, on enregistra les blasons qui furent présentés et les titulaires profitèrent de cet enregistrement pour les transmettre à leurs descendants.

Après 1789, l'art héraldique semble banni.

Toutefois, il ne disparut jamais — il ne pouvait disparaître, puisque la pratique s'en fût-elle perdue en France, on l'eût retrouvée en vigueur dans le reste de l'Europe.

Du moins en France on ne l'enseigne plus; de là les fautes grossières que commettent journellement les artistes appelés à employer des figures héraldiques, soit dans l'ornementation moderne, soit dans la reproduction de documents anciens.

Que de fois ne voit-on pas au théâtre des décors sur lesquels s'étalent effrontément des blasons représentant des lions rouges sur un fond vert, ou un chevron d'argent sur un fond d'or!

Jamais le goût des collections ne fut plus en honneur que de nos jours; mais combien de collectionneurs sont dupes de fripons!

Tel marchand de tableaux affirme que le portrait qu'il veut vendre est celui d'un lieutenant-général et il prend à témoin l'écu des armes qui s'y trouve en belle place. Or les armes sont celles d'un grand prévôt de l'hôtel, dont les fonctions sont aussi clairement indiquées par la représentation de deux faisceaux de verges d'or avec la hache consulaire, qu'elles le seraient par une inscription.

Dans les ventes publiques, des libraires, et même

Digitized by Google

des experts, annoncent de la meilleure foi du monde un volume de prose ou de vers comme provenant de la bibliothèque d'un duc et pair quelconque, parce que la reliure est armoriée, sans prendre garde que les armes sont celles d'un président à mortier, — ce qu'on reconnaît à première vue lorsqu'on sait lire, c'est-à-dire déchiffrer une armoirie, tout comme on lit ou on déchiffre une signature.

Il arrive parfois qu'un antiquaire sans scrupule, qui veut se défaire avantageusement d'une pièce d'argenterie ancienne, imagine d'y faire graver les armes d'un personnage de haute marque, se disant qu'un amateur sera charmé d'acquérir à bon compte une soupière aux armes des Rohan ou des Montmorency, et il confie ce travail à un graveur peu versé dans l'art héraldique, qui confond les *Macles* avec les *Rustres* ou les *Alérions* avec les *Merlettes*, et voilà que, le jour où l'acheteur de ce beau morceau d'orfèvrerie le présente à ses amis pour le leur faire admirer, on lui montre qu'il a été dupe d'un faussaire.

On ne peut s'occuper d'art et ignorer les règles de l'art héraldique.

« La connaissance du blason est la clef de l'histoire de France », a dit Gérard de Nerval; c'est la vérité.

Les traités sur la matière ne manquent pas, il est vrai; mais trop souvent les héraldistes se sont bornés à décrire minutieusement les armes des familles ou des particuliers, plutôt que d'apprendre à ceux qui l'ignorent ce que sont les armoiries, de quelle façon on les compose, et comment on les explique.

C'est là ce que j'ai tenté de faire en publiant une

Digitized by Google

Grammaire héraldique, prélude de l'ouvrage que je soumets aujourd'hui aux lecteurs de la *Bibliothèque de l'Enseignement des Beaux-Arts,* afin de les initier à la connaissance raisonnée du blason, qui est tout à la fois un art ingénieux, une science exacte et une langue universelle, puisque, aussi bien en Italie qu'en France, en Portugal qu'en Russie, les pièces et les figures héraldiques sont en usage.

Les artistes les représentent, les savants s'en servent dans leurs recherches internationales, les industriels en tirent des motifs d'ornementation.

Artistes, savants et industriels français ne doivent pas se montrer inférieurs à ceux des autres nations dans la pratique d'un art cher aux érudits et qui offre tant de ressources décoratives.

Non seulement les particuliers, mais les villes, les corporations, les communautés, les chapitres, les associations eurent et ont encore des armoiries, des sceaux et des cachets armoriés; qu'au moins les maires, les conseillers municipaux, les présidents et membres des bureaux de ces groupes divers soient à même de les blasonner.

Tout est prévu, tout est réglé dans l'art héraldique, non seulement ce qui figure dans le corps de l'écu, mais aussi tout ce qui l'accompagne à l'extérieur : casques, cimiers, couronnes, lambrequins, supports tenants, listons, chapeaux, toques, crosses, mortiers, cordelières, tout cela doit avoir une forme déterminée et sert à indiquer les fonctions, les dignités, aussi bien celles qui existaient sous l'ancienne Monarchie que celles qui furent octroyées par l'Empire.

Digitized by Google

Je me permets d'appeler l'attention du lecteur sur un point qui n'a jamais fait l'objet d'une étude spéciale et que je crois devoir traiter : les variations apportées dans la forme des diverses figures qui entrent dans la composition des armoiries et qui proviennent uniquement du courant artistique des différentes époques.

Les types, en effet, se sont modifiés, comme tout se modifie avec le temps.

La fleur de lis du XVIIIe siècle n'est pas la même que celle du XVIIe; les lions sauvages, rageurs, de la féodalité n'ont pas l'élégance, la gracilité de ceux de la Renaissance ; le lion, gros, épais, portant une lourde crinière frisée, peignée, à l'instar de la perruque du grand roi, est celui qu'on retrouve sur tous les blasons peints ou gravés sous Louis XIV et sous Louis XV.

Si ces nuances ne sont pas perceptibles pour tous, les artistes ne manqueront pas de les saisir et d'en faire leur profit.

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ART HÉRALDIQUE

UNIVERSITY
CALIFORNIA.

CHAPITRE PREMIER

LE BLASON. — PIÈCES ET FIGURES QUI ENTRENT DANS LA COMPOSITION DES ARMOIRIES

On entend par le mot blason, non seulement l'écu sur lequel se trouvent représentées les armoiries d'une personne, d'une ville ou d'un État, mais encore tout ce qui l'accompagne extérieurement : lambrequins, casque, couronne, etc.

Mais si certains ornements extérieurs sont trop souvent modifiés par la simple volonté des intéressés, il n'en est pas de même de l'écu et des pièces qu'il contient, par cela même qu'ils sont soumis à des règles et à des principes dont il n'est pas permis de s'écarter, sans tomber dans le chaos.

Quiconque s'aviserait de changer la couleur d'un écu ou simplement la disposition d'une pièce, en mettant une étoile à gauche, alors qu'elle doit être à droite, s'exposerait à faire confondre ce blason avec celui d'une autre famille; car si on relevait tous les blasons

Digitized by Google

qui ont, par exemple, une croix, pour pièce principale, on serait surpris du nombre considérable de familles qui, à première vue, semblent avoir les mêmes armes, et cependant elles n'ont aucun lien de parenté entre elles et il n'y a rien de commun entre celle qui porte : *d'argent, à la croix d'azur* et celle qui porte : *d'azur, à la croix d'argent.*

Mais d'abord, constatons que l'art héraldique auquel des auteurs, plus ingénieux que véridiques, assignent des origines fabuleuses, ne remonte véritablement qu'à l'époque des croisades. Comme les chevaliers qui s'armèrent pour la défense de la croix appartenaient à toutes les nations européennes, et que, se trouvant souvent en contact, ils avaient besoin de se faire comprendre mutuellement, chacun en apportant un mot particulier à son pays, la langue du blason se trouva formée et demeura telle qu'elle, alors que les croisades étaient abandonnées depuis longtemps.

De même que, de nos jours, les gens de banque et de commerce songent à établir un langage international, dont le volapuk est une expression embryonnaire, de même la langue héraldique, parlée par tous les hommes d'armes, finit par s'implanter dans les différentes contrées de l'Europe.

C'est ainsi que le mot *blasonner* en français se dit en espagnol *blasonar,* et en anglais *blazon.*

L'écu, c'est-à-dire le bouclier, du latin *scutum,* du grec *skutos,* dérive ou plutôt se rapporte à *scoit,* armoricain; *shtitu,* slave; *shcitu,* russe; *skiut,* albanais; les Espagnols l'appellent *escudo,* les Anglais *escutcheon.*

Digitized by Google

L'écu est la pièce la plus indispensable de toute armoirie, puisque c'est l'écu qui forme le champ sur lequel on représente les figures du blason.

Quelques personnes disent à tort un écusson pour un écu ; le mot écusson ne s'emploie que pour désigner un petit écu placé sur le grand, ainsi qu'on le verra plus loin.

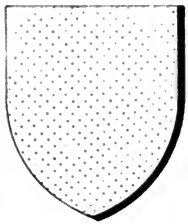

Fig. 1.

Sa forme a considérablement varié ; l'écu français fut primitivement la représentation exacte du bouclier, sinon le bouclier lui-même qu'on imagina de peindre d'une couleur, puis de deux, puis de plusieurs couleurs différentes, et sur lequel chacun pour se distinguer finit par représenter une figure particulière.

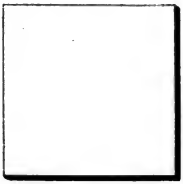

Fig. 2.

Puis il devint à peu près triangulaire. Il en est un autre qu'on désigne sous le nom d'écu en bannière et qui est carré.

Les hérauts d'armes chargés de blasonner, c'est-à-dire d'expliquer les armoiries, ramenèrent tous les écus à des proportions identiques en leur assignant la forme d'un quadrilatère de sept parties de largeur sur huit de hauteur, dont les angles inférieurs s'arrondissent d'un quart de cercle et dont le rayon est d'une demi-partie ; deux quarts de cercle de même proportion, au milieu de la ligne horizontale du bas, se joignent en dehors de cette ligne

Digitized by Google

et forment la pointe. — C'est l'écu samnite, c'est-à-dire l'écu moderne français (fig. 12 et 13).

L'écu des filles non mariées a la forme d'un losange; plus généralement elles le portent en ovale.

Fig. 3.

Fig. 4.

Les chercheurs, qui ont voulu connaître le motif qui avait fait adopter la forme rhomboïdale pour les écus des filles, n'ont pu que rappeler l'opinion des vieux héraldistes des temps passés qui prétendent que l'écu représentant chez la femme le bouclier de son honneur, il avait dû prendre la forme en harmonie avec son sexe. Voici l'écu de Jeanne d'Arc : *d'azur, à la couronne royale d'or, soutenue d'une épée d'argent croisée et pommetée d'or en pal, côtoyée de deux fleurs de lis d'or.*

Fig. 5.

Et ils invoquent à l'appui de cette opinion l'usage qu'ont les veuves d'entourer leur écu d'une cordelière de soie noire et blanche, qu'elles retirent dès qu'elles contractent un nouveau mariage (fig. 197).

Digitized by Google

L'écu d'une femme mariée se place à côté de celui de l'époux ; jadis l'écu du mari était partagé verticalement en deux parties : dans la première étaient ses armes, celles de sa femme occupaient la seconde; cela était bon pour les écus simples. Mais lorsqu'on se servit d'écus couverts de partitions (on verra plus loin ce qu'on entend par ces mots), le mélange des armes sur un seul blason amenait des confusions incessantes, et on finit par les séparer complètement.

Il arrive parfois qu'on rencontre deux écus placés sous une même couronne souveraine, comme l'écu de France et celui de Navarre (fig. 239).

L'écu penché n'a pas de destination particulière; il est employé souvent en architecture et, en général, dans l'ornementation, parce que dans certains cas il est d'un effet plus décoratif. Mais lorsque l'écu est incliné, c'est toujours à la gauche de celui qui le regarde (ce qu'on appelle à *dextre* en blason signifie à droite, comme à gauche se dit à *sénestre;* ce qui fait que la gauche et la droite sont inversées, c'est que, dans l'art héraldique, on s'exprime comme s'exprimerait celui qui tient son écu devant lui pour s'en couvrir ; donc ce qui est à sa dextre ou droite se trouve à la gauche de celui qui regarde l'écu. (Le lecteur devra toujours se conformer à cette règle absolue.)

On trouvera ci-contre la forme de l'écu qui domine dans la Confédération helvétique (fig. 6).

L'écu allemand ancien a la forme de l'écu de tournois avec l'échancrure (fig. 7). Mais il n'est plus en usage, et l'Allemagne se sert de l'écu moderne.

L'écu anglais a les angles du chef prolongés en

Digitized by Google

pointe (fig. 8). L'écu arrondi par le bas se rencontre en

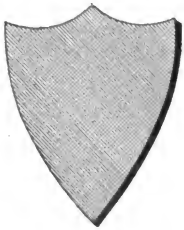

Fig. 6.

Fig. 7.

Espagne, en Portugal; c'est l'ancien écu des Flandres. L'écu italien affecte souvent la forme ci-dessous (fig. 9) :

Fig. 8.

Fig. 9.

Citons encore l'écu des pays du Nord, particulièrement de la Pologne (fig. 10).

Mais nous nous occuperons plus loin du blason étranger ; revenons à l'écu français qui est simple ou composé : simple, s'il est d'une couleur uniforme;

Digitized by Google

composé, s'il est divisé en plusieurs compartiments de couleurs différentes et qu'on appelle des partitions.

Il peut y avoir jusqu'à quarante-huit divisions ou quartiers sur un blason ou écu.

Il faut toujours commencer pour blasonner, c'est-à-dire pour expliquer ce qui est représenté sur cet écu, par le quartier placé à l'angle supérieur dextre (en haut à gauche).

Fig. 10.

Reprenons ce qui regarde l'écu simple.

Un écu qui est d'une seule couleur, sans aucune pièce ou figure tracée dessus, c'est-à-dire tout rouge ou tout bleu, se nomme un écu plein; il y en a très peu. En voici un : *de pourpre plein.*

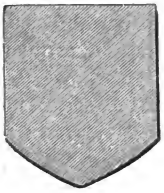

Fig. 11.

C'est ce qu'on nomme aussi une table d'attente.

Les blasons français sont, en général, moins chargés de pièces et de figures que ceux de l'étranger, et parfois on est surpris de ne voir sur un écu qu'une croix, une bande, etc.

Cela s'explique cependant.

Les armoiries les moins compliquées sont, sinon les plus honorables, du moins les plus anciennes; la raison en est toute simple. Le premier homme d'armes qui a voulu faire remarquer son écu n'a eu besoin pour cela que de le colorier en bleu, en jaune ou en rouge.

Digitized by Google

Le second a choisi une couleur autre que celle prise par le premier.

Or, une fois les sept couleurs primitives employées, le huitième homme d'armes, pour se distinguer des autres, a peint son écu de deux couleurs en le partageant en deux parties, horizontalement, je suppose; le neuvième a fait de même en partageant le sien verticalement, le dixième l'a coupé en deux obliquement.

Puis quand ces dispositions ont été épuisées, qu'on eut partagé les blasons en trois, puis en quatre, en alternant les couleurs, il fallut bien arriver à une autre combinaison, et c'est alors qu'après avoir peint son écu en bleu ou en blanc, on représenta soit une croix, soit un lion, soit un chevron, de couleur différente sur ce bleu ou ce blanc.

Et le nombre des figures qu'on représenta de la sorte fut considérable.

Mais cela ne suffit point encore, parce que, dans l'origine, on choisit de préférence certaines pièces qu'on nomma héraldiques.

Et comme il y avait des gens qui tenaient beaucoup à ces pièces et qui trouvaient que la représentation d'une fleur, d'une boucle, d'un oiseau n'éveillait pas dans l'esprit de ceux qui regardaient leur écu une haute idée de leur goût, ils s'en tinrent aux pièces héraldiques; mais ils les doublèrent, les triplèrent ou les accompagnèrent d'autres figures de moindre importance.

Pour que l'attention du lecteur ne s'égare pas sur ces diversions, revenons à la composition des armoiries, telle qu'elle figure dans tous les traités de blason qui

Digitized by Google

ont été publiés depuis le XVIe siècle jusqu'à ce jour.

Les couleurs se nomment *métaux*, s'il s'agit d'or ou d'argent (jaune ou blanc), *émaux* lorsqu'elles sont : rouge (*gueules* en blason), bleu (*azur*), vert (*sinople*), noir (*sable*), violet (*pourpre*), ou couleur du corps humain (*carnation*). La couleur de la terre, des animaux, de tout objet représenté sous sa couleur réelle, à l'exception de celles qui viennent d'être énumérées, se nomme au *naturel*. Il y a encore deux couleurs supplémentaires : celles des pannes ou fourrures qu'on nomme *hermine* et *contre-hermine*, *vair* et *contre-vair*. L'hermine est blanc moucheté de noir; la contre-hermine est noir moucheté de blanc, le vair est bleu et blanc, le contre-vair blanc et bleu.

La peinture étant le seul moyen employé pour marquer les différents émaux, anciennement on était obligé de les indiquer par des lettres sur les armoiries sculptées sur la pierre ou gravées sur le bois ou le métal; mais plus ordinairement, on se bornait à annoncer les pièces d'un blason sans parler de leur couleur.

Ce fut seulement vers la fin du XVIe siècle que l'on eut recours aux traits ou guillochis.

L'annaliste Christophe Butkens est le premier, dit-on, qui les mit en usage.

Donc, alors qu'on n'a à sa disposition que le crayon, la plume, le ciseau ou le burin, on se sert des lignes ou hachures suivantes qui sont employées par les héraldistes de tous pays pour remplacer la couleur ou plutôt pour l'indiquer.

On sait que l'or est marqué par un pointillé.

L'argent, par un fond uni, c'est-à-dire que l'absence

Digitized by Google

de toute ligne ou hachure indicatrice signifie que le champ ou la pièce placée dessus est d'argent.

L'azur, par des lignes horizontales.

Le gueules, par des lignes verticales.

Le sinople, par des lignes diagonales allant de dextre à sénestre.

Le pourpre, par des diagonales de sénestre à dextre.

Le sable, par des lignes horizontales et verticales croisées.

Les Anglais ajoutent aux couleurs héraldiques :

Le tanné ou orangé (*Tenny*), représenté par des diagonales de sénestre à dextre, croisées par des lignes horizontales.

Le *Blood-Colour* (sanguine), représenté par des diagonales de dextre à sénestre, croisées par des diagonales de sénestre à dextre.

Les Allemands se servent aussi de cette dernière couleur qu'ils nomment *Eisen* (couleur de fer), ils la représentent de la même façon.

Enfin, les Allemands représentent aussi la couleur naturelle (*natur-farbe*) par des lignes en zigzag, allant de dextre à sénestre.

En France, la couleur naturelle pas plus que celle de carnation n'est représentée héraldiquement; mais on la reconnaît, parce que le dessinateur emploie pour la reproduire des ombres, des lignes courbes, comme dans le dessin ordinaire; au reste, la carnation n'est guère employée que pour représenter soit un visage, un buste, et cela est très rare; quelquefois même un buste ou un homme tout entier est représenté habillé.

Généralement, tout, hors le visage humain, bras,

Digitized by Google

eau, fruit, arbre, animal, est d'or, d'argent, de gueules, de sinople, d'azur, de sable, de pourpre, d'hermine ou de vair. L'exception, par sa rareté, confirme une fois de plus la règle.

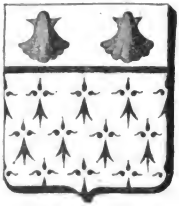

Fig. 12.

L'hermine est représentée par de petites croix, lesquelles se terminent par trois pointes qui vont en s'élargissant : *d'hermine, au chef d'argent chargé de deux coquilles de gueules.*

Il arrive quelquefois que le champ est d'un autre émail que d'argent ou la moucheture d'autre émail que le sable, mais alors il faut spécifier ces émaux.

Lorsque le champ ou fond de l'écu est semé de mouchetures, on le dit tout simplement d'*hermine;* mais il peut arriver que ces mouchetures soient en petit nombre: trois, par exemple, alors il faut dire: *d'argent, à 3 mouchetures d'hermine de sable.* Si le fond est d'or et qu'on y ait représenté une ou plusieurs mouchetures d'azur, je suppose, on doit l'indiquer.

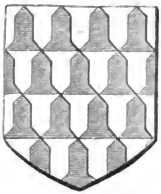

Fig. 13.

Le vair est presque toujours d'argent et d'azur, il est figuré par plusieurs rangs de petites cloches posées alternativement sur 6, 5 ou 4 rangs ou *tires* (indiquer le nombre des tires); sur trois rangs seulement on dit : *Beffroi de vair.*

Le contre-vair s'obtient en aboutant ou retournant les cloches qui se joignent à leur base.

Digitized by Google

En blason, il est de règle absolue qu'on ne met jamais couleur sur couleur, c'est-à-dire métal sur métal ou émail sur émail.

Ainsi, on ne peut représenter un lion d'or sur un fond d'argent, ou un cœur de gueules sur un fond d'azur. Seules, les fourrures, hermine et vair, ne sont pas soumises à cette réglementation; elles sont considérées comme participant de l'émail et du métal.

Tout ce qui est représenté contrairement à l'observation de cette règle fausse l'armoirie et la rend à enquerre.

Certaines armoiries présentent toutefois cette irrégularité, et elles sont cependant régulières. Voici comment.

Lorsque, par exemple, un souverain octroyait à une ville ou à un particulier, comme une faveur spéciale, le droit d'orner son écu d'une pièce détachée du sien, si elle était d'émail ou de métal, il la donnait et on l'acceptait telle qu'elle; mais alors elle était dite *cousue,* c'est-à-dire ajoutée à l'armoirie primitive. Il n'était même pas nécessaire que ce fût un souverain qui fît cette concession : un chef de famille la consentant à une branche cadette de sa maison, ceux de cette branche l'acceptaient par déférence. Donc, si, par exemple, le possesseur d'un blason dont le fond était *de gueules, à l'étoile d'argent* a ajouté un chef d'azur ou même de gueules, on blasonne cet écu : *de gueu'es, à l'étoile d'argent, au chef* cousu *d'azur.* Dans ce cas, il est bon que le graveur ou le dessinateur force un peu le trait qui sépare la pièce cousue du fond, pour faire voir qu'elle est pour ainsi dire appliquée sur ce fond.

Digitized by Google

Mais voyons ce que c'est qu'un chef, et, au préalable, revenons à l'écu.

J'ai dit que l'écu composé peut avoir plusieurs émaux et, par conséquent, plusieurs divisions qu'on nomme partitions.

Il y en a quatre principales qui servent à former toutes les autres.

Le *parti*, produit par une ligne verticale coupant l'écu en deux parties égales et qu'on blasonne alors selon la couleur de chacune d'elles : *parti de gueules et d'argent*, ou *parti d'or et d'azur*, etc. (on commence par le côté dextre, c'est-à-dire la gauche du lecteur).

Fig. 14.

Le *coupé*, produit par une ligne horizontale coupant également l'écu en deux.

Fig. 15.

Cet écu (fig. 14) est à la fois PARTI et COUPÉ. Il faut le blasonner : *parti au 1er d'argent; au 2e coupé de gueules, aux chaînes d'or posées en croix, sautoir et orle et d'or, à deux vaches de gueules.*

Le *tranché*, c'est l'écu coupé par une diagonale de dextre à sénestre : *tranché d'or et d'azur, à l'étoile à huit rais de l'un en l'autre.* Le *taillé*, par une diagonale de sénestre à dextre. L'*écartelé*, c'est l'écu partagé par une ligne verticale et une horizontale, ce qui forme quatre quartiers. Voici comment on blasonne l'écu (fig. 16) : *Écartelé aux 1 et 4* (c'est-à-dire au 1er et au 4e quartier), *d'azur, au lion d'argent*, au 2e (c'est-à-dire

Digitized by Google

au 2e quartier), *vairé d'argent et de sinople;* au 3e, *vairé de sinople et d'argent.*

L'écartelé en sautoir partage aussi l'écu en quatre par

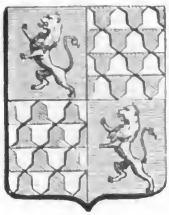

Fig. 16.

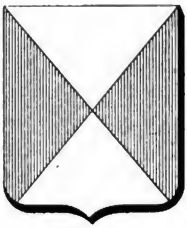

Fig. 17.

deux lignes se croisant, l'une allant de dextre à sénestre et l'autre de sénestre à dextre (fig. 17).

Le gironné est la réunion des deux écartelés. Les quartiers du gironné sont des girons : *gironné d'or et de sable de 8 pièces.* (Je me sers à dessein d'un écu dont le sable est figuré par du noir, au lieu de l'être par des lignes : c'est pour que le lecteur sache qu'on trouve parfois dans les volumes imprimés le noir représenté de cette façon. C'est un abus, mais il est bon de l'indiquer.)

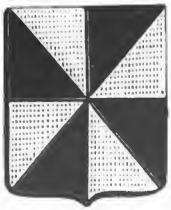

Fig. 18.

Il y a aussi des gironnés de douze et de seize pièces : *gironné d'or et d'azur de douze pièces et un écusson d'argent, parti d'azur en abîme* (fig. 19).

D'ordinaire, dans l'écartelé, le 1er quartier, celui du

Digitized by Google

haut à dextre et le 4e sont de même couleur, tout comme le 2e (en haut à sénestre) et le 3e sont aussi du même champ; alors on blasonne : *écartelé au 1er et au 4e de... au 2e et au 3e de...* (Si c'est en sautoir, l'indiquer; dans ce cas, le 1er quartier est celui du haut, le 4e celui du bas de l'écu, le 2e celui à dextre, le 3e celui à sénestre.)

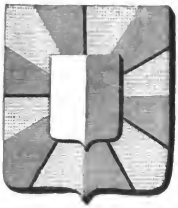

Fig. 19.

Parfois, il arrive que les quartiers sont chacun d'une couleur spéciale; alors on l'indique en blasonnant : *au 1er de... au 2e de... au 3e de... et au 4e de...* En Allemagne, les partitions sont plus nombreuses.

Il y a encore une autre partition qu'on appelle le *tiercé* et qui partage l'écu en trois parties égales : par deux lignes verticales on obtient le *tiercé en pal;* par deux lignes horizontales, le *tiercé en fasce;* par deux diagonales de dextre à sénestre, le *tiercé en bande;* par deux lignes diagonales de sénestre à dextre, le *tiercé en barre,* et naturellement on blasonne l'écu ci-contre : *tiercé en fasce de gueules, d'argent et d'azur.*

Fig. 20

Un écu peut être partagé par plusieurs lignes verticales et horizontales : ainsi deux lignes verticales et trois horizontales donnent le *parti de 2* et *coupé de 3* et établissent douze petits carrés ou quartiers qu'on blasonne successivement, en commençant toujours par le quartier

Digitized by Google

dextre du chef, c'est-à-dire le premier en haut à gauche de celui que regarde le blason. *Parti de 1* (ligne) *et coupé de 2* (lignes), il produira six quartiers.

Fig. 21.

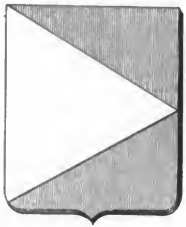

Fig. 22.

On peut multiplier les divisions autant que cela est nécessaire : *Parti de 3* (lignes) *et coupé de 1* ligne), l'écu se trouvera divisé en 8 quartiers.

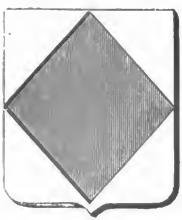

Fig. 23.

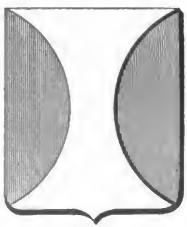

Fig. 24.

Il y a aussi : le *chappé*, c'est un écu dont le champ semble entouré d'une chappe (fig. 21) : *d'argent, chappé de pourpre;* le *chaussé*, qui est l'opposé du chappé, c'est-

Digitized by Google

à-dire la pointe en bas et s'ouvrant dans le haut. C'est le même blason retourné. Si le chappé est mouvant d'un des flancs, il prend le nom d'*embrassé* (fig. 22), soit à dextre, soit à sénestre; puis le *mantelé*, c'est le chappé dont le triangle ne s'élève que jusqu'un peu au-dessus du centre de l'écu ; le *vêtu* (fig. 23), c'est un écu occupé par un grand carré en forme de losange, dont les quatre pointes touchent les bords. Le carré devient le champ, qui se trouve vêtu de tous côtés : *de gueules, vêtu d'argent. Le flanqué : d'argent, flanqué de gueules.*

Le chappé, le chaussé, le mantelé et le vêtu sont beaucoup plus usités en Allemagne, en Italie, etc., qu'en France.

Fig. 25.

Nous allons tout à l'heure passer aux pièces ou figures qui meublent les écus et les quartiers; mais, comme toute chose est prévue et réglée en blason, il convient, lorsqu'on veut indiquer la place précise qu'occupe soit une étoile, soit une fleur sur un blason, de se servir de termes spéciaux; ainsi, au lieu de dire que cette étoile ou cette fleur est placée en haut à gauche, ou en bas à droite, on s'exprime d'après cette division adoptée par tous les héraldistes.

Toute figure qui occupe la place de la lettre A est dite placée en cœur ou en abîme (c'est synonyme);

Celle de la lettre B est au point du chef;

Celle de la lettre C est à la pointe de l'écu;

Celle de la lettre D est au canton dextre du chef;

Digitized by Google

Celle de la lettre E est au canton sénestre du chef;

Celle de la lettre F est en flanc dextre;

Celle de la lettre G est en flanc sénestre;

Celle de la lettre H est au canton dextre de la pointe;

Celle de la lettre I est au canton sénestre de la pointe.

Donc un lézard, par exemple, qui tient tout le haut de l'écu est *en chef;* s'il est en bas, il est *en pointe;* si une fleur de lis est au milieu, elle est en abîme (toutefois il n'est pas nécessaire d'indiquer la place naturelle, qui est celle du milieu; je nomme la place, naturelle, parce que si je dis à un dessinateur: dessinez-moi un écu *de gueules, à une fleur de lis d'or,* il supposera tout naturellement que cette fleur de lis occupe le centre de l'écu; mais si elle est au canton dextre du chef ou, ce qui est un autre tour de phrase exprimant la même idée, si elle est *cantonnée en chef à dextre,* il est indispensable que je l'indique à l'artiste qui ne saurait le deviner).

Donc voilà qui est compris: une figure quelconque, un épi de blé, une feuille d'arbre, un lapin, un maillet, etc., occupent le milieu de l'écu lorsqu'on ne précise pas une autre place à ces objets.

Elles sont nombreuses, ou pour mieux dire innombrables, les pièces qui peuvent entrer dans les armoiries; mais elles n'ont pas toutes la même valeur, tant s'en faut.

On les divise en quatre catégories:

1° Les pièces héraldiques, que les hérauts d'armes ont composées et réglées;

Digitized by Google

2° Les figures des corps naturels, tels que les astres, les corps humains en tout ou en partie, les plantes, les arbres, les fruits, la mer, les rivières, les flammes;

3° Les figures artificielles, c'est-à-dire tout ce qui est fait et créé par la main des hommes : les armes, les instruments, les outils, les châteaux, les tours, les forteresses, les objets mobiliers de toute espèce;

4° Les figures de fantaisie et de caprice, tels que les sirènes, les diables, les monstres et tous autres emblèmes de pure imagination.

Les pièces héraldiques sont de deux classes :

Les pièces honorables, les pièces ordinaires.

Les blasons les plus estimés en art héraldique, ceux qui dénotent la plus grande ancienneté, sont ceux qui sont composés à l'aide de pièces honorables, qui elles-mêmes se subdivisent en pièces honorables de première classe et en pièces honorables de seconde classe.

La première classe comprend le *pal,* la *fasce,* la *bande,* la *barre,* la *croix* et le *sautoir,* selon les anciens héraldistes, et dans ma *Grammaire héraldique* j'ai suivi cette classification; mais elle est un peu arbitraire, et les héraldistes modernes comprennent dans une seule classe toutes les pièces honorables, c'est-à-dire, outre celles que je viens de citer, le *chef,* la *bordure,* la *champagne,* le *franc-quartier* et l'*écusson en cœur.*

Sauf le *franc-quartier,* qui occupe le quart de l'écu, les pièces honorables doivent avoir une largeur égale à celle du tiers de l'écu; mais c'est encore une loi qui est souvent violée. (Dans les armes concédées par l'Empire, le franc quartier joue un rôle très important.)

Digitized by Google

Le *pal* est formé par deux lignes verticales qui partagent l'écu en trois parties; il va du chef à la pointe, et ses extrémités, comme celles des autres pièces honorables, doivent toucher les bords de l'écu (*d'azur, au pal d'argent, chargé de trois tourteaux de sinople*). Rigoureusement, le pal doit occuper le tiers de l'écu; mais que de fois, sur des gravures du XVIIe siècle, ne voyons-nous pas le pal plus étroit, surtout lorsqu'il est accosté de deux autres figures!

Fig. 26.

La *fasce* va horizontalement de droite à gauche, et sa dimension, comme celle du pal, est du tiers de l'écu. La même observation peut lui être appliquée; il

Fig. 27.

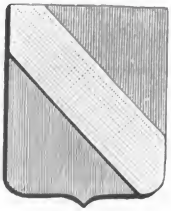

Fig. 28.

est rare que les artistes se conforment scrupuleusement à la règle qui veut que pal, fasce, bande, barre, chef aient la largeur du tiers.

La *bande* va de l'angle dextre du chef à l'angle sénestre de la pointe.

Digitized by Google

La *barre*, de l'angle sénestre du chef à l'angle dextre de la pointe.

Le *chef* occupe, dans le sens horizontal, la partie supérieure de l'écu, toujours dans la proportion d'un tiers comme largeur. La partie inférieure, dans le même sens, s'appelle la *champagne*.

Fig. 29.

La *croix*, c'est la réunion du pal et de la fasce, comme la réunion de la bande et de la barre forme le *sautoir*.

La bordure fait le tour intérieur de l'écu, et l'*écusson en cœur*, ou en abîme, est un petit écu placé au centre du grand et qui peut être lui-même bordé. Voici un blason : *d'or, à*

Fig. 30.

Fig. 31.

la bordure d'azur, et un écusson d'argent en cœur bordé d'azur et chargé d'un lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchue et passée en sautoir (fig. 32).

Lorsque la bordure n'entoure que le haut et un des

Digitized by Google

côtés de l'écu, formant ainsi l'équerre, on la nomme *escarre*.

Tirez deux lignes horizontales sur un écu, et vous le diviserez ainsi en trois parties :

Celle du haut est le chef ;

Celle du milieu est la fasce ;

Celle du bas est la champagne.

Fig. 32.

Cette dernière pièce est peu usitée, on ne la trouve guère sur les anciens blasons ; mais elle est moins rare sur les blasons du premier Empire concédés par Napoléon Ier.

Le *franc-quartier* est un carré qui devrait occuper le quart de l'écu ; placé à l'angle supérieur à dextre, il représente le premier quartier de l'écartelé ; on le diminue généralement un peu.

Avant d'aborder les pièces héraldiques de second ordre, arrêtons-nous un instant sur le chef, qui est une des pièces les plus employées dans le blason.

Placé au haut de l'écu, dont il occupe le tiers, il a donc sous lui deux fois autant de place qu'il en occupe, et cette place est rarement vide ; les armes qui se composent uniquement d'un chef sont peu communes.

Il y a le chef *abaissé*, c'est-à-dire ne touchant pas au bord de l'écu, en d'autres termes, placé plus bas qu'il ne doit l'être.

Le chef *soutenu*, c'est-à-dire lorsqu'il paraît reposer sur un filet d'un émail différent du sien.

Le chef *surmonté*, si ce filet se trouve placé au-dessus de lui, c'est-à-dire au bord de l'écu.

Le chef est aussi *retrait*, lorsqu'il n'occupe que le

Digitized by Google

sixième de l'écu, au lieu d'en occuper le tiers. Je reviendrai sur ce point, en parlant des pièces honorables diminuées.

Le chef peut encore être *bandé, bastillé, billeté, cannelé, dentelé, échiqueté, engrelé, émanché, fretté, losangé,* etc. (On trouvera l'explication de tous ces mots, applicables d'ailleurs aux pièces honorables, au *répertoire des attributs,* que le lecteur doit consulter chaque fois qu'il est embarrassé pour comprendre une expression dont il ignore le sens.) Voici un écu : *de gueules, à la croix d'or alésée et au chef gironné d'argent et d'azur de six pièces.*

Fig. 33.

Mais il faut surtout indiquer le *chef-bande,* pièce honorable composée du chef réuni à la bande, et qui, du même émail, semble ne faire qu'un avec elle.

Le *chef-barre.* L'explication est la même, en l'appliquant au chef uni à la barre.

Le *chef-pal.* Même explication (fig. 34).

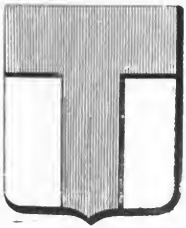

Fig. 34.

On rencontre aussi cette jonction à propos de la *fasce-pal;* c'est le nom qu'on donne à la fasce lorsqu'elle est réunie à une moitié de pal posée soit en chef, soit en pointe, et quand elle est du même émail ou métal et ne semble faire qu'une pièce avec cette portion de pal.

BEESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Pour bien faire comprendre cette figure, il n'est besoin que de rappeler que le pal et la fasce réunis forment une croix pleine; la fasce-pal est donc une croix, moins la partie supérieure ou inférieure. Il faut donc, pour qu'on sache quelle partie manque, dire *fasce-pal en chef* ou *fasce-pal en pointe.*

Fig. 35.

Les pièces héraldiques honorables, qui viennent ensuite, sont le *chevron,* l'*orle,* le *pairle,* le *gousset,* le *canton,* le *giron,* la *pointe,* la *pile* et le *trescheur.*

Le *chevron* est, avec la croix, la pièce dont l'usage est le plus général en France. Il est composé de deux pièces assemblées partant du milieu du chef sans toucher au bord de l'écu et descendant aux parties dextre et sénestre de la pointe, en forme de compas à demi ouvert. La largeur de ses branches est environ du quart de l'écu.

On a vu que chaque pièce honorable avait sa largeur déterminée qui peut être réglementairement diminuée, ainsi que je l'expliquerai.

Mais, outre cette diminution qui assigne aux pièces des noms nouveaux, il est bon d'aller au-devant d'une remarque qui peut être faite par le lecteur à propos de certains chevrons qui, dans les manuscrits anciens, sont plus écrasés que ceux représentés habituellement. C'est tout simplement un moyen — un petit truc — comme on dirait aujourd'hui, dont se servaient les peintres pour donner plus de place aux figures qui accompagnent parfois le chevron. Au lieu d'amincir ses

Digitized by Google

branches, on ouvrait davantage le compas en aplatissant le chevron ; de nos jours, on a, au contraire, une tendance à élever presque jusqu'au haut de l'écu la pointe du chevron, ce qui d'ailleurs lui donne plus d'élégance.

L'*orle* est une bordure réduite de largeur et qui ne touche pas les bords de l'écu.

Fig. 36.

Le *pairle* est un pal qui commence à la pointe de l'écu, dont il touche les bords et qui se divise dans sa partie supérieure en deux branches, chacune de même largeur que la principale et qui vont aboutir en forme d'Y aux deux angles du chef.

Le *gousset* diffère du pairle en ce qu'il est plein dans sa partie supérieure.

Fig. 37.

Le *canton* est plus petit que le franc-quartier; il occupe le neuvième de l'écu, il est toujours placé aux angles. *D'argent, à trois bandes de gueules et un canton du même, chargé d'une coquille et demie d'argent.*

Le *giron* est un triangle isocèle dont la base est de la largeur de la moitié de l'écu et dont la pointe est au centre. Comme il peut être mouvant aussi bien du flanc dextre que du flanc sénestre, il faut avoir soin de l'indiquer en blasonnant.

La *pointe* est une pièce triangulaire qui s'élève du bas

Digitized by Google

de l'écu au haut; à sa base, elle n'a que la largeur de la moitié de l'écu. Bien que sa position naturelle soit d'être posée en pal, cette pièce peut aussi se poser en bande, en barre, en fasce, et, dans ces divers cas, il ne faut pas manquer de le préciser, en indiquant ainsi de quel flanc elle se meut.

Fig. 38.

La *pile,* c'est la pointe renversée, c'est-à-dire que le bout pointu touche soit au bord inférieur de l'écu, soit à celui de l'un des flancs, selon qu'elle est placée.

La *pointe* et la *pile* peuvent être multipliées sur un écu et, dans ce cas, elles sont plus étroites encore à leur base.

Le *trescheur* ressemble beaucoup à l'*orle,* il est généralement orné de trois fleurons sur toutes ses faces extérieures ou intérieures.

Fig. 39.

Plusieurs fois, je me suis servi de l'expression : *posé en bande, posé en barre,* il est bien entendu que cela veut dire posé dans le sens de la bande ou de la barre. En se reportant au blason où chaque place est indiquée par une lettre, on s'en rendra facilement compte.

En effet, ces neuf lettres suffisent pour indiquer toutes les positions. Prenons une lance.

Couvrant les lettres B A C, elle est posée en pal.

Couvrant les lettres F A G, elle est posée en fasce.

Digitized by Google

Couvrant les lettres D A I, elle est posée en bande.

Couvrant les lettres E A H, elle est posée en barre.

Et on verra, lorsque nous en serons à nous occuper de plusieurs pièces à la fois, qu'on peut toujours indiquer leur situation de la même façon, ce qui est d'ailleurs indispensable.

Fig. 40.

Supposons qu'on ait trois roses dans ses armes, ou quatre angennes; si elles sont posées de façon à couvrir les lettres B A C, c'est-à-dire l'une au-dessus de l'autre, en eût-ou même cinq, six, dix, toutes ces pièces sont en pal; si elles couvrent D A I, elles sont en bande, etc. Voici des armes : *de sinople, à 3 canettes d'argent en bande.*

Fig. 41.

Quelquefois il y a confusion entre l'objet qu'on veut désigner et sa place; s'il s'agit, par exemple, de clefs, trois clefs posées en bande, on peut se demander si chaque clef est *elle-même* posée en bande, ou s'il s'agit des trois.

Or chaque clef peut être *posée* en pal, c'est-à-dire debout, et les trois ainsi dressées sont dites ensuite *rangées* en bande.

Il ne faut donc pas confondre la position de chaque pièce avec la position résultant du groupement de plusieurs pièces : neuf besants, neuf anneaux, etc., se posent d'ordinaire 3, 3, 3, et dans ce cas il n'est pas

Digitized by Google

nécessaire de l'indiquer, c'est ce qu'on appelle posé en bannière : *de gueules, à neuf annelets d'argent* (fig. 41).

L'usage, l'habitude, donnent vite le moyen de bien préciser; mais le plus simple, lorsqu'il s'agit de pièces pouvant faire confusion, est d'employer le mot *posées* pour désigner chaque pièce et *rangées* pour indiquer leur place sur l'écu.

Fig. 42.

Passons aux pièces honorables diminuées, c'est-à-dire qui sont représentées sans avoir leur dimension voulue, en raison quelquefois de leur nombre et parfois aussi, parce qu'elles sont accompagnées d'autres pièces ou figures auxquelles il faut faire place sur l'écu.

Dans ces cas, le pal diminué dans sa largeur prend le nom de *vergette : d'azur, à deux vergettes d'or et une croix d'argent brochant, à la bordure de gueules chargée de dix besants d'or* (fig. 42).

Fig. 43.

La fasce, diminuée dans sa largeur, prend le nom de *burèle* ou *divise*.

La divise ne doit avoir que la moitié de la largeur de la fasce. Ce qui la distingue de la burèle, c'est que la burèle est toujours en nombre.

La bande, diminuée dans sa largeur, prend le nom de *cotice : d'or, à cinq cotices de gueules* (fig. 43).

Digitized by Google

On dit aussi une divise en bande, mais la plupart des héraldistes repoussent cette appellation et lui substituent celle de cotice.

La barre, diminuée dans sa largeur, prend le nom de *cotice en barre*.

La barre très amincie se nomme *traverse;* elle sert généralement pour marquer la bâtardise.

Le chef, diminué de plus de moitié de sa largeur, prend le nom de *comble*.

Le franc-quartier, diminué de plus de moitié de sa largeur, prend le nom de *franc-canton*.

Le chevron, diminué de plus de moitié de sa largeur, prend le nom d'*étai*.

Fig. 44.

La croix, diminuée de plus de moitié de sa largeur, prend le nom de *filet en croix*.

Cette appellation, qui figure dans les vieux armoriaux, n'est plus en usage; le filet est la représentation au simple trait de toute pièce honorable, c'est-à-dire extrêmement amincie. La croix conserve toujours son nom, mais très petite et généralement en nombre, ou menue pièce accessoire, elle prend le nom de *croisette*.

En se doublant, les burèles changent aussi de nom et prennent celui de *jumelles : de gueules, à trois jumelles d'argent* (fig. 44).

Posées trois par trois, elles se nomment *tierces*.

Posées cinq par cinq, on les désigne sous le nom de *trangles*.

Digitized by Google

Les jumelles sont appelées jumelles en pal, en bande ou en barre, lorsqu'elles sont formées par l'assemblage de ces pièces posées deux par deux, au lieu d'être formées par des fasces.

Fig. 45.

De même que les tierces se nomment par cette raison tierces en pal, en bande, etc.

Il faut aussi remarquer que les pals, bandes, fasces, barres qui ne touchent que par une seule extrémité aux bords de l'écu sont retraits, et s'ils ne touchent point du tout les bords, soit par une extrémité, soit par l'autre, ils sont alésés.

Le sautoir diminué se nomme *flanchis : d'azur, à trois flanchis d'or* (fig. 45).

La bordure rétrécie se nomme *filière*.

La champagne diminuée se nomme *plaine*.

Une bande alésée placée en chef se nomme *bastoigne*.

La bande, réduite à un tiers de sa largeur, prend le nom de *bâton*, lorsqu'elle est seule; alésé, ce bâton se nomme *bâton péri* et sert généralement de brisure : *d'argent, ou bâton péri d'azur* (fig. 46).

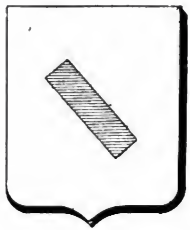

Fig. 46.

Il est certain que deux ou trois bandes, barres meublant un écu, ne peuvent avoir la largeur qu'a une seule ; dans ce cas, elles n'en conservent pas moins le

Digitized by Google

nom de bandes, barres, etc. : *de gueules, à trois bandes d'argent.*

Passons aux pièces héraldiques ordinaires; elles sont assez nombreuses.

C'est d'abord le *losange*, dont le nom indique suffisamment la forme.

Fig. 47.

Les losanges peuvent se mettre en nombre sur un écu; on peut en compter jusqu'à seize; passé ce chiffre, l'écu est dit semé de losanges, et alors le nombre est illimité.

Si les losanges sont alternativement posés de métal et d'émail et rangés de façon à former le champ de l'écu, celui-ci devient losangé, et on dit, par exemple, X. porte : *losangé d'argent et d'azur.* Il faut, pour ne pas se tromper, toujours commencer par la couleur (métal ou émail) du premier losange de l'angle gauche du haut (fig. 48).

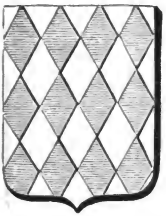

Fig. 48.

Les pièces du losangé doivent toujours être placées droites, c'est à-dire la pointe de chaque losange en haut; si elles inclinent à dextre, elles forment un losangé en bande; à sénestre, un losangé en barre.

Non seulement, l'écu peut être losangé, mais les chefs, les bandes, les pals, etc., même les animaux; un lion est parfois losangé, et c'est dans ce cas son émail; au lieu d'être de gueules, d'or, de sable, il est losangé

Digitized by Google

d'argent et d'azur, par exemple, c'est-à-dire couvert de losanges.

La *fusée* est une sorte de losange allongée, mais beaucoup plus mince. Cette pièce ne figure jamais seule sur un blason ; elles sont plusieurs et souvent accolées les unes aux autres, de façon à former une manière de palissade à pointes supérieures et inférieures. Il est nécessaire d'indiquer si les fusées sont posées en fasce, en pal, en bande ou en barre. Voici un blason : *d'argent, à trois fusées séparées de gueules, posées en barres et rangées en bande.*

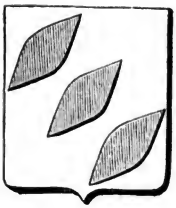

Fig. 49.

Lorsqu'un écu est couvert de fusées sans nombre, alternativement de métal et d'émail, il devient *fuselé;* de même toute pièce honorable, fasce, pal, etc., couverte de fusées, est fuselée.

Le *macle* a bien la forme exacte du losange, mais du losange percé dans le même sens, c'est-à-dire ajouré, de façon que le vide, au travers duquel on voit le champ de l'écu, a, lui aussi, la forme d'un losange.

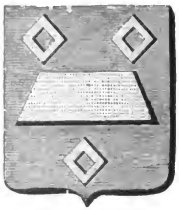

Fig. 50.

Le mot *macle* vient du latin *macula* (maille en losange).

La figure 50 se blasonne : *d'azur, à la hamaïde d'or, accompagnée de trois macles du même.*

Digitized by Google

Le *rustre* est un losange percé en rond, c'est-à-dire un écrou un peu allongé; son nom vient de l'allemand *rautre* (petit morceau de fer en forme de losange percé, destiné à arrêter les gros clous et les trappes des portes).

Fig. 51.

L'*échiquier* représente une table d'échiquier; ce n'est pas une pièce à proprement parler, mais plutôt le fond qui sert à former l'échiqueté, c'est-à-dire soit un écu, soit une pièce qui, au lieu d'être d'un émail quelconque, est couvert de petits carrés d'échiquier disposés alternativement, émail et métal ou métal et émail. Toutes les pièces, même les animaux, peuvent être échiquetées.

Toutefois, l'écu échiqueté doit avoir au moins vingt carrés; s'il n'en a que quinze, on dit : X. porte *quinze points d'échiquier d'or et de gueules,* ou *d'azur et d'argent,* etc.

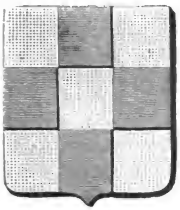

Fig. 52.

En tout cas, il faut toujours exprimer en blasonnant le nombre de *tires,* c'est-à-dire de rangées de carrés et le nombre de carrés par chaque rangée; on dit, par exemple : *échiqueté d'azur et d'or de six tires de cinq points* (les carrés se nomment *points*) (fig. 51).

Neuf points, dont quatre placés aux angles de l'écu et un au centre, de même couleur, d'or par exemple, et les quatre autres d'azur, se nomment *points équi-*

Digitized by Google

polés, et alors on blasonne : X. *porte cinq points d'or, équipolés à quatre d'azur* (fig. 52).

Les pièces honorables qui sont échiquetées doivent l'être au moins de deux traits, sans cela elles seraient seulement *componées.*

Fig. 53.

Comme toujours, on commence pour blasonner par le carré placé à l'angle dextre du chef (en haut à gauche).

L'*émanche*, qui est composé de plusieurs pointes triangulaires mouvantes de l'un des bords ou des angles de l'écu.

L'écu, divisé par émanches de deux métaux et émaux alternés, devient *émanché*, c'est-à-dire que les pièces s'enclavant les unes dans les autres, en forme de triangles pyramidaux, laissent un tiers de l'écu pour chacune des parties pleines et le dernier tiers, celui du milieu, pour les parties émanchées.

Fig. 54.

Parti émanché d'or et de gueules de six pièces (fig. 53).

Une pièce honorable, les pal, bande, barre et surtout le chef, peuvent être émanchés.

Le *lambel* est une pièce dans le genre d'une fasce très étroite, ne touchant à aucun bord de l'écu et garnie de *pendants*, s'élargissant par le bas. Ces pendants sont d'ordinaire au nombre de trois, et il n'est pas alors né-

Digitized by Google

cessaire de l'indiquer; mais, s'ils sont en nombre inférieur ou supérieur, il faut le préciser (fig. 54).

Bien que ce soit très rare, il arrive que le lambel a son fil, c'est-à-dire la traverse de laquelle pendent les pendants d'un émail, et les pendants d'un autre; il faut aussi avoir grand soin de l'indiquer.

Quand le lambel est employé comme pièce de l'écu, qu'il soit seul ou en nombre, il faut, en blasonnant, indiquer sa position; mais, généralement, le lambel est employé comme brisure par les cadets qui en chargent les armes pleines de leur maison, et dans ce cas, il est toujours posé en chef; donc inutile de l'indiquer, et en raison même du rôle qu'il joue comme brisure, il peut être indifféremment d'or, placé sur un fond d'argent, ou de gueules sur azur, etc., sans être pour cela à enquerre.

Fig. 55.

La *billette* est un petit carré long; rarement employée seule, son nombre n'est pas limité; sa position ordinaire est verticale; quand elle est placée horizontalement, elle est *couchée*. Il y a des billettes percées en rond et d'autres évidées suivant leur trait; dans ce dernier cas, elles ressemblent à de petits cadres plats.

Tout écu ou pièce semé de billettes devient *billeté*.

Si l'écu ou la pièce est chargé de trois, cinq, dix billettes, il faut l'indiquer.

Les *frettes* sont composées de quatre petites cotices alésées et entrelacées, deux en bande, deux en barre.

Digitized by Google

L'écu couvert de six cotices entrelacées est dit *fretté*, comme toute pièce couverte de frettes. Dans ce cas, ces

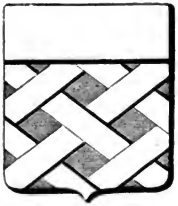

Fig. 56.

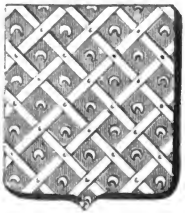

Fig. 57.

cotices ne sont pas alésées : *d'azur, fretté d'argent au chef de même* (fig. 56).

Le *treillis* est une frette plus serrée ; il est, d'ordi-

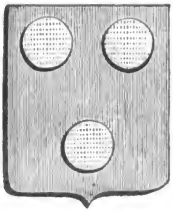

Fig. 58.

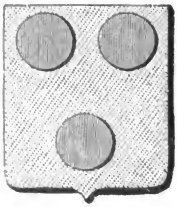

Fig. 59.

naire composé de dix cotices au lieu de six. Lorsqu'elles ont des clous à leurs points d'intersection, le treillis est dit cloué.

Un écu couvert de treillis est treillisé, de même une pièce. Voici un écu : *de gueules, treillissé d'argent,*

Digitized by Google

chaque partie de gueules chargée d'un croissant renversé du même, chaque point de jonction du treillis marqué d'un clou de sable (fig. 57).

Le *besant* est une pièce ronde (comme une pièce de monnaie) toujours d'or ou d'argent.

Le *tourteau* a la même configuration; seulement il est toujours d'émail, de gueules, d'azur, etc. Autrefois le tourteau de gueules se nommait *guse,* le tourteau d'azur *heurte,* celui de sinople *pomme* ou *volet,* celui de sable *ogoesse,* celui de pourpre *gulpe;* ces termes figurent dans les vieux traités de blason, mais ils ont été abandonnés depuis longtemps en France et on se contente d'indiquer l'émail du tourteau. En Angleterre, ils sont restés en usage.

Le besant-tourteau est moitié métal, moitié émail, c'est-à-dire que la pièce se trouve coupée en deux parties égales soit verticalement, soit horizontalement, mais à la condition que la moitié de dextre, si c'est un *parti,* ou la moitié en chef, si c'est un *coupé,* soit en métal. Si, au contraire, cette moitié est en émail et la seconde en métal, ce n'est plus un besant-tourteau, mais un tourteau-besant.

Il est bon de désigner comment le besant-tourteau ou le tourteau-besant est partagé, en disant, par exemple : d'or, au tourteau-besant *coupé* d'azur et d'argent ou *parti* d'azur et d'argent.

Les besants et les tourteaux peuvent être en nombre soit sur l'écu, sur les pièces, et peuvent les besanter, ou les tourteler, c'est-à-dire les semer de besants ou de tourteaux.

Il est encore quelques pièces dont l'emploi est assez

Digitized by Google

fréquent et qui sont désignées par des termes appartenant à l'art héraldique, bien qu'elles puissent être classées tant dans la catégorie des corps naturels que dans celle des figures artificielles. Nous les maintiendrons parmi les pièces héraldiques dont elles forment le complément.

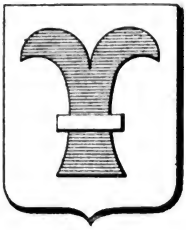

Fig. 60.

C'est, par exemple, le *roc,* fer de lance recourbé en deux sur les côtés et qu'on ne rencontre guère que sur quelques blasons.

Le *roc d'échiquier,* qui tient le milieu entre le roc et la tour du jeu d'échecs (fig. 60).

L'*angon,* javelot antique que l'on confond parfois avec la fleur de lis au pied coupé.

D'azur, à trois angons d'argent.

L'*ancolie,* fleur imaginaire, à trois pétales, tigée et feuillée. Il arrive parfois que l'ancolie est d'azur et que sa tige et ses feuilles sont de sinople, il faut le désigner et dire : *d'argent,* ou *d'or, à l'ancolie d'azur tigée et feuillée de sinople.*

Fig. 61.

L'*angemme,* fleur artificielle, à six pétales, ou feuilles arrondies, qui n'est ni tigée ni feuillée. On trouve parfois cette figure désignée sous le nom d'*angenne.*

L'*aquilon,* représenté par une tête d'enfant joufflu qui souffle avec force.

Digitized by Google

D'azur, au chêne d'or et deux aquilons d'argent mouvant des angles supérieurs.

Le *bocquet,* fer de pique très peu usité.

Fig. 62.

La *bouse,* espèce de siphon de bois ou de fer qu'on rencontre peu sur les blasons français, mais qui est plus usitée en Angleterre et en Ecosse (en anglais, *water bouget*). On la trouve aussi désignée sous le nom de chantepleure (fig. 63).

Le *carreau,* petit carré représenté généralement de bout sur sa pointe. Il est d'un usage peu général,

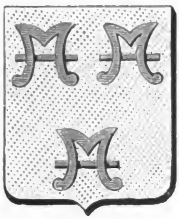

Fig. 63.

Fig. 64.

il peut être en nombre; dans ce cas, toujours l'indiquer.

D'hermine, à trois carreaux d'azur.

Les *coquerelles,* noisettes dans leur gousse, jointes ensemble au nombre de trois.

Le *courti,* tête de Maure représentée avec un collier d'argent.

Digitized by Google

L'*anille*, figure formée par deux portions de cercle adossées et réunies au centre par un tirant. C'est l'agrafe en fer qu'on place à l'extérieur des murs pour les soutenir; il ne faut pas confondre l'anille avec le fer de moulin.

Fig. 65.

Le *créquier*, arbre imaginaire ressemblant à un chandelier à sept branches.

Le *cyclamor*, ou orle rond, espèce de grand anneau plat.

Le *dextrochère*, bras droit représenté nu, armé ou paré, tenant à la main un badelaire, une épée ou toute autre pièce. Il est mouvant du flanc sénestre de l'écu; s'il est paré (vêtu) et armé, on le spécifie en blasonnant.

La même figure, représentant le bras gauche et mouvant du flanc dextre, prend le nom de *sénestrochère*.

Fig. 66.

Le blason que voici est composé avec une faute destinée à faire mieux comprendre la différence du dextrochère avec le sénestrochère.

Ce blason doit être : *de gueules, au dextrochère armé d'argent, mouvant du flanc sénestre portant un guidon semé de France, la hampe de la flèche d'argent.*

Or le dessin montre la main gauche tenant le guidon. C'est donc un sénestrochère mouvant de sénestre. Il eût fallu que ce fût le bras droit ou dextre qui fût

Digitized by Google

représenté et non le gauche pour être un dextrochère.

Le *fer de moulin* ou à moulin, formé de deux branches courbes réunies à une pièce carrée qui est ajourée. C'est la figure du fer d'un moulin qu'on place au milieu de la meule. Elle est parfois appelée croix de moulin.

Fig. 67.

La *doloire,* petite hache sans manche.

La *foi,* figure représentant deux mains se joignant et posées en fasce. Elle est *parée,* lorsque les poignets sont couverts de quelque étoffe d'émail différent.

Fig. 68.

Les deux mains doivent être dextres, puisqu'elles représentent la « poignée de main ».

Le *gambisson,* espèce de pourpoint fort long, rembourré.

La *hamaïde,* fasce alésée représentant une pièce de bois ou poutre dont les extrémités sont quelque peu arrondies, ou taillées en biseau, de manière que le bas est plus long que le haut. Elle est employée seule, ou au nombre de trois posées dans le même sens.

On la rencontre particulièrement sur les écus flamands : *d'azur, à une hamaïde d'or accompagnée de trois macles du même.* (Voir p. 42, fig. 50.)

L'*isalgue,* sorte de fleur idéale, en forme de cinq

Digitized by Google

trèfles à queue, traversant un croissant renversé. Je n'en connais aucun exemple sur un blason français.

Le *lunel,* figure formée par quatre croissants appointés en forme de rose à quatre feuilles.

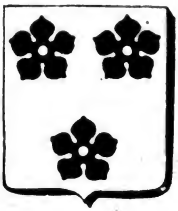

Fig. 69.

Le *massacre,* c'est le crâne d'un cerf vu de face, surmonté de son bois en ramure.

L'*otelle,* figure assez semblable à un large fer de pique, et aussi à une amande pelée. Les otelles sont toujours au nombre de quatre, adossées et posées en sautoir.

Le *phéon,* fer de flèche ou de pique barbelé.

La *quartefeuille,* fleur idéale à quatre feuilles, sorte de rose non boutonnée ni pointée et figurée sans queue.

La *quintefeuille,* fleur à cinq pétales, ou fleurons arrondis, ayant chacune une pointe dont le centre est percé en rond, de manière qu'on voit le champ de l'écu à travers. On l'appelle aussi fleur de néflier (fig. 69).

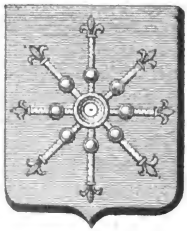

Fig. 70.

Le *rais d'escarboucle,* formé de huit bâtons très étroits posés quatre en croix et quatre en sautoir et réunis par une espèce de moyeu percé. Les rais d'escarboucle sont souvent bourdonnés au milieu et aux extrémités, ou fleurdelisés. Lorsque le rais a plus ou moins de huit branches, il faut le spécifier.

Digitized by Google

Le *rangier,* fer d'une faux représentée sans manche.

La *redorte,* figure ayant la forme d'une branche d'arbre tortillée en quatre cercles l'un sur l'autre. Les deux bouts se trouvent au-dessus vers le chef.

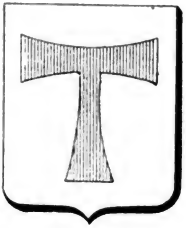

Fig. 71.

Le *tau* ou croix de saint Antoine, sorte de croix pattée à trois branches, ayant la forme d'un T. Quelques anciens héraldistes l'ont appelé *taf.*

La *tiercefeuille,* trèfle sans queue. L'espace compris entre les trois feuilles se nomme refente.

Le *vannet,* représenté par une coquille dont on voit le creux.

Les *vires,* cercles ou anneaux mis l'un dans l'autre au nombre de deux, trois ou quatre.

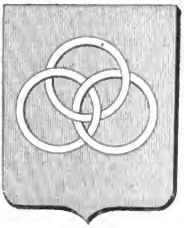

Fig. 72.

Et plusieurs autres pièces mentionnées au glossaire placé à la fin du volume

Il n'est pas nécessaire d'insister sur le nombre des combinaisons multiples qu'on peut obtenir avec les pièces héraldiques ci-dessus, en variant leurs couleurs, cependant elles sont loin d'être en quantité suffisante pour meubler tous les blasons; aussi les figures des corps naturels leur viennent-elles puissamment en aide.

Le soleil, les croissants, les étoiles, les comètes sont

Digitized by Google

souvent employés. Il n'est pas nécessaire d'indiquer leur forme, tout le monde les connaît; néanmoins, quelques observations sont utiles à présenter.

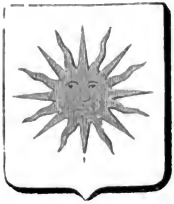

Fig. 73.

Le soleil se représente généralement d'or, sous la figure d'un cercle parfait et au milieu deux yeux, un nez et une bouche, le tout, entouré de seize rayons, huit droits et huit ondoyants, posés alternativement.

Il est dit *levant* quand il meut de l'angle dextre du chef de l'écu, et *couchant* lorsqu'il meut de l'angle sénestre.

Lorsqu'il paraît à un des angles inférieurs, il est dit *mouvant;* de même, s'il est placé au bord de l'écu.

Fig. 74.

L'ombre de soleil, c'est le soleil représenté sans aucun trait indiquant un visage.

Les croissants sont très communément usités; ils sont représentés en nombre ou seuls. La position naturelle du croissant, c'est les pointes en haut vers le chef. Il est *renversé* quand ses pointes sont en bas; *couché,* quand elles sont vers le flanc dextre; *contourné,* quand elles sont vers le flanc sénestre.

Ils peuvent être de métal ou d'émail.

Il n'y a pas de figure plus employée que celle de l'étoile ; d'ordinaire, elle est à cinq rais ou pointes; si

Digitized by Google

elle en a plus ou moins, il faut l'indiquer : *d'argent, à l'étoile de gueules à seize rais.* Celle dont un rais est plus long que les autres est dite *caudée.* Ne pas manquer, lorsqu'il y en a plusieurs, d'en indiquer le nombre et comment elles sont placées : en pal, en bande, en barre, etc.

Fig. 75.

Les étoiles sont surtout en usage comme accompagnement de pièces héraldiques.

La comète a huit rais ou rayons dont un inférieur s'allonge en ondoyant, se termine en pointe et forme une espèce de queue qui doit avoir trois fois la longueur des autres rais.

Fig. 76.

Toute pièce ayant une queue de ce genre est dite *cometée.*

L'arc-en-ciel est représenté arrondi vers le chef ordinairement, mais cependant il peut être placé en bande ou en barre. Il se compose de quatre bandes d'émaux différents : or, gueules, sinople et argent, et il doit avoir la largeur du tiers de l'écu comme les pièces honorables.

Le foudre (la foudre est du genre masculin en blason) est fait en manière de faisceau de flammes montantes et descendantes, avec quatre dards en sautoir dont les branches à sinuosités angulaires imitent les bandes vivrées.

Le corps humain entre peu dans la composition des armoiries.

Digitized by Google

Quelques écus cependant ont pour pièce principale un homme d'armes, c'est-à-dire un soldat armé de toutes pièces, et monté sur un cheval.

Fig. 77.

On voit parfois aussi sur un écu un sauvage, c'est-à-dire un homme nu, ceint de feuillage et appuyé sur une massue; lorsque cette massue est levée ou d'un émail particulier, on l'indique.

On a vu déjà le dextrochère et le sénestrochère; il reste à indiquer le cœur, presque toujours de gueules, la main, ordinairement en pal montrant la paume, le bout des doigts en haut, c'est ce qu'on appelle une main *appaumée*. Lorsqu'elle montre le dos, elle est contre-appaumée et *renversée*, si les doigts sont en bas.

C'est habituellement la main droite ou dextre qui est représentée; si c'est la sénestre, il faut l'indiquer en blasonnant.

Fig. 78.

Les bustes de femme sont parfois représentés : voici un blason *de gueules, à la croix d'argent cantonnée de quatre bustes de femme d'argent.*

Un œil humain ou des yeux sont toujours posés de face.

La tête humaine peut être indifféremment représentée de face ou de profil, ce qui doit être indiqué; s'il y en a deux et qu'elles se regardent, on doit dire qu'elles sont affrontées, contournées si c'est l'inverse.

Digitized by Google

Une tête est *chevelée, barbée,* selon que les cheveux ou la barbe sont d'un émail particulier, *hérissée* si les cheveux sont dressés.

La tête de chérubin n'existe pas en armoiries, il n'y a que des têtes de génie, d'ange; mais on appelle un chérubin, une tête ayant une paire d'ailes prenant naissance sous le menton et s'élevant comme une paire d'oreilles.

Fig. 79.

L'ange est rare en armoiries; il est représenté de front, les mains jointes et les ailes étendues vers le chef.

La tête de Maure est une tête de nègre, toujours de sable, représentée le plus souvent de profil avec un diadème en forme de torsade, noué par derrière, avec les bouts pendants; c'est ce qu'on nomme le *tortil.*

Fig. 80.

Une jambe se représente soit au naturel, soit armée, soit vêtue, et elle se blasonne selon la position qu'elle occupe.

Mais ce sont les animaux dont l'emploi est fréquent.

C'est d'abord l'agneau, représenté *passant;* s'il tient entre ses pattes une croix à laquelle est attachée une banderole *d'argent, chargée d'une croix de gueules,* il prend le nom d'*agneau pascal.*

Le bélier est représenté ayant les cornes tournées

Digitized by Google

en spirales, de profil et passant. On le dit *saillant* lorsqu'il est levé sur ses pattes de derrière. Quelques héraldistes disent *sautant*.

Fig. 81.

Comme d'autres animaux, on le dit *accorné* et *onglé*, lorsque ses cornes et ses pieds sont d'un émail différent de celui de son corps.

La brebis est aussi représentée de profil et *paissante*, ce qui la distingue du mouton qui est toujours *passant* et, d'ordinaire, d'argent.

Le bouc est représenté de profil et passant; il peut être *saillant*, *accorné* et *clariné* comme la chèvre.

Le bœuf est de profil et *passant;* dressé sur ses pieds

Fig. 82.

Fig. 83.

de derrière, il devient *effarouché*, *effrayé* ou furieux. Il peut être *accorné*, *clariné* et aussi *ancorné*, lorsque la corne de ses pieds est d'un autre émail que celle de son corps; il porte la queue entre les jambes. Même dési-

Digitized by Google

gnation pour la vache, le buffle et le taureau, à l'exception que le taureau a la queue retroussée sur le dos. La vache ne diffère du bœuf que par les pis et par la queue étendue le long du flanc. Quant au buffle, on le représente toujours avec une boucle dans le mufle. Si cette boucle est d'un émail particulier, on dit : *au buffle bouclé de...*

Fig. 84.

Le cheval est *gai* quand il est nu et sans harnais ; *cabré,* quand il est levé sur ses pieds de derrière ; *courant,* si ses pieds ne touchent pas le sol ; *bardé, houssé* ou *caparaçonné* s'il a ses harnais.

Le chien est *assis, passant* ou *courant, rampant* lorsqu'il est dressé sur ses pattes de derrière et *colleté* lorsqu'il a un collier. Le lévrier est représenté *courant.*

Fig. 85.

Le jeune lévrier, sans collier au cou, se nomme *levron.*

Le lapin ou connil est toujours *accroupi.*

Le lièvre est représenté de profil et *courant;* s'il est arrêté et paraît assis sur ses pattes, on le dit : *en forme.*

L'écureuil, dont la queue doit être plus grosse que le corps et toujours relevée sur le dos, se représente *rampant.*

Le castor est, d'ordinaire, représenté *rampant.*

Digitized by Google

La belette, représentée *passante*, ainsi que la fouine. La martre, peu usitée en armoiries.

Fig. 86.

De gueules, à la bande d'or, chargée d'une fouine d'azur.

L'hermine, sorte de belette, figure aussi sur quelques blasons, entre autres sur celui de la ville d'Auray. (Voir p. 190, fig. 234.)

Le hérisson et le porc-épic se représentent de profil et le dos hérissé. Le porc-épic est *miraillé* lorsque ses piquants sont semés de petites taches d'un émail différent.

Le chat qui fait le gros dos, est sur ses pattes et a le poil hérissé, est dit *hérissonné*. Quand il est debout, dressé sur ses pattes de derrière, on le dit *effarouché*.

Le lion est, sans contredit, l'animal le plus représenté sur les écus. Sa position naturelle est *rampant*, c'est-à-dire ayant le haut du corps levé vers l'angle dextre et supérieur de l'écu et ne posant que sur ses pattes de derrière, la tête de profil et la queue retroussée sur le dos, avec une houppe en dehors et la langue sortant de la gueule.

Fig. 87.

Représenté de la même façon, mais du côté opposé, il est *contourné* et il faut l'énoncer en blasonnant.

Il est *armé* quand ses griffes sont d'un émail particulier, *lampassé* quand c'est sa langue, *diffamé* quand il n'a pas de queue, *morné* quand il n'a ni griffes ni

Digitized by Google

langue, *vilené* lorsqu'on voit son sexe, *dragonné* quand la partie inférieure de son corps se termine en queue de dragon, *mariné* si elle se termine en queue de poisson, *couronné* lorsqu'il porte une couronne sur sa tête, *naissant* quand il ne paraît qu'à moitié sur le fond, *issant* ou mouvant (c'est-à-dire paraissant sortir) d'une fasce ou d'une pièce quelconque ou d'un cimier; la queue *fourchue*, quand cette queue est double à partir de sa racine et la queue *nouée*, quand elle a plusieurs houppes dans sa longueur, *léopardé* lorsqu'il est représenté passant et dans cette position, il conserve sa tête de profil; *mantelé* s'il est recouvert d'une mante ou d'un mantelet, *couard* s'il a la queue entre les jambes.

Fig. 88.

Deux lions peuvent figurer sur un écu, soit adossés, soit affrontés: mais, lorsqu'ils sont au nombre de trois ou plus, ils prennent le nom de *lionceaux*.

Fig. 89.

La lionne est un lion sans crinière.

Le léopard diffère du lion en ce qu'il est toujours représenté *passant* et sa tête de face, il est *lionne* quand il est représenté rampant et même, dans ce cas sa tête est toujours vue de face.

Le cerf est souvent aussi employé en blason; il est, d'ordinaire, représenté passant; quand il est dressé

Digitized by Google

debout, on le dit *élancé;* s'il est couché on le dit *reposé, ailé; ramé* quand son bois est d'un émail particulier.

La tête seule du cerf, vue de face avec son bois, est

Fig. 90.

Fig. 91.

nommée un *rencontre*. Cette désignation peut être également donnée à une tête de bélier, de bouc, de bœuf ou de buffle représentée de face.

Fig. 92.

La ramure seule attachée à une partie du crâne : *massacre*.

Le renard paraît de profil et passant, la queue levée perpendiculairement.

Le sanglier est représenté de sable, de profil et passant, la queue recercelée. On le dit *défendu* quand ses défenses sont d'un émail particulier, *allumé* quand ce sont ses yeux; sa tête se nomme *hure* et son nez *boutoir*.

Les hures de sanglier, toujours mises de profil, sont *défendues, allumées* ou *animées;* elles sont employées

Digitized by Google

seules assez souvent. Le porc est rarement employé, cependant il se voit sur quelques blasons, ainsi que la laie.

Le loup est aussi représenté *passant*, levé, debout, il est *ravissant;* comme le lion, il est *lampassé* quand sa langue, d'un émail particulier, sort, et *armé* quand ce sont ses griffes.

L'ours est également représenté de profil, de façon qu'on ne voit qu'un œil et qu'une oreille; il est d'ordinaire, *passant;* on le dit *allumé* lorsque son œil est d'un émail différent. Il est *levé* quand il est sur ses pattes de derrière, *accroupi* lorsqu'il est assis, les deux pattes de devant posées à terre, *armé* lorsque ses griffes son: d'un émail différent.

Le renchier est une sorte de daim ou de renne, ayant une ramure plate et couchée en arrière qu'on rencontre sur quelques écus.

Le daim est peu employé, ses ramures sont plus larges que celles du cerf.

L'âne n'est pas bien commun dans les armoiries françaises; cependant il s'y montre quelquefois, représenté de profil, la tête tournée à dextre et passant. Il est dit *effrayé* quand il est sur ses pieds de derrière.

L'*éléphant* est représenté posé sur ses quatre pieds; il est *défendu de*... si sa défense est d'un émail différent de celui du corps.

La trompe de ce pachyderme est quelquefois représentée seule, alors elle prend le nom de *proboscide*.

En somme, tous les quadrupèdes figurent sur les blasons, le mulet, le blaireau, etc.

Ainsi qu'on a pu le voir, certains mots différents

Digitized by Google

servent à désigner le même attribut de l'animal ; l'expression *rampant*, c'est-à-dire dressé sur ses pattes de derrière, ne s'applique pas aux animaux qui ont le pied de corne et elle est remplacée par les synonymes *furieux, saillant, élancé, cabré, effrayé, ravissant*. (Voir le répertoire des attributs.)

C'est une nuance qu'il faut saisir, de façon à pouvoir appliquer le mot juste qui convient aux animaux similaires à ceux cités.

Fig. 93.

Il est bon d'ajouter que les appendices des animaux : queue, cornes, griffes, peuvent être d'émail sur un fond d'émail, ou de métal sur un fond de métal, sans craindre l'enquerre, alors que l'animal est d'une couleur qui concorde avec les règles de l'art héraldique.

Ainsi on peut porter : *d'azur, au lion d'or, lampassé et armé de gueules,* tandis que le lion ne pourrait pas être de gueules sur azur.

Parmi les oiseaux, il faut placer en première ligne l'aigle.

Elle (en blason, l'aigle est féminin) est représentée, d'ordinaire, la tête posée de profil, regardant à dextre, le corps de face et les ailes étendues ; quelquefois les ailes sont pendantes le long du corps, elles sont alors *abaissées*.

Lorsqu'elle a deux têtes, il faut l'exprimer.

L'aigle peut être *becquée de*... lorsque son bec est d'un émail particulier, *lampassée* quand sa langue sortante est aussi d'un émail différent ; s'il s'agit de ses

Digitized by Google

pattes, elle est *membrée* de...; *armée* ou *onglée* de... si ce sont ses serres; elle est *contournée* quand sa tête regarde à sénestre, *couronnée* ou *diadémée* selon qu'elle porte en tête couronne ou diadème.

Enfin, on la dit *essorante* quand elle semble prendre sa volée et *essorée* quand elle est en plein vol. Ces deux positions sont très rares sur les blasons français.

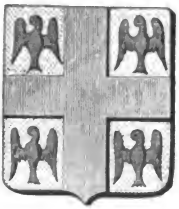

Fig. 94.

Plusieurs aigles sur un écu deviennent des *aiglats,* des *aiglons,* des *aiglettes* (*ad libitum*).

De petites aigles en nombre, représentées sans bec ni pattes, et dont le vol est toujours abaissé, se nomment des *alérions* ou des *aigliaux* (ce dernier mot ne se trouve que dans les très vieux armoriaux).

Fig. 95.

La merlette est un petit oiseau représenté de profil, comme tous les animaux et les oiseaux, la tête tournée à dextre, mais n'ayant ni pattes ni bec. On la confond parfois et à tort avec la *canette,* petite cane représentée comme la merlette, de profil et les ailes serrées, mais ayant bec et pattes, ce qui fait qu'elle est *becquée, membrée* et *armée* de... quand son bec, ses membres ou ses pattes sont d'un émail différent de celui du corps.

L'alcyon. On sait que l'alcyon est le nom qu'on donne à une variété de martins-pêcheurs; mais, en bla-

Digitized by Google

son, l'alcyon est un oiseau qui fait son nid sur la mer, et qui est représenté sous la figure d'un cygne dans son nid et voguant sur les flots.

Fig. 96.

La chouette, qu'on rencontre plus particulièrement dans les armoiries bretonnes.

La cigogne, peu employée dans les écus de France, mais assez fréquente sur les blasons des Pays-Bas et de l'Allemagne.

Le cygne, parfois représenté nageant; il faut l'indiquer.

La colombe, assez employée. Lorsqu'elle est de sable, elle devient *tourterelle*.

D'azur, à la colombe d'or essorante, surmontée d'une croix pattée du même.

Le coq, représenté de profil, la tête levée, la queue

Fig. 97.

Fig. 98.

retroussée et le plumage retombant en portions spirales et circulaires, *crêté, becqué, barbé, membré de...*, alors que crête, bec, barbe et pattes sont d'un émail particu-

Digitized by Google

lier; si ce sont les ongles seulement qui sont d'un autre émail, on le dit *armé de...* Le coq dont le bec est ouvert est dit *chantant; hardi,* celui qui a la patte levée.

Fig. 99.

Le faucon figure dans beaucoup d'armoiries. On le représente *longé,* c'est-à-dire des liens aux pattes; *grilleté,* avec un grelot au cou ou à la patte ; *chaperonné,* la tête couverte d'un chaperon ; *perché,* sur un perchoir ou sur une branche d'arbre, dont il faut toujours désigner l'émail, quand il n'est pas celui de l'oiseau.

Lorsque le faucon est représenté sans aucun de ces attributs, on le dit *au naturel.*

Fig. 100.

L'épervier, le gerfaut et autres oiseaux de leurre ou de poing, se blasonnent de même.

La grue, oiseau à long bec, représenté de profil, la patte dextre levée, tenant un caillou qu'on appelle *vigilance.* C'est l'attribut naturel de la grue; il n'est nécessaire de le blasonner que s'il est d'un émail particulier.

Le héron, aussi employé en armoiries sous le nom d'*aigrette.*

Le hibou, plus particulièrement, comme la chouette, meuble les écus de Bretagne.

D'azur, au duc ou hibou d'argent, perché sur un

Digitized by Google

bâton du même mouvant du flanc sénestre de l'écu, surmonté en chef de deux étoiles aussi d'argent.

Fig. 101.

Le jars (mâle de l'oie) se représente sur l'écu de profil et *passant.*

Le paon se représente de front et *rouant,* c'est-à-dire étalant sa queue en forme de roue; sa tête doit être ornée de trois plumes en aigrette; le paon est *miraillé de...,* lorsque les yeux de la queue sont d'un émail particulier.

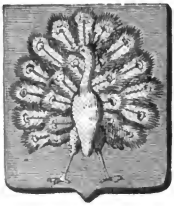

Fig. 102.

Le pélican. Cet oiseau est représenté de profil, sur son aire, les ailes étendues et, selon la légende, se becquetant la poitrine pour nourrir ses petits qu'on voit sous lui au nombre de trois. On appelle *piété* les gouttes de sang qui coulent de sa poitrine; lorsqu'elles sont d'un émail particulier, on blasonne ainsi : *de... au pélican de... avec sa piété de...*

Le perroquet est appelé en blason *papegai;* il est généralement représenté de profil et de sinople.

La saffre (aigrette de mer), peu usitée, cependant existe sur quelques blasons bretons.

L'autruche est rarement employée; toutefois, on en trouve et elle est toujours représentée de profil; l'autruche tient souvent au bec un objet quelconque : l'indiquer.

La bécasse se distingue par son long bec.

Digitized by Google

La corneille se blasonne de *sable,* et souvent *becquée* et *membrée de gueules* ou *d'or.*

Le geai est souvent *becqué* et *membré* d'un émail différent.

La huppe, oiseau qu'on spécialise par la touffe de plumes qu'il porte sur la tête.

L'hirondelle est presque toujours représentée de *sable* et *volante.*

La pie (ou agace) est représentée *au naturel,* avec la gorge et le ventre blancs, la tête, les ailes et la queue longue noires, l'œil de gueules et quelques mélanges dans les plumes; elle est posée de profil et *arrêtée* sur les jambes.

La perdrix, qui se rencontre sur quelques blasons.

Le pigeon est employé assez rarement; il est presque toujours d'argent.

Le vautour, peu usité; il est *becqué, membré, longé, grilleté, chaperonné,* comme le faucon.

Voilà à peu près les oiseaux dont on se sert dans l'art héraldique. Quant à ceux dont on ne peut désigner l'espèce, on les appelle tout simplement *oiseaux,* et quand leur bec, leur langue et leurs pattes sont d'un émail différent de celui du corps, ils sont *becqués de... langués de...* ou *membrés de...*

On voit aussi souvent sur un écu deux ailes d'un oiseau jointes ensemble, dont les bouts s'étendent vers le haut de l'écu, l'un à dextre, l'autre à sénestre; c'est ce qu'on nomme un *vol.*

Une seule aile en pal, le dossier à dextre, la pointe vers le haut de l'écu, c'est un *demi-vol* (fig. 103).

Digitized by Google

Le *vol banneret* est celui qu'on place à l'extérieur de l'écu, en cimier.

Le *vol abaissé* est celui dont les bouts, au lieu de s'étendre au haut de l'écu, sont dirigés vers le bas.

Fig. 103.

Les insectes sont aussi communément employés.

Voici ceux qu'on rencontre le plus souvent :

L'abeille, représentée vue de dos, les pattes étendues, les ailes entr'ouvertes.

Le grillon et les sauterelles sont toujours de profil et passants.

La mouche est rare en armoiries.

Le papillon est représenté de front, les ailes ouvertes ; il est *miraillé de...* lorsque les ailes ont des marques rondes qui imitent les miroirs et qui sont d'un émail particulier, et *marqueté*, lorsque c'est son corps qui est d'un émail différent. Le papillon est aussi appelé *doublet,* bien que quelques héraldistes prétendent que le doublet est un petit moucheron montrant ses doubles ailes et posé de profil, ce qui est contraire à la position ordinaire des insectes, qui sont représentés généralement vus de dos.

Parmi les poissons et crustacés, ceux qui sont le plus employés en blason sont :

Le bar, poisson représenté en pal et de profil, mais un peu courbé ; s'il a une autre position, il faut le spécifier.

La baleine, gros poisson. Elle est *fiertée,* lorsque

Digitized by Google

ses dents sont d'un émail particulier, et *allumée,* si c'est son œil qui est d'un autre émail.

Le cormoran, corbeau de mer, ordinairement de sable.

Le chabot, représenté aplati et qu'on pose en pal, la tête en haut.

Le dauphin, représenté courbé, ayant la tête et le bout de la queue tournés du côté dextre de l'écu. On le dit *couché,* quand ses extrémités tendent vers la pointe de l'écu; *versé,* quand elles tendent vers le chef; *allumé,* quand l'émail de l'œil est différent; *loré,* quand ce sont les nageoires; *barbé,* quand c'est la barbe; *crêté,* quand c'est la crête; *pâmé,* quand il a la gueule ouverte et les yeux fermés; *couronnés,* quand il a une couronne sur la tête comme celui-ci :

Fig. 104.

D'azur, au dauphin d'or, couronné d'argent.

L'écrevisse, que l'on dispose en pal sur l'écu, la tête en haut et montrant le dos, et dont l'émail ordinaire est de gueules.

Mais, outre ceux-ci, on rencontre sur les écus français la représentation d'autres poissons : turbots, truites, harengs, rougets, brochets, carpes, tanches, et ceux dont on ne peut guère désigner l'espèce sont appelés *poissons.*

Tous peuvent être *barbés, crêtés, lorés, oreillés* et *peautrés,* selon qu'ils ont la barbe, la crête, les nageoires ou les ouïes et la queue d'un émail particulier.

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Digitized by Google

On trouve aussi, dans les armoiries, beaucoup de coquilles, spécialement la coquille de mer, montrant le dos (vue de creux, elle devient *vannet*).

Bien que les reptiles ne soient pas très nombreux sur les blasons français, ils s'y montrent néanmoins.

Fig. 105.

En première ligne figure le serpent, qu'on désigne ordinairement sous le nom de *bisse;* serpent ou couleuvre, le reptile paraît en pal, formant plusieurs sinuosités ou ondes, à cause de sa longueur; la tête, de profil, est à dextre; la gueule ouverte, laissant voir sa langue. Si cette langue est d'un émail particulier, la bisse est *languée de...*; la queue de l'animal s'étend sur le bas de l'écu.

D'argent, à une bisse d'azur ondoyante.

On ne désigne sa position que si elle n'est pas conforme à celle qui vient d'être indiquée, et qui est sa position naturelle.

Fig. 106.

Si la bisse semble dévorer un enfant, dont on voit les bras et la tête sortant de la gueule de l'animal, elle prend le nom de *guivre,* et on la dit *halissante de...* pour marquer l'émail de l'enfant. *De gueules, à la colonne d'argent, le chapiteau et la base d'or entortillée d'une guivre d'azur halissante de sinople.*

Digitized by Google

La guivre est *rampante,* lorsqu'elle est de fasce, et en pal lorsqu'elle est droite.

C'est à tort que certains héraldistes emploient l'attribut *guivré* pour exprimer une pièce dont les extrémités se terminent par des têtes de serpent adossées ; il faut dire *gringolé,* le mot guivre s'applique exclusivement au serpent dévorant un enfant.

Fig. 107.

Un serpent dont la queue, tournée en volute, se termine par une autre tête, est nommé *amphisbène* (c'est-à-dire qui marche des deux côtés).

L'*amphiptère* est un serpent ailé (fig. 107).

Quelques héraldistes ont confondu ces deux mots : amphisbène et amphiptère.

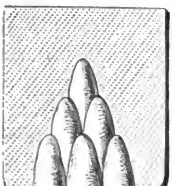

Fig. 108.

Le lézard se représente *montant,* c'est-à-dire en pal, la tête vers le haut de l'écu ; s'il est placé autrement, il faut le blasonner.

Le limaçon, classé par analogie parmi les reptiles, bien qu'il soit un mollusque, est représenté toujours la tête hors de sa coquille et montrant ses cornes.

Avant d'arriver au règne végétal, c'est-à-dire aux arbres, aux plantes et aux fleurs, qui sont largement représentés dans l'art héraldique, notons que les pierres précieuses sont excessivement rares ; cependant quelques diamants d'argent et même d'or, quelques rubis

Digitized by Google

de gueules et quelques pointes de diamants s'y rencontrent.

Le rocher, la montagne se représentent aussi fréquemment; il faut indiquer le nombre des coupeaux.

Les arbres sont figurés avec ou sans feuilles, avec ou sans fruits.

Quand ils n'ont pas de feuilles, ou s'ils ont des fruits, il est nécessaire de l'indiquer en blasonnant; sans feuilles, l'arbre est *effeuillé* ou *sec;* avec des fruits, il est *fruité,* et on doit indiquer l'émail du fruit. Ainsi, un pommier de sinople est fruité d'or, par exemple, ou un poirier de sinople — le sinople est généralement la couleur des arbres — fruité d'argent.

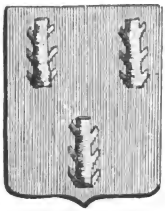

Fig. 109.

Je dis que le sinople est, d'ordinaire, l'émail de l'arbre; ce n'est pas une règle absolue : il en est d'or, d'argent. Des pins et des cyprès sont quelquefois de sable.

Le pin se distingue par sa tige droite et unie, ses branches écartées, ainsi que son fruit appelé pomme de pin. Cette pomme, représentée seule, a la queue en haut; si elle est en bas, la pomme est dite *renversée.*

Un arbre est dit *arraché,* quand il montre ses racines; si ces racines sont d'un émail particulier, il faut le préciser. *Ébranché,* si les branches sont coupées et si on voit seulement les écots. Une branche seule, représentée sans ses menues branches, devient un écot ou est dite *écotée.*

De gueules, à trois écots d'or posés en pal, 2 *et* 1.

Digitized by Google

Si le tronc n'est pas du même émail que le feuillage, l'arbre est *fûté* de...

Le chêne est parfois *englanté,* c'est-à-dire représenté avec des glands. Quelquefois la feuille seule d'un arbre ou d'un arbuste est figurée ; on la pose en pal, c'est-à-dire la pointe en haut ; les feuilles peuvent être en nombre. *D'argent, à cinq feuilles de vigne de pourpre renversées et posées 2, 2, 1.*

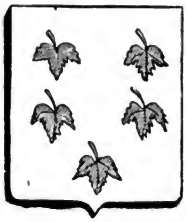

Fig. 110.

De même le gland peut être représenté seul avec sa calotte, et un petit bout de la tige dirigée vers le haut de l'écu; si la pointe est en haut, il est dit *renversé;* il est *tigé* et *feuillé,* si la queue est un peu allongée et garnie de feuilles.

Fig. 111.

Je ne décrirai pas tous les arbres qui peuvent figurer sur un blason : saule, pin, cyprès, châtaignier, noyer, etc., tous s'y trouvent. Quand il est question d'un arbre, sans désignation, on représente un arbre sans essence accentuée, comme celui-ci ; on blasonne : *d'or, à l'arbre de gueules.*

On voit aussi des *rinceaux,* ce sont des branches d'arbres chargées de feuilles croisées et enlacées.

Ne pas les confondre avec la *redorte.*

Puis viennent les arbustes : lauriers, rosiers, oliviers, citronniers, aubépins, etc., *boutonnés, fruités,*

Digitized by Google

quand on voit les boutons ou les fruits d'un émail particulier ; *fleuris,* quand ils sont en fleurs.

Le cep de vigne est peu employé ; il est *fruité* lorsqu'il est chargé de raisin.

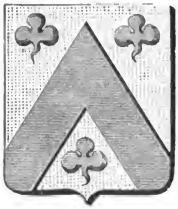

Fig. 112.

Les plantes et les fleurs de tout genre dans lesquelles est compris le lis des jardins qui se blasonne, tout comme un œillet ou une pensée, n'ayant rien de commun avec la fleur de lis.

Les plantes dont on voit seulement la partie supérieure sont dites *au pied nourri.*

Le trèfle, feuille de trèfle représentée avec une petite queue ondoyante, est très employé.

D'or, au chevron d'azur accompagné de trois trèfles du même, deux en chef, une en pointe.

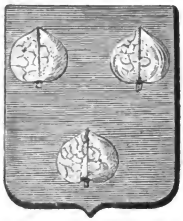

Fig. 113.

Le chou, l'épi de blé, d'orge ou de maïs, une gerbe, tout cela s'emploie ; la gerbe est *liée,* quand le lien qui l'attache est d'un émail particulier.

Les fruits sont *feuillés,* s'ils ont des feuilles à la queue ; *soutenus,* s'ils pendent à une branche ; *tenus,* s'ils pendent à une branche ou représentés sans aucun attribut : *d'azur, à trois noix de galles d'or, 2 et 1* (fig. 113).

Une grappe de raisin est *pamprée,* lorsque les feuilles sont d'un autre émail que la grappe.

Digitized by Google

Les fruits et les fleurs sont généralement représentés sous leur forme réelle ; la grenade fait exception, on la montre avec une couronne à pointes et une ouverture oblongue laissant voir les grains ; enfin, au bas, elle a une tige après laquelle sont attachées quelques feuilles.

On la blasonne *de... à la grenade de...* ; si les grains du fruit sont d'un émail différent, on ajoute *ouverte de...*

Ne pas confondre avec la *grenade artificielle,* ou d'artifice, qui se représente sur le point d'éclater et qu'on dit *enflammée* si la flamme qui en sort est d'un émail particulier.

Fig. 114.

La rose se représente sans queue, ouverte et épanouie ; elle a cinq feuilles extérieures, un bouton au milieu et cinq pointes entre les feuilles : *d'argent, à la rose de gueules.*

Cependant il en est, c'est l'exception, qui ont une tige ; on la dit alors *soutenue,* ou *tigée,* en indiquant toujours l'émail, s'il est particulier.

Si la tige de la rose a des feuilles, elle est *feuillée.*

Toute plante ou toute feuille dont les nerfs et les fibres sont d'un émail particulier se dit *nervée de...*

Quelquefois les fleurs sont *au naturel,* c'est-à-dire qu'elles ne sont pas peintes avec les couleurs héraldiques et qu'elles conservent celles que la nature leur a données, alors il faut l'exprimer ; cependant il ne faut pas que ces couleurs soient sur des émaux, mais sur des métaux pour éviter l'enquerre, et alors elles sont ombrées et nuancées comme dans l'aquarelle ou la peinture à l'huile ordinaire.

Digitized by Google

Bien que la fleur de lis soit plutôt une figure artificielle que naturelle, elle est classée parmi les fleurs; tout le monde connaît cette figure qui est traitée d'ailleurs spécialement au chapitre VIII.

Les soucis, les roses, les pensées, les œillets, les pâquerettes, les violettes, les lis de jardin sont les fleurs qu'on rencontre le plus souvent sur les écus.

L'artiste, avant de les reproduire par le dessin, ne doit jamais négliger de s'informer si elles sont *tigées* ou *feuillées,* de la situation qu'elles occupent sur l'écu. Il vaut mieux pécher par excès d'informations, que de s'exposer à commettre une faute, car, qu'on le sache bien, *il n'y a pas de faute légère en blason,* et la moindre omission ou la plus mince augmentation peut amener une confusion regrettable; il y a de très nombreux blasons qui, à première vue, sont semblables; c'est par un examen attentif qu'on s'aperçoit de la différence qui peut exister entre eux.

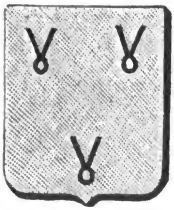

Fig. 115.

Je reviendrai sur ce point quand je traiterai des pièces chargées et accompagnées.

Pour le moment, je suppose que le lecteur a bien saisi tout ce qu'il est nécessaire d'exprimer en blasonnant les figures des corps naturels, qu'il s'agisse d'un oiseau, d'un poisson ou d'une fleur quelconque. Passons aux figures artificielles.

Là, surtout, il est impossible de tout énumérer, car, ainsi que je l'ai dit plus haut, il n'y a pas que les nobles

Digitized by Google

qui ont des armoiries : les communautés, les corps de métiers, les apothicaires, les gens de commerce en reçurent ou s'en adjugèrent, et, à côté des écus sur lesquels figurent l'épée, la lance, le gantelet, la chausse-trape, le château, la tour, la herse, des possesseurs de fiefs, on en voit sur lesquels sont non moins fièrement arborés un fer à cheval, un miroir, une clef, une fontaine, des faux, des barils, des forces, des balances, des maillets, des couteaux, des pilons, des paquets de cordes, des chandeliers et nombre d'objets disparates et qui n'éveillent dans l'esprit aucune idée de noblesse.

Fig. 116.

D'or, à trois forces de sable.

De gueules, à trois gantelets d'hermine posés en fasce 2 et 1.

Aussi je me bornerai à indiquer les figures les plus usitées.

Parmi elles, il faut placer d'abord la tour qui se représente ordinairement ronde ; lorsqu'elle est carrée, il est nécessaire en blasonnant de l'exprimer; la porte a des bossages ou pierres de refend; au-dessus est une ouverture circulaire et, plus haut, deux fenêtres carrées, longues ou en parallélogrammes; son sommet a trois créneaux.

Une tour ainsi dessinée n'a besoin d'être blasonnée que sous son nom de tour; mais, si elle est pourvue d'un ou de plusieurs donjons, il faut le spécifier en disant comme celle-ci : *de gueules, à la tour d'argent donjonnée de trois donjons du même* (fig. 117).

Digitized by Google

La tour est *ouverte, ajourée, maçonnée,* selon que la porte, les fenêtres et les joints des pierres sont d'un émail particulier.

Elle est *couverte* si elle a un toit; *essorée,* si ce toit a un émail autre que celui de la tour; *hersée,* lorsqu'elle est pourvue d'une herse; *girouettée,* si elle est surmontée d'une girouette.

Fig. 117.

Après la tour, vient le château représenté par une forteresse, flanquée de deux tours rondes couvertes et crénelées, terminées chacune par une girouette : *d'argent, au château d'azur girouetté d'or.*

Un château en ruines est dit *masuré; découvert,* quand il n'a point de toit.

Fig. 118.

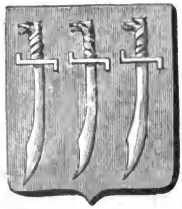

Fig. 119.

Il est, comme la tour, *ouvert, ajouré, maçonné,* si l'émail de la porte, des fenêtres, etc., est autre que celui du château.

Digitized by Google

Naturellement, un écu peut contenir un ou plusieurs châteaux.

Le *badelaire,* sorte de sabre large et courbé qui est *aiguisé de...* lorsque sa partie saillante est d'un émail différent; la garniture qu'on met au bout du fourreau d'un badelaire ou d'une épée est, sous le nom de *bouterolle,* parfois employée, soit comme pièce principale, soit comme accompagnement d'une pièce ou figure quelconque :

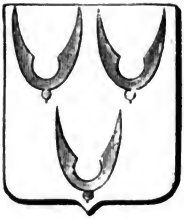

Fig. 120.

De gueules, à trois badelaires d'argent posés en pal, les pointes en bas, et rangés en trois pals (fig. 119).

D'argent, à trois bouterolles de gueules (fig. 120).

Les *béliers militaires* avec leur chaîne.

Fig. 121.

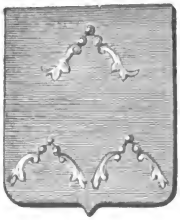

Fig. 122.

D'argent, à trois béliers militaires d'azur posés en fasce l'un au-dessus de l'autre.

Les *broyes,* instruments propres à broyer et qui ne s'emploient guère qu'en nombre; quelques vieux hé-

Digitized by Google

raldistes les ont appelés broyes de cheval; en Angleterre, on les nomme *barnacles*.

D'azur, à trois broyes d'or mal ordonnées (fig. 122).

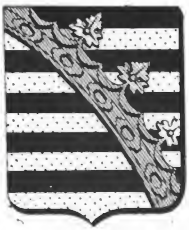

Fig. 123.

Le *canon*, pièce d'artillerie; *affûté* est le canon qui est sur son affût, et *démonté*, celui qui n'a que le tube.

La *cloche*, qui est *bataillée*, lorsque son battant est d'un autre émail.

Les *clous de la passion*, qui sont représentés sous la forme triangulaire. C'est cette forme qui les distingue des clous ordinaires qui, en blason, sont appelés simplement clous.

Le *couple* de chien, représentant un petit bâton avec deux liens dont on se sert pour coupler les chiens de chasse. Si les liens ont un émail particulier, il faut l'exprimer.

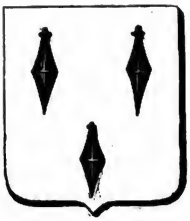

Fig. 124.

Le *crancelin* est une portion de couronne à fleurons posée en bande et mouvante de l'angle dextre du chef à l'angle sénestre de la pointe; c'est une figure d'origine allemande et qui se voit sur des armoiries de Lorraine. Les armes du royaume de Saxe ci-dessus se blasonnent: *burelé de sable et d'or de dix pièces et un crancelin de sinople brochant sur le tout* (fig. 123).

Le *falot*, représenté en forme de vase avec un

Digitized by Google

manche; on le dit *allumé* et *emmanché,* lorsque la flamme et le manche ont un émail particulier.

Le *fer à cheval* est représenté la pince en bas, le fer a six trous; il est *cloué,* quand ces trous sont d'un émail particulier.

On rencontre aussi sur des écus les *fers de flèche, fers de hallebarde, fers de javelot, fers de lance* (fig. 124).

Fig. 125.

Puis le *fermail,* appelé jadis fermalet et fermaillet. Les fermaux sont représentés ronds. Le fermail se pose ordinairement en fasce, la pointe de l'ardillon à dextre; s'il est perpendiculaire, on le dit en pal. Le fermail en losange se nomme fermail à l'antique.

D'azur, à trois fermaux d'or posés en pal, rangés 2 et 1.

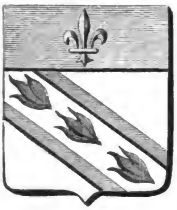

Fig. 126.

Le *flambeau* est la torche dont on se servait dans les cérémonies nocturnes; il est *allumé* quand sa flamme est d'un émail particulier.

La *flamme* se représente la partie inférieure arrondie, la partie supérieure terminée en trois pointes ondoyantes.

D'argent, à trois flammes de gueules posées en bandes entre deux cotices d'azur et un chef du même chargé d'une fleur de lis d'or.

La *flèche* se représente toujours la pointe en haut;

Digitized by Google

elle est *empennée, fûtée,* lorsque les plumes ou le bois sont d'un émail différent; *émoussée,* si le fer qui la termine paraît coupé et sans pointe; *encochée,* si elle est posée sur un arc, *tombante* lorsqu'elle a la pointe en bas.

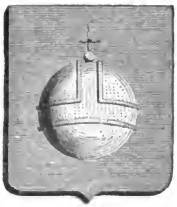

Fig. 127.

Deux flèches se mettent en sautoir; au nombre de trois, elles sont dites *empoignées,* lorsqu'un lien les assemble, une en pal et les deux autres en sautoir.

Le *globe,* représentant le corps sphérique du monde; un cintre l'environne en fasce. Du milieu de ce cintre s'élève une autre portion cintrée jusqu'à la superficie sphérique; elle est terminée par une croisette.

Il est *cintré* de..., *croiseté* de..., selon les émaux.

La *herse sarrasine,* formée de six pals, alésés et aiguisés par le bas, avec cinq traverses en fasce, clouées aux points d'intersection, et un anneau au milieu de la traverse supérieure. Elle représente une porte en treillis.

Fig. 128.

La *hie,* fusée allongée et arrondie, garnie de deux annelets, l'un à dextre, l'autre à sénestre.

La *houssette,* bottine qui est parfois *éperonnée de...,* lorsqu'elle est garnie d'un éperon d'un émail particulier.

Le *huchet,* petit cor de chasse, représenté sans attache, est *embouché, enguiché,* quand l'embouchure

Digitized by Google

est d'un émail différent; *virolé,* si ce sont les viroles.

Voici les armes des princes d'Orange : *d'or, au huchet d'azur enguiché, pavillonné et lié de gueules, les bouts du cordon descendant vers la pointe et se divisant deux par deux, faisant ainsi quatre pendants avec un gland à trois grains à l'extrémité.*

Le *lacs d'amour* représente un cordon entrelacé circulairement, et dont les bouts traversent les circonférences, l'un à dextre, l'autre à sénestre.

La *lance,* dont le fût est gros et façonné vers la poignée; elle est *fûtée de...,* lorsque le fût est d'un émail particulier; *émoussée,* lorsque le fer paraît coupé vers la pointe; *brisée* ou *éclatée,* lorsque le fer est cassé en deux.

Les *lettres majuscules* sont aussi usitées en blason, mais on ne les rencontre guère que sur les écus des villes (voy. chap. IV); cependant quelques rares blasons de famille en sont meublés.

Les *molettes* d'éperon sont très fréquentes dans les armoiries françaises; elles diffèrent des étoiles en ce qu'elles ont une ouverture ronde au centre; elles sont habituellement à six rais; quand ce nombre n'est pas atteint ou est dépassé, il faut le spécifier. La molette est *colletée,* lorsqu'elle est accompagnée de la branche de l'éperon appelé *collet.*

Un *mur,* une *muraille* crénelée se rencontrent parfois; indiquer le nombre des créneaux; ils sont *maçonnés,* si les joints ont un émail particulier.

On voit assez fréquemment sur les blasons allemands un fragment de muraille fait en forme de degré et qu'on appelle *pignon;* il faut blasonner le nombre des montants ou degrés du pignon.

Digitized by Google

Un *pont* occupe généralement toute la largeur de l'écu, il faut indiquer, en blasonnant, le nombre de ses arches; il est *maçonné de...*, lorsque ses rayons et ses pierres sont d'un émail particulier.

Fig. 129.

Une *porte,* un *portail* sont rares en armoiries, de même qu'une *potence,* que l'on y rencontre cependant, comme le *puits,* la *quintaine,* poteau fixé en terre, le *rangier,* fer sans manche, la *pyramide,* le *rocher,* la *roue,* ordinairement à huit rais; lorsque ce nombre n'est pas atteint, ou s'il est dépassé, il faut l'exprimer.

Le *triangle* est une figure représentant un triangle équilatéral plein et posé sur sa base; s'il est posé sur une pointe, on le dit *versé;* si, au lieu d'être plein, il est vide, il faut l'exprimer.

Le *caducée. D'azur, au caducée d'or* (fig. 129).

Fig. 130.

On désigne sous le nom de *vaisseau* ou *navïre,* tout bâtiment de mer dont on ne peut préciser l'espèce. Le vaisseau est *équipé,* quand il a tous ses agrès; *habillé de...*, quand sa voilure est d'un émail différent de celui de sa coque; *flottant* ou *voguant,* quand il est représenté sur la mer, et *flammé,* lorsque la flamme des mâts est d'un émail particulier.

Digitized by Google

La *vertenelle,* bande de fer propre à tenir une porte sur ses gonds.

Une *ville* est parfois représentée sur écu par une agglomération de trois ou quatre petites maisons entourées d'une muraille. Ce sont particulièrement les armes de quelques villes de France.

Fig. 131.

Il est bien entendu qu'en dehors des différentes figures ci-dessus énumérées, il en est de toute espèce qu'on blasonne facilement en les désignant par leurs noms, telle une chaudière, qu'on rencontre sur les armoiries d'Espagne et de Portugal, et qui est considérée en ces pays comme une pièce honorable. En France, on l'appelle chaudron, et elle n'a pas plus de signification qu'un pot à l'eau, qu'on désigne sous le nom d'aiguière, ou une patenôtre, qui représente un chapelet, ou un pampre, qui ne diffère d'un cep de vigne qu'en ce qu'il n'a ni racines ni échalas. Un certain nombre de figures empruntées à l'habillement sont assez fréquemment employées. Voici un blason : *d'argent, à trois chaperons de gueules.*

Fig. 132.

On rencontre tout sur les écus, même des objets qu'on ne s'attend pas à y voir : un peigne, par exemple, des gouttes, parties rondes ou hémisphériques d'un li-

Digitized by Google

quide quelconque, des larmes, qui ressemblent aux gouttes, avec cette différence que la goutte est en forme de poire, tandis que la larme a sa partie supérieure ondoyante. (Voir le *Glossaire* à la fin du volume.)

Fig. 133.

Les armoiries parlantes, qui sont de véritables rébus héraldiques, donnent seules la clef de la présence d'une foule de figures qu'on s'étonne à bon droit de voir meubler certains blasons.

Terminons ce chapitre par les figures de fantaisie :

Le *dragon,* animal représenté de profil, avec une tête, une poitrine et des pattes de devant assez semblables à celles du griffon, le corps terminé en queue de poisson tournée en volute, l'extrémité levée, et les ailes de la chauve-souris. La langue a son extrémité en forme de dard; le dragon est *langué de...*, lorsque sa langue a un émail particulier.

Fig. 134.

On appelle dragon monstrueux celui qui est représenté avec un visage humain ayant la barbe composée de serpents.

Le *griffon* a la partie supérieure de l'aigle et celle inférieure du lion; il est toujours de profil et rampant.

L'*hydre,* monstre à sept têtes, la plus basse pendante à un seul filament, et une queue de serpent; son émail ordinaire est de sinople.

Digitized by Google

La *licorne,* représentée sous la forme d'un cheval, ayant une corne sur le front, une barbe de chèvre et les pieds fourchus; elle est dite *accornée,* lorsque sa corne est d'un émail particulier; *animée,* lorsque ce sont ses yeux; *onglée,* quand ce sont les ongles de ses pieds.

Fig. 135.

Elle est *saillante* et non *rampante,* en *défense,* lorsqu'elle paraît la tête baissée; *accroupie,* lorsqu'elle est assise les deux pieds de devant touchant à terre, et *acculée,* lorsque, assise, ses pieds de devant sont levés. Elle s'emploie assez souvent comme support. (Voy. armes d'Angleterre, fig. 262.)

Le *phénix,* oiseau qui paraît dans l'écu de profil, les ailes étendues; sa tête est à peu près celle de l'aigle; il est toujours représenté sur un bûcher qu'on nomme immortalité, et dont il faut indiquer l'émail quand il diffère de celui de l'oiseau.

Fig. 136.

La *salamandre,* espèce de lézard au long col, la langue et la queue terminées en pointe de dard, ayant quatre pattes; elle est représentée de profil et placée au milieu d'un feu ardent qu'on ne dit *allumé* que lorsque les flammes sont d'un émail particulier. Quelquefois la salamandre a

Digitized by Google

la tête *contournée;* la queue est toujours levée sur le dos arrondi.

Le *sphinx,* représenté avec la tête et le sein d'une jeune fille, les griffes du lion, le corps d'un chien et la queue d'un dragon. On le représente *en repos,* c'est-à-dire couché et étendu sur ses pattes, la tête levée.

Fig. 137.

La *sirène,* représentée avec la tête, le sein, les bras, le corps jusqu'au nombril, d'une jeune fille, et le reste terminé en queue de poisson.

Elle tient de la main dextre un miroir ovale et de la sénestre un peigne. Souvent elle est issante de la mer; parfois elle apparaît dans une cuve, et alors elle prend le nom de *Mélusine.* Quelquefois la sirène a une double queue; on l'annonce en blasonnant.

Fig. 138.

Le *centaure,* représenté comme un être dont la partie supérieure est celle d'un homme, et l'inférieure celle d'un cheval ou d'un taureau; dans ce dernier cas, on ne l'appelle plus centaure, mais *minotaure;* il est ordinairement armé d'une massue; s'il tire de l'arc, il prend une troisième appellation : c'est un *sagittaire.*

La *chimère,* créature ayant le visage et la gorge d'une femme, la poitrine et les jambes de devant d'un

Digitized by Google

lion, le corps d'une chèvre, les jambes de derrière d'un griffon et la queue d'un serpent.

Le *diable,* représenté sous les traits d'un homme nu, barbu, ceint d'une sorte de lambrequin, les pieds et les mains terminés en griffes, des cornes de cerf sur la tête, des ailes de chauve-souris et une queue recourbée.

Fig. 139.

La *harpie,* buste de femme sans bras, avec les ailes éployées, les serres et la queue d'une aigle (fig. 140).

Le *lion dragonné,* dont la partie inférieure du corps est terminée en forme de dragon.

Le *lion mariné,* vu aussi sous la forme d'un lion avec sa crinière et ses deux pattes jusqu'à mi-corps, et se terminant ensuite en queue de poisson.

Fig. 140.

Enfin, le *lion ailé,* le *cerf ailé,* qui sont aussi des animaux chimériques (fig. 90).

Un écu peut être *palé, bandé, fascé,* c'est-à-dire couvert de pals, de bandes, de fasces.

Supposons l'écu coupé par cinq lignes obliques de dextre à sénestre, cela donne six parties égales, c'est-à-dire six bandes qu'on blasonne toujours, en commençant par la première du

Digitized by Google

haut, etc., on dit : *bandé d'azur et d'argent de six pièces.*

Si, au contraire, on coupe l'écu par six lignes, on blasonne : *d'azur, à trois bandes d'argent,* ce qui n'est pas du tout la même chose (fig. 141).

Fig. 141.

Dans le premier cas, il y a autant de bandes d'azur que de bandes d'argent; dans le second, c'est un fond d'azur sur lequel sont peintes trois bandes d'argent.

Ce que je dis pour les bandes peut naturellement s'appliquer aux pals, aux barres, aux fasces.

Et non seulement l'écu peut être palé, bandé, etc., mais le chef peut l'être aussi de la même façon, comme la bande, comme la croix.

D'ailleurs, chaque pièce a ses attributs, soit particuliers, soit communs à d'autres; on en trouvera l'explication au répertoire très détaillé qui se trouve plus loin; mais il en est quelques-unes qui en possèdent de trop usités pour ne pas les énumérer ici.

Ainsi, la croix, qui est certainement la pièce qui meuble le plus d'écus, peut-elle être *accompagnée, diguisée, alésée, ancrée, anglée, anillée, ansée, bordée, bourdonnée, bretessée, brochante, câblée, de Calvaire, cannelée, cantonnée, chargée, clavelée, cléchée, componée, coupée, cramponnée, à degrés, denchée, écartelée, échiquetée, écotée, émanchée, engrelée, enhendée, entée, équipollée, fichée, fleurdelisée, fleuronnée, florencée, fourchée, fourchetée, frettée, fuselée, gringolée,*

Digitized by Google

guivrée, de Jérusalem, de Lorraine, losangée, maçonnée, nébulée, nillée, ombrée, ondée, papelonnée, partie, pascale, pattée, patriarcale, au pied haussé, au pied fiché, perronnée, pommetée, potencée, recercelée, recroisetée, remplie, repotencée, resarcelée (qu'il ne faut pas confondre avec recercelée), *retraite, retranchée, de Saint-André, de Toulouse, tréflée, treillissée, vairée, vidée, vivrée,* etc. (Voir le *Répertoire des attributs,* pour l'explication de tous ces mots.)

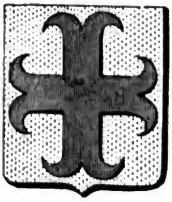

Fig. 142.

Naturellement la simple croix n'a que sa désignation : croix.

La représentation par le dessin de ces figures n'est pas indispensable ; par la description qu'il en est donnée, il est facile de reconnaître chacune d'elles. Voici la croix *ancrée* (fig. 142). J'expliquerai seulement la forme de quelques-unes d'entre elles, entre autres celles de Lorraine, de Toulouse.

Fig. 143.

La croix de Lorraine est appelée aussi *croix patriarcale,* tout comme la croix de Malte prend aussi le nom de *croix de Jérusalem.* Elle a deux croisillons inégaux : *d'argent, à la croix de Lorraine de gueules* (fig. 143). La croix de Toulouse est une croix alésée, vidée, cléchée et pommetée (fig. 144).

Digitized by Google

Quant à la *croix de Saint-André,* c'est un simple sautoir qu'on nomme aussi *croix de Bourgogne.* La *croix de la Passion* ou croix du Christ est la croix latine à formes massives; la *croix de résurrection,* appelée aussi *croix pascale* ou *triomphale,* ne diffère de la dernière qu'en ce qu'elle est plus légère et presque toujours accompagnée d'une bannière.

Fig. 141.

On donne le nom de *croix de saint Jean-Baptiste* à une croix pascale munie d'une bandelette qui porte ces mots : *Ecce agnus Dei.*

La *croix de potence,* qu'on nomme aussi tau (voir fig. 71) et croix de Saint-Antoine, est une croix latine sans branche supérieure, c'est-à-dire qu'elle n'a que trois branches; la traverse est parfois munie d'une sorte d'anse ou anneau, et alors elle prend le nom de croix ansée.

Le chevron a aussi de nombreux attributs : il peut être *abaissé, accompagné, adextré, bandé, bordé, bretessé, brisé, chargé, contrepointé, coticé, couché, coupé, crénelé, denché, diapré, échiqueté, écimé, émanché, engrêlé, failli, fretté, fuselé, losangé, nébulé, ondé, parti, plié, renversé, resarcelé, retrait, surmonté, tiercé, treillissé, vivré,* etc.

On remarquera que, parmi ces divers attributs, une certaine quantité a déjà été désignée pour la croix.

En effet, le chevron, comme la croix, peut être *échiqueté* ou *losangé,* puisque ces mots veulent dire un

Digitized by Google

chevron ou une croix couvert de carrés d'échiquier ou de losanges.

Mais il est un attribut qui est commun à toutes les pièces et figures, c'est l'*accompagné,* puisque chaque pièceo ccupant la place principale sur un écu peut être accompagnée par d'autres.

Fig. 145.

Ce qu'il importe de préciser, c'est la place assignée aux figures qui accompagnent les autres.

Ainsi, par exemple, prenons : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux mains d'argent posées en chef, et d'un croissant du même,* c'est-à-dire aussi d'argent, *en pointe.*

Le chevron occupe la place principale de l'écu ; de chaque côté de sa pointe se trouve une main ; entre ses jambes, c'est-à-dire vers la pointe de l'écu, le croissant. Autre exemple : *d'or, à la croix endentée d'argent, accompagnée ou cantonnée de quatre têtes de léopard d'azur.*

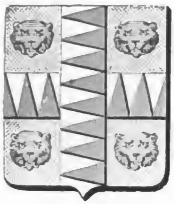

Fig. 146.

Il vaut mieux, quand il s'agit de la croix, se servir de l'expression *cantonnée,* puisque chaque tête occupe un canton.

Supposons que la tête que nous voyons en bas à gauche n'existe pas, la croix serait donc *cantonnée de trois têtes de léopard, une à chaque canton du chef et une au canton sénestre de la pointe.*

Digitized by Google

La bande, la barre, sont accompagnées quelquefois à dextre, quelquefois à sénestre, en chef ou en pointe, de plusieurs figures. Il est donc absolument nécessaire d'indiquer où elles doivent être placées.

Notez qu'en art héraldique, quiconque sait bien expliquer la couleur, le nombre et la place de chaque pièce peut commander à un peintre en armoiries la reproduction fidèle d'un blason et le peintre l'exécuter, si lui aussi sait comprendre et mettre à exécution ce qu'on lui blasonne, sans que ni l'un ni l'autre ait de modèle sous les yeux.

Il ne s'agit que d'un peu d'attention et d'habitude.

Lorsqu'une bande ou une barre est accompagnée de deux pièces, une de chaque côté, on la dit *accostée*. Ce mot n'a pas besoin d'être expliqué. Le pal est aussi *accosté* lorsqu'il se trouve de même flanqué de pièces pareilles en forme, en nombre et en position.

Trois pièces ou figures quelconques se posent ordinairement 2 et 1, quatre se posent 2, 2, cinq en sautoir ; mais tout cela peut varier à l'infini. Trois colonnes peuvent être rangées en fasce, six fusées peuvent être accolées dans le sens de la bande, dix sont quelquefois 4, 3, 2 et 1. On a vu plus haut un écu : *de sinople, à trois canettes d'argent posées en bande* (fig. 40).

Mais un attribut qu'il est aussi important de ne pas négliger, c'est le *chargé*.

Toute pièce sur laquelle il y en a une autre est dite *chargée*.

Toutes les pièces héraldiques et toutes les figures d'animaux, d'objets divers peuvent être chargées de

Digitized by Google

besants, d'étoiles, de trèfles, de roses, de losanges et de nombreuses autres figures ou pièces dont on doit naturellement indiquer le nombre et l'émail.

La figure 130, par exemple, se blasonne : *d'azur, au navire antique d'argent, voguant sur une mer du même; au chef cousu de gueules, chargé à dextre d'un soleil d'or et à sénestre d'un dextrochère du même, mouvant d'une nuée d'argent.*

Il est facile de se rendre un compte exact de tout cela.

Digitized by Google

CHAPITRE II

RÉPERTOIRE DES ATTRIBUTS

Abaissé, attribut de toute pièce placée au-dessous de la place que la règle héraldique lui impose; ainsi le chef qui occupe la partie haute de l'écu peut céder sa place, être abaissé sous un autre chef de concession ou de patronage, soit de la part d'un souverain, soit de celle de la religion; les commandeurs et les chevaliers de Malte portent le chef de Saint-Jean de Jérusalem au-dessus de celui qui pourrait exister dans leurs armoiries personnelles.

Le chef peut être abaissé par un simple filet de l'émail du champ qui le surmonte.

La fasce est dite aussi abaissée quand on la place plus bas que le tiers du milieu et de l'écu qu'elle occupe ordinairement. — De même le chevron.

Ce mot s'emploie aussi pour qualifier les ailes d'un oiseau qui, au lieu d'être étendues, descendent vers la pointe; le vol et le demi-vol peuvent être abaissés.

Enfin, il est applicable à une pièce ou à un écu contenant une figure destinée à perpétuer le souvenir d'une faute ou d'un crime.

Ainsi saint Louis, voulant punir un fils qui avait outragé sa mère, ordonna qu'il retranchât la langue et

Digitized by Google

les griffes du lion qu'il portait dans ses armes et qui devint un lion diffamé, synonyme d'abaissé.

En somme, le nom seul l'indique suffisamment; l'abaissement peut être une modification apportée à des armoiries pour perpétuer le souvenir d'une action déshonorante.

Abime (en), on le sait, l'abîme est le centre de l'écu; mais, lorsqu'on dit qu'une pièce est en abîme, c'est qu'elle n'est pas seule et qu'elle est plus petite que celles qui l'accompagnent. Car, lorsqu'on dit: *d'or, au tourteau d'azur,* on n'ajoute pas *en abîme;* on suppose bien qu'une seule pièce est toujours en abîme, lorsqu'on ne dit pas qu'elle occupe une autre place.

Fig. 147.

Abouté, attribut des pièces allongées qui sont mises bout à bout et qui correspondent par les pointes, comme les otelles, les fusées, les épées, les branches, les losanges et même les mouchetures d'hermine dont les bouts correspondent et se joignent en croix. C'est aussi l'attribut d'une pièce dont le bout est arrondi, ou qui est garnie d'un bout.

Accolé est l'attribut de toute pièce posée à côté d'une autre et la touchant; les clefs, les otelles, les losanges, les macles, les rustres, les fusées sont souvent accolés. — Se dit aussi de choses entortillées à d'autres comme une vigne *accolée* à un échalas.

D'argent, à cinq fusées de gueules accolées en bande et ne touchant pas les bords de l'écu (fig. 147).

Digitized by Google

Deux écus joints ensemble ou posés l'un contre l'autre sont accolés; les rois de France accolaient jadis leur écu à celui de Navarre sous une même couronne.

Les colliers d'ordre de chevalerie dont on entoure les écus sont accolés; donc, après avoir blasonné l'écu, on ajoute accolé du collier de tel ordre.

Par extension, les marques qui servent à indiquer les dignités de certains personnages comme les bâtons des maréchaux de France, le sceptre et la main de justice des rois, les étendards, les crosses, sont accolées derrière l'écu. Un seul bâton pastoral placé derrière l'écu d'un prieur est accolé (c'est-à-dire collé à l'écu).

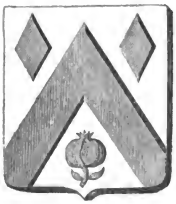

Fig. 148.

Certains héraldistes emploient le mot accolé pour colleté, lorsqu'ils veulent dire qu'un chien ou tout autre animal a un collier autour du cou : c'est une faute.

Accompagné, attribut de la pièce principale ou de la figure placée au centre de l'écu, qui est accompagnée d'autres figures (fig. 148).

Accorné, attribut d'un animal qui est représenté avec des cornes d'un émail différent de celui de son corps.

Accosté; c'est un attribut qu'on peut, sans grand inconvénient, confondre avec l'accompagné, puisqu'il se dit d'une pièce principale posée en pal, en bande ou en barre quand elle en a d'autres à ses côtés. Ainsi le pal peut être accosté de deux, quatre ou six feuilles de laurier, trois d'un côté, autant de l'autre.

Digitized by Google

Il faut bien saisir cette nuance que les pièces accostant doivent être placées dans le sens de la pièce principale qu'elles accostent, c'est-à-dire qu'elles la côtoient; autrement la pièce n'est plus accostée, mais accompagnée.

Il est entendu que, si la pièce principale est ronde un besant, un anneau, un globe, etc., et que cette pièce ait de chaque côté une étoile ou un objet quelconque, il faut dire accompagné à dextre et à sénestre et ne jamais se servir du mot accosté, qui ne peut être l'attribut d'une pièce ronde.

Accroupi, attribut des animaux représentés assis, des lièvres et des lapins quand ils sont ramassés; mais, à l'égard de ces derniers, il n'est pas nécessaire de dire qu'ils sont accroupis, puisque c'est leur position naturelle.

Acculé, attribut du cheval et d'autres animaux représentés cabrés, renversés en arrière de manière qu'ils portent ou sont presque portés sur le derrière; la même expression s'emploie pour désigner deux canons opposés sur leurs affûts. On ne s'en sert guère que lorsqu'on veut indiquer la charge de grand maître de l'artillerie dont l'écu était accompagné de deux canons acculés (fig. 204).

Adextré, attribut de la pièce principale d'un écu, accompagnée, à dextre, d'une pièce secondaire dont il faut avoir soin d'indiquer la position soit en chef, soit en abîme, soit en pointe.

Adossé, attribut de deux animaux représentés rampants ou grimpants et se tournant le dos; deux clefs sont aussi adossées quand leurs pannetons sont tournés

Digitized by Google

en dehors, l'un d'un côté, l'autre de l'autre; deux faux, deux haches, deux doloires, deux marteaux, etc., peuvent être adossés.

Affronté, exactement le contraire d'*adossé;* deux animaux se regardant, deux marteaux, le fer en dedans, etc., sont *affrontés.*

Affuté, attribut d'un canon dont l'affût est d'un émail différent du sien.

Agité, attribut de la mer et des ondes lorsqu'elles sont représentées agitées.

Aiguisé, attribut de toutes les pièces dont les extrémités se terminent en pointe. Un pal est aiguisé, en chef ou en pointe, lorsqu'il est pointu par le haut ou par le bas.

Ailé, attribut des pièces qui sont représentées contre nature avec des ailes, et des oiseaux dont les ailes sont d'un émail différent de celui de leur plumage, des insectes ailés d'un autre émail que celui de leur corps et des moulins à vent qui sont représentés avec des ailes d'un émail particulier.

Ajouré, attribut des fenêtres d'une tour, d'un château, d'une maison qui sont d'un émail particulier (quand il s'agit de la porte, on dit *ouvert*). On se sert aussi du mot ajouré pour désigner une pièce percée à jour pour laisser voir l'émail du champ; mais chaque fois qu'on peut éviter cette façon de dire, il faut le faire. En blasonnant, par exemple : *d'azur, au pal d'or chargé d'un losange du champ,* c'est beaucoup plus simple que de dire : *d'azur, au pal d'or ajouré du champ en losange.*

Ajouté, attribut du chef crénelé dont les créneaux sont d'un émail particulier.

Digitized by Google

Ajusté, attribut d'une flèche ou d'un trait posé sur la corde d'un arc (indiquer de quel côté est la pièce ajustée).

Alaisé, alésé ou alezé, attribut de toute pièce honorable qui ne touche pas les bords de l'écu soit par une de ses extrémités, soit par toutes.

Allumé, attribut d'un animal dont les yeux sont d'un autre émail que celui du corps. Se dit aussi d'un bûcher ardent et des flambeaux, cierges ou autres pièces dont la flamme est d'un émail particulier. Pour le cheval, il vaut mieux dire *animé*.

Alterné, attribut des pièces d'émaux différents et de forme régulière, placées côte à côte et se renouvelant alternativement. Ainsi, par exemple, les triangles des pièces endentées, les carrés des pièces componées, alternent successivement. Ce mot s'applique aussi aux figures semblables placées dans chaque partition de l'écu quand il y a un changement régulier des émaux de cette partition. Les pièces posées de l'un à l'autre offrent en ce sens un emploi du mot *alterné*. Dans l'écartelé, le premier et le quatrième quartier sont souvent *alternés*.

Anché, attribut du badelaire représenté recourbé.

Ancorné, attribut des animaux dont la corne ou le sabot est d'un émail particulier.

Ancré, attribut des croix, des sautoirs ou de toute autre pièce dont les extrémités ou une des extrémités se terminent en forme d'ancre.

Anglé, attribut de la croix et du sautoir quand il y a des figures longues, à pointes, qui sont mouvantes de leurs angles.

Digitized by Google

Anillé, attribut des croix et des sautoirs dont les extrémités se terminent en anilles, ce qu'on confond parfois à tort avec la terminaison en ancre ; l'anille se termine carrément et l'ancre se termine en pointe. Certains héraldistes prétendent que les pièces, pour être anillées, doivent avoir leur milieu percé en carré ; c'est une erreur absolue.

Animé, attribut du cheval dont les yeux sont d'un émail particulier.

Antique ou plutôt *à l'antique,* attribut de toute figure représentant soit un buste de femme coiffée à la mode grecque ou romaine; soit des couronnes dont la forme n'est plus en usage. Les meubles, les vêtements, les bâtiments, les niches gothiques, tout ce qui est emprunté à l'antiquité doit être dit à l'antique, de façon qu'il ne puisse être confondu avec le moderne. Généralement, la couronne placée sur la tête des lions est une couronne à l'antique.

Appaumé, attribut de la main dont on voit la paume. — Contre-appaumée, celle dont on voit le dos.

Appointé, attribut de plusieurs pièces se regardant, se touchant ou convergeant au même point; deux chevrons peuvent être appointés, comme trois flèches mises en pairle peuvent être appointées en abîme. En un mot, tout ce qui se répond par les pointes.

Ardent, attribut du charbon, des torches, des flambeaux dont le feu est d'un émail particulier, ordinairement de gueules; c'est le synonyme d'*allumé*. Cependant les anciens héraldistes voulaient qu'*allumé* se dit d'un cierge, par exemple, ayant une flamme, et qu'*ardent* fût réservé au charbon ou à un tison brûlant sans

Digitized by Google

flamme, mais représenté avec du feu à l'une des extrémités ; en observant cette règle, on est moins exposé à commettre des erreurs.

Armé, attribut d'un animal pourvu de griffes dont l'émail est particulier. On se sert du même mot pour désigner l'homme à pied ou à cheval qui tient à la main une arme, ou même un bras (dextrochère ou sénestrochère) qui tient de la main un badelaire ; de même l'homme, le guerrier, qu'une cuirasse protège, est dit armé ; quand, à la fois, il est ainsi armé contre les coups qu'il pourrait recevoir, et qu'il tient une arme pour en porter aux autres, il est dit *armé de toutes pièces*.

Arraché, attribut des arbres, arbustes, plantes, qui ont des racines apparentes ; il est aussi celui des têtes et membres d'animaux, qui ne sont pas coupés net et qui ont divers lambeaux et filaments encore sanglants ou non sanglants, mais qui paraissent avoir été arrachés violemment du reste du corps.

Arrêté, attribut de l'animal qui est représenté posé sur ses quatre pattes, sans faire aucun mouvement, tandis que lorsqu'il est représenté marchant, on le dit *passant*.

Fig. 149.

Arrondi, attribut des pièces dont la position est plus ordinairement droite, mais qui se trouvent par cas spécial représentées sous la forme courbe, tels que les serpents, les branches d'arbres. Il est aussi l'attribut des

Digitized by Google

pièces qui ont certains traits de crayon ou de burin sans lesquels elles ne paraîtraient pas rondes, ainsi les boules qu'on confondrait avec des tourteaux ou des besants si elles n'étaient pas ombrées, de façon à être représentées en ronde bosse.

D'azur, à trois serpents arrondis d'argent, se mordant la queue (fig. 149).

Assis, attribut des animaux représentés assis sur leur derrière.

Baillonné, se dit de l'animal ayant entre les dents un bâton dont on doit indiquer l'émail.

Bandé, attribut de l'écu dont les bandes sont en nombre égal aux interstices du champ. — Il en est de même pour toute pièce couverte de bandes, c'est-à-dire divisée en espaces égaux dans le sens de la bande.

Bandé-Contrebandé, attribut d'un écu parti, coupé, taillé ou tranché, bandé de façon que les bandes de chaque partition sont opposées comme métal ou émail.

Banneret, attribut du vol peint en bannière et placé sur le cimier.

Barbé, attribut du coq, des dauphins et des comètes, quand leur barbe ou leur chevelure est d'un émail particulier. — Attribut du visage humain représenté avec une barbe d'un émail particulier. — Attribut de la rose pointée.

Bardé, attribut du cheval caparaçonné.

Barré, se dit dans le même sens que bandé, et barré-contrebarré dans le même sens que bandé-contrebandé.

Bastillé, attribut des pièces honorables qui ont des

Digitized by Google

créneaux à leur partie inférieure, c'est-à-dire du côté de la pointe de l'écu.

D'azur, à la bande d'argent, bastillée de trois pièces en pointe, accostée de cinq étoiles d'or, 3 en chef posées 2, 1 et 2 en pointe dans le sens de la bande.

Fig. 150.

Bataillé, attribut d'une cloche dont le battant est d'un émail différent de celui de la cloche.

Becqué, attribut des oiseaux dont le bec est d'un émail particulier.

Besanté, attribut d'un écu, d'une pièce ou d'une figure couverts de besants, c'est-à-dire en nombre indéterminé et dont quelques-uns sortant des bords de l'écu ne sont représentés que par moitié; si le nombre est limité, il faut dire *besanté* de tant de pièces.

Fig. 151.

Bigarré, attribut du papillon et de tout ce qui est nuancé de diverses couleurs; indiquer l'émail ou les émaux.

Billeté, se dit de l'écu couvert de billettes.

Bordé, attribut de toutes pièces dont les bords ont un filet d'un émail particulier.

Bouclé, attribut d'un animal qui a une boucle passée dans le nez. Se dit aussi d'un collier qui a une boucle d'un émail particulier.

Digitized by Google

Bourdonné, attribut des pièces qui ont à leurs extrémités une boule ou pomme pareille à celle qui surmonte le bourdon. Synonyme de pommeté.

Fig. 152.

Boutonné, attribut des fleurs qui ont au centre de leurs pétales un bouton d'émail particulier.

Branché, attribut synonyme de *tigé*.

Bretessé, attribut des pièces honorables crénelées des deux côtés; seul, le chef ne peut être crénelé que par le bas, c'est-à-dire bastillé, et alors on l'appelle bretessé à simple.

Bretessé-Contre-bretessé. Dans le bretessé, le créneau est opposé au créneau; lorsqu'au contraire la saillie est opposée à l'échancrure et réciproquement, la pièce devient contre-bretessée.

Fig. 153.

Brisé, attribut d'armoiries auxquelles un cadet ou un puîné a apporté une modification quelconque. — Attribut d'un ou de plusieurs chevrons séparés par le sommet (fig. 152).

Brochant, attribut des pièces ou figures qui passent par-dessus d'autres, comme, par exemple, le lion qui broche sur l'écu ci-dessus. On dit *brochant sur le tout* quand la pièce qui broche traverse l'écu, comme une bande. La pièce qui broche est un ajoutage, c'est en quel-

Digitized by Google

que sorte une broderie sur la cotte d'armes; aussi la règle qui interdit de mettre émail sur émail et métal sur métal ne lui est pas appliquée.

Fig. 154.

Burelé, attribut de l'écu ou des pièces couvertes de burèles en nombre égal aux interstices du champ. *Burelé d'argent et de gueules de dix pièces, au lion de sable couronné d'or brochant* (fig. 153).

Cablé, attribut de toutes pièces formées ou couvertes de câbles ou de cordes tortillées : *d'azur, à la fasce câblée d'argent.*

Caboché, attribut d'une tête coupée perpendiculairement ou dans sa partie supérieure.

Cabré, attribut du cheval acculé.

Fig. 155.

Cannelé, attribut des pièces dont les bords sont garnis de pointes arrondies en dehors comme les cannelures des colonnes.

Cantonné, attribut de la croix pleine accompagnée en ses quatre cantons ou en un seul de quelque menue pièce.

De gueules, à la croix d'argent cantonnée au premier canton d'une fleur de lis du même.

On peut aussi appliquer ce mot à quatre pièces ou figures placées régulièrement à l'endroit des cantons. Si une pièce placée en abîme est accompagnée par quatre autres pièces placées à l'endroit des cantons,

Digitized by Google

c'est la pièce principale en abîme qui se trouve cantonnée par les autres.

Caudé, attribut de l'étoile et de la comète qui ont une queue ou un rais plus grand que les autres ou d'un émail particulier.

Cerclé, se dit d'un tonneau ou baril dont les cercles sont d'un émail particulier.

Chaperonné, attribut des oiseaux de chasse dont la tête est couverte d'un chaperon et de certains animaux qui en sont ornés.

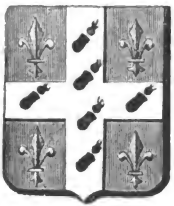

Fig. 156.

Chappé, attribut de l'écu qui s'ouvre en chappe ou en pavillon depuis le milieu du chef jusqu'au milieu des flancs.

Chargé, attribut de toute pièce sur laquelle il y en a une ou plusieurs autres.

De gueules, à la croix d'argent chargée de six mortiers de sable avec leurs bombes et cantonnée de quatre fleurs de lis d'or.

Chatelé, attribut d'un écu ou d'une pièce semée de châteaux.

Chatonné, attribut des diamants ou de toute autre pierre précieuse dont la châsse ou garniture est d'un émail particulier.

Chaussé, l'opposé de chappé ; c'est l'écu s'ouvrant de bas en haut comme un chevron plein renversé.

Chevelé, attribut d'une tête dont les cheveux sont d'un émail particulier.

Chevillé, attribut des ramures d'une corne de cerf:

Digitized by Google

chevillé de tant de pièces, c'est-à-dire de tant d'andouillers ; on dit aussi : *chevillé de* tant *de dagues* ou *cors*.

Chevronné, attribut de l'écu et des pièces dont la surface est couverte de chevrons en nombre égal aux interstices qui forment eux-mêmes chevrons. L'écu chevronné doit avoir huit pièces ; quand il en a davantage, on le blasonne.

Cintré, attribut d'une sphère entourée d'un cercle et d'un demi-cercle d'émail particulier.

Clariné, attribut de tout animal portant une ou plusieurs clarines ; exprimer, en blasonnant, l'émail de ces clochettes.

Clavelé, attribut des pièces sur lesquelles il paraît quelques nœuds ou écots. On dit aussi : une croix clavelée lorsqu'elle a ainsi des nœuds.

Cléché, attribut de la croix dont les extrémités sont terminées en forme d'anneaux de clef.

Cloué, attribut du collier d'un chien, du fer d'un cheval, du treillissé et de toute autre pièce garnie de clous d'un émail particulier.

Cœur (en), attribut de toute pièce placée au centre de l'écu ; synonyme d'*en abîme*.

Colleté, attribut d'un animal pourvu d'un collier, de la molette accompagnée de la branche de l'éperon au bout de laquelle elle est rivée.

Cometé, attribut de toute pièce dont les branches ressemblent à la queue d'une comète.

Componé, attribut des pals, bandes, barres, fasces, croix et sautoirs composés de pièces carrées, de compons d'émaux alternés,

Contre-componé, attribut de la bordure componée

Digitized by Google

lorsque, l'écu étant fascé, les compons de métal correspondent aux fasces d'émail.

Contourné, attribut des animaux dont la tête est tournée à sénestre, au lieu de l'être à dextre ; il s'applique aussi au croissant et au chevron.

Contre-bandé, Contre-barré, Contre-bretessé, Contre-chevronné, Contre-fascé, Contre-palé, Contre-potencé, Contre-vairé, attributs d'écus ou de pièces couverts de bandes, barres, etc., placées en opposition. Sur un écu ou sur une pièce partagée en deux, ainsi, par exemple : *parti d'or et de gueules, contre-bandé de six pièces.*

Contre-écartelé, quartiers d'un blason écartelé, subdivisés eux-mêmes en quatre autres quartiers d'une bordure dont l'émail est alternativement opposé à celui de l'écu écartelé.

Contre-herminé, attribut de l'écu ou de la pièce couverte d'hermine dont le fond est de sable et les mouchetures d'argent.

Contre-passant, attribut d'animaux posés l'un au-dessus de l'autre et passant dans un sens opposé l'un à l'autre, c'est-à-dire que l'un regarde à dextre, l'autre à sénestre.

Cordé, attribut d'un instrument de musique et d'un arc dont les cordes ou la corde est d'un émail particulier.

Cotiçé, attribut de l'écu rempli de cotices alternativement de métal et d'émail.

Contre-coticé, lorsque l'écu est divisé en deux parties égales par une diagonale de gauche à droite et que les demi-cotices qui se correspondent sont d'un émail différent, il est dit contre-coticé.

Digitized by Google

Cotoyé, attribut des pals, des bandes, des barres, lorsque ces pièces sont côtoyées d'autres pièces posées aussi en pal, en bande ou en barre. — C'est le synonyme d'*accosté,* mais il s'applique principalement aux pals, bandes accompagnées de menues pièces en nombre; prenons, par exemple, une bande *côtoyée de dix billettes dans le sens de la bande.*

Couard, attribut du lion qui porte la queue entre les jambes.

Couché, attribut du chevron et du croissant qui ont leur partie saillante appuyée ou tournée au côté dextre de l'écu; — du dauphin dont la tête et la queue sont tournées du côté inférieur de l'écu; — des billettes et de quelques pièces de longueur qui, au lieu d'être représentées posées verticalement, le sont horizontalement.

Coulissé, attribut d'un château ou d'une tour dont la herse est fermée.

Coupé, attribut de l'écu ou de pièce partagé horizontalement en deux parties égales — des membres des animaux coupés net.

Couplés, se dit de deux chiens de chasse liés ensemble.

Courant, attribut du chien et de plusieurs animaux à quatre pattes représentés comme s'ils couraient.

Courbé, attribut de la fasce lorsqu'elle est représentée voûtée en arc.

Couronné, attribut de tout ce qui est surmonté d'une couronne.

Cousu, attribut spécial aux pièces honorables qui, par exception aux règles du blason, se trouvent placées couleur sur couleur ou métal sur métal.

Digitized by Google

Couvert, attribut du donjon ou de la tour qui a un toit pointu.

Cramponné, attribut des pièces dont les extrémités se terminent en forme de crampon.

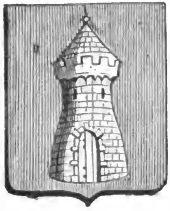

Fig. 157.

Crénelé, attribut de toute pièce découpée en forme de créneaux dirigés vers le chef, c'est-à-dire l'opposé de bastillé. *Crénelé* s'applique principalement aux tours et châteaux : *d'azur, à trois fasces murailles d'argent et crénelées, la première de cinq pièces, la seconde de quatre et la dernière de trois; celle-ci ouverte en porte ronde au milieu* (fig. 158).

Crêté, attribut des animaux à crête, coqs, dauphins, etc., lorsque la crête est d'un émail particulier.

Croisé, attribut du globe impérial et des bannières qui ont une croix.

Fig. 158.

Découpé, attribut des lambrequins dont les découpures ont la forme de feuilles d'acanthe; — de toute pièce dont les lignes extérieures présentent des découpures irrégulières.

Défendu, attribut du sanglier ou de l'éléphant dont la défense est d'un émail particulier.

De l'un a l'autre, attribut de figures semblables placées sur chacune des pièces de la partition et alternant les émaux de celle-ci.

Digitized by Google

De l'un en l'autre, attribut de plusieurs pièces qui occupent les deux partitions d'un écu parti, coupé, tranché, taillé, etc., de façon qu'elles sont d'émail sur la partition de métal et de ce même métal sur la partition du même émail.

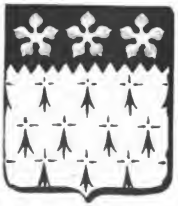

Fig. 159.

Démembré, attribut de l'aigle, du lion ou de tout autre animal dont les membres sont séparés ; s'emploie plus particulièrement à l'égard des oiseaux.

Denché, s'emploie souvent pour dentelé. *D'hermine, au chef denché de sable, chargé de trois quintefeuilles d'argent.*

Denté, attribut de l'animal qui montre des dents d'un émail particulier.

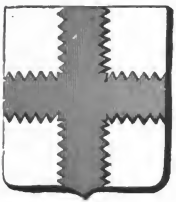

Fig. 160.

Dentelé, attribut des pièces honorables dont les bords sont garnis de dents pointues et sans nombre, comme celles d'une scie. Les vieux héraldistes se sont servis du mot *denché* dans le même sens, mais dentelé vaut mieux.

Dépouillé, attribut de l'animal représenté sans sa peau (très rare).

Désarmé, attribut de l'aigle représentée sans ongles.

Deux et un, disposition de trois pièces posées deux en chef et une en pointe, c'est-à-dire en forme de triangle renversé; se dit également de trois pièces accompagnant une pièce principale qui les sépare comme la fasce; par

Digitized by Google

exemple, on dira : *d'azur, à la fasce d'or chargée de trois pensées au naturel et accompagnée de trois mains appaumées d'argent deux et une,* ou *deux en chef, une en pointe.*

Diadémé, attribut de l'aigle dont la tête est entourée d'un cercle.

Diapré, se dit de la damasquinure tracée sur les pièces ou sur l'écu. Il n'y a guère que les armoiries allemandes et des autres peuples du Nord qui soient diaprées.

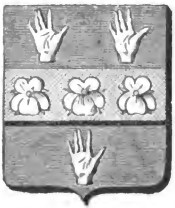

Fig. 161.

Diffamé, attribut du lion représenté sans queue, synonyme d'abaissé par rapport aux armes.

Donjonné, attribut des tours et des châteaux ou de tout autre édifice, dont la partie supérieure porte des tourelles ou donjons.

Dormant, attribut de tout animal paraissant dormir.

Dragonné, attribut de plusieurs quadrupèdes, mais plus particulièrement du lion dont le corps, à partir du milieu, se termine en queue de dragon.

Du champ, se dit de toute pièce qui en charge une autre et qui est de la couleur du fond de l'écu, de manière à éviter la répétition; ainsi : *d'or, au chef de gueules, chargé de deux annelets du champ.*

Du même, se dit d'une pièce d'un métal déjà nommé : *d'or, au chevron de gueules accompagné de trois étoiles du même*, c'est-à-dire aussi *de gueules.* Quelques héraldistes disent parfois *de même* pour *du même,* cela n'est pas précisément une faute; mais il est

Digitized by Google

plus correct de dire du même, c'est-à-dire du même émail.

Ébranché, attribut d'un arbre dont on a coupé les branches et dont les écots seuls paraissent.

Écaillé, attribut des poissons dont les écailles sont d'un émail particulier.

Écartelé, attribut de l'écu, partagé en quatre quartiers; — contre-écartelé se dit du quartier divisé lui-même en quatre parties.

Écartelé en sautoir, attribut de l'écu divisé en quatre quartiers par deux traits dont l'un part de l'angle dextre du chef pour aller à l'angle sénestre de la pointe, et l'autre de l'angle sénestre du chef pour aller à l'angle dextre de la pointe. L'écartelé en sautoir, contre-écartelé, devient gironné.

Échiqueté, attribut de l'écu ou de pièces couvertes de carrés d'échiquier. On voit aussi des lions et autres animaux échiquetés; mais ce cas se produit plutôt en Espagne et en Italie qu'en France. L'écu échiqueté est ordinairement composé de vingt à vingt-quatre carrés.

Écimé, attribut du chevron dont la pointe est coupée horizontalement.

Éclaté, attribut des lances et des bâtons représentés brisés; quelques héraldistes donnent aussi cet attribut au chevron; — c'est un tort, il vaut mieux employer le mot brisé. — Attribut de l'écu quand ses divisions sont tracées en zigzag.

Écorché, s'est dit des animaux de gueules. Cette expression n'est plus en usage, mais on la voit employée par les anciens armoristes qui considéraient les animaux de gueules comme représentés sans peau.

Digitized by Google

Écoté, attribut des branches d'un arbre qui n'ont plus leurs menues branches. On le dit parfois aussi du tronc, mais le mot ébranché est l'expression la plus juste; on ne doit se servir du mot *écoté* que pour une branche, de façon à éviter la répétition de branche *ébranchée*. — Contre-écoté, lorsque les écots sont opposés et d'émail différent.

Effaré, attribut du cheval levé sur ses pieds, synonyme de *cabré*, *effrayé* et *forcené*.

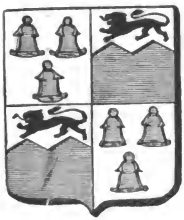

Fig. 162.

Effarouché, attribut du taureau, du bœuf ou du chat rampant (synonyme d'*effrayé* et de *furieux*).

Effeuillé, attribut de l'arbre représenté sans feuilles.

Effrayé, attribut d'un animal *effaré*, *furieux* (synonymes).

Élancé, attribut du cerf représenté courant.

Emaillé, attribut de toute pièce ou figure d'une couleur déterminée.

Embatonné, attribut d'une colonne cannelée.

Émanché, attribut de pièces de deux émaux différents s'enclavant les uns dans les autres en forme de triangles pyramidaux; l'émanché se figure coupé, parti tranché et taillé : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent, à trois étriers d'azur, aux 2 et 3 d'azur, au chef émanché d'argent, chargé d'un lion léopardé de sable.* — Contre-émanché, si les triangles sont opposés par la pointe.

Embouché, attribut des huchets, cors, trompettes, dont l'embouchure est d'un émail particulier.

Digitized by Google

Embouté, attribut des marteaux, maillets, instruments de chasse dont les bouts sont garnis d'une virole ou d'un anneau d'un émail particulier.

Embrassé, attribut de l'écu qui diffère du chappé en ce sens qu'il est mouvant de l'un des flancs de l'écu. Il faut ne pas manquer d'indiquer si l'écu est embrassé à dexte ou à sénestre (s'il l'est à sénestre, c'est la pointe de l'embrassé qui touche au bord de l'écu sénestre et le grand côté du triangle occupe tout le bord dextre).

Emmanché, attribut des marteaux, outils, avec manche d'émail particulier.

Emmuselé, attribut des animaux pourvus, d'une muselière.

Émoussé, attribut d'un fer de lance, de flèche ou de baïonnette sans pointe.

Empenné, attribut des flèches et des javelots garnis de plumes d'un émail particulier.

Empiétant, attribut de l'oiseau de proie qui tient dans ses serres un objet quelconque.

Empoigné, attribut des flèches posées en pal et en sautoir réunies à leur centre et de toutes autres pièces de longueur placées dans cette position.

Enchaussé, attribut de l'écu taillé obliquement du milieu d'un côté à la pointe du côté opposé (synonyme de *chaussé*).

Enclavé, se dit d'un écu parti ou coupé, tranché ou taillé, quand l'une des partitions pénètre ou s'*enclave* dans l'autre par une échancrure ordinairement de forme carrée.

Enclos, attribut d'une pièce entourée d'un double trescheur.

Digitized by Google

Encoché, attribut de la flèche posée sur la corde d'un arc (synonyme d'*ajusté*).

En défense, attribut de la licorne quand elle baisse la tête et présente sa corne; — du hérisson roulé en boule.

Endenté, attribut de pièces couvertes de longs triangles alternés d'émaux différents.

Enfilé, se dit des couronnes, annelets et autres pièces rondes et ouvertes qui sont passées dans des fasces, bandes, barres, lances, etc.

Enflammé, attribut de toutes pièces et particulièrement du cœur lorsqu'il en sort des flammes; — de la grenade artificielle qui paraît éclater.

En forme, attribut du lièvre au repos.

Englanté, attribut du chêne chargé de glands.

Engoulant, attribut d'un animal avalant quelque chose.

Engoulé, attribut des pièces dont les extrémités sont dans la gueule d'un animal ou de plusieurs.

Engrêlé, attribut des pièces honorables bordées de dents fines, séparées par des intervalles arrondis.

Enguiché, synonyme d'embouché.

Enhendé, attribut de la croix dont les branches sont terminées par des crochets entre lesquels se trouve un fer de lance; — de la croix dont le pied est refendu.

Enquerre (à), attribut des armes dont les pièces sont couleur sur couleur ou métal sur métal.

En repos, attribut des animaux couchés.

Ensanglanté, attribut du pélican, lorsqu'il a la poitrine tachée de sang et de quelques autres animaux lorsqu'ils ont la gueule ensanglantée; — des animaux dont le sang coule; — des armes et autres pièces qui sont

Digitized by Google

teintes de sang. A l'égard du pélican ensanglanté, lorsqu'on le dit *dans sa piété,* il n'est pas nécessaire d'ajouter ensanglanté, c'est synonyme.

Enté, attribut des pièces qui s'engrènent les unes dans les autres par des découpures de forme ronde; l'entaille faite au bas de l'écu par deux traits concaves partant du centre, pour gagner les angles de la pointe, se nomme l'Enté en pointe. — Attribut du chevron plein dont les côtés sont recourbés en dedans; il ne doit avoir en hauteur que le tiers au plus de l'écu.

Fig. 163.

Parti : au 1er de gueules, à la tour donjonné d'or, au 2 d'argent, au lion armé lampassé de gueules, couronné d'or, enté en pointe d'argent, à la mer d'azur semée d'îles d'or au centre un globe du même, cintré et surmonté d'une croix fleurdelisée d'or.

Enté-nébulé, attribut de pièces découpées des deux côtés par des entailles formant alternativement une saillie ronde et une concavité et s'enclavant dans l'émail du champ qui revêt la même forme.

Entravaillé, attribut des animaux qui sont entrelacés dans des pièces de longueur et des oiseaux qui ont un bâton ou quelque autre pièce passée entre les ailes et les pattes.

Entrelacé, attribut des croissants, anneaux, etc., passés les uns dans les autres.

Entretenu, attribut des clefs ou pièces du même genre, dont les anneaux sont entrelacés.

Digitized by Google

Épanoui, attribut des fleurs et particulièrement de la fleur de lis, dont le fleuron supérieur est ouvert et qui a des boutons entre les fleurons des côtés.

Éployé, attribut des aigles dont les ailes sont étendues. Les autres oiseaux qui ont les ailes dans cette position sont dits au *vol étendu*.

Équipé, attribut du vaisseau garni de tous ses agrès; — et aussi du cavalier armé de toutes pièces, toutefois *armé* vaut mieux.

Équipolé, attribut de l'écu rempli de neuf carrés égaux; lorsque ceux des quatre coins et celui du centre sont d'un même émail et les autres d'un autre émail, ces carrés se nomment *points* et on peut également blasonner : *neuf points équipolés*.

Essorant, attribut des oiseaux dont les ailes s'entr'ouvrent, pour leur permettre de prendre leur essor.

Essoré, attribut des oiseaux en plein vol; — du toit d'une maison quand il est d'un autre émail que le reste de la construction.

Étêté, attribut d'un animal représenté sans tête.

Étincelant, attribut du charbon ardent dont il sort des étincelles.

Étincelé, attribut de l'écu ou de pièces chargées d'étincelles.

Évidé, attribut d'une pièce qui est à jour et laisse voir le champ. Synonyme de vidé.

Éviré, attribut du lion, du cheval, du taureau, etc., représentés sans la marque du sexe.

Failli, attribut du chevron dont une des branches est séparée en deux (on dit aussi *rompu*).

Fascé, attribut de l'écu qui est divisé en quatre, six

Digitized by Google

ou huit parties égales, horizontales, de deux émaux alternés.

Fascé contre-fascé, attribut de l'écu parti, et fascé d'émaux opposés dans chaque division du parti.

Feuillé, attribut des plantes dont les feuilles sont d'un émail particulier; — des fleurs et des fruits qui ont des feuilles contre l'ordinaire.

D'azur, à trois soucis d'or feuillés du même.

Fig. 164.

Fiché, attribut de toute pièce de longueur et particulièrement de la croix et des croisettes dont l'extrémité inférieure est taillée en pointe. Cependant, plus correctement, il faut dire croix ou croisette *au pied fiché;* ainsi ce blason : *de sinople, à la bande d'or chargée de trois croix pattées de sable au pied fiché, posées dans le sens de la bande.*

Fig. 165.

Fier, attribut du lion dont le poil est hérissé.

Fierté, attribut du poisson et particulièrement de la baleine, dont on voit les dents, d'un émail particulier.

Figuré, attribut de toute pièce sur laquelle est représentée l'image d'une figure humaine.

Flambant, attribut d'un pal, d'un sautoir, d'un tronc d'arbre, etc., qui paraissent embrasés en quelqu'une de

Digitized by Google

leurs parties. — Contre-flambant, si les pièces sont opposées.

Flamboyant, attribut des pièces ci-dessus lorsque non seulement elles paraissent embrasées, mais qu'elles se terminent par une flamme ; — du sanglier dont il sort des flammes des yeux, ou de la gueule (très rare en France).

Flanqué, attribut de l'écu lorsqu'il est parti de deux traits par deux demi-ovales adossés, qui donnent à la partie du milieu la forme d'un pal très élargi à ses extrémités.

Cette figure d'armoirie est très rare en France.

Fleurdelisé, attribut des croix et de toutes autres pièces dont les extrémités se terminent par une fleur de lis. — Contre-fleurdelisé, quand les pièces ont des fleurs de lis de deux côtés et opposées.

Fleuré, Fleureté ou Fleuronné, attribut des pals, des bandes et autres pièces bordées de fleurs ou terminées par une ou plusieurs fleurs. Il est bon d'indiquer de combien de fleurons la pièce est bordée d'un côté ou des deux. — Contre-fleuré, fleureté ou fleuronné si les fleurs sont opposées ou si les fleurons alternent.

Fleuri, attribut de plantes qui sont chargées de fleurs.

Florencé, attribut de la fleur de lis qui a des boutons entre ses pétales ; — d'une croix terminée par une fleur de lis ; dans ce cas, c'est le synonyme de fleurdelisé. Les deux locutions s'emploient indistinctement.

Flottant, attribut des navires posés sur les ondes — comme le navire de la ville de Paris ; — du nid de l'alcyon qui, selon la tradition, est construit sur l'eau ;

Digitized by Google

il n'est nécessaire d'indiquer l'attribut que lorsque le nid flotte sur une mer d'un autre émail ; — des oiseaux aquatiques qui semblent posés sur l'eau.

Certains héraldistes donnent aussi cet attribut aux poissons, alors qu'eux aussi sont posés sur l'eau; dès qu'ils y sont à peine entrés, ils deviennent *nageant*.

Flotté, attribut d'une pièce ondée en forme de flots.

Forcené, synonyme d'*effaré*.

Fourché, attribut de la croix dont les extrémités sont terminées en fourche; si c'est seulement la branche inférieure qui est ainsi faite, c'est une croix au pied fourché ; — de la queue de tout animal, quand elle est divisée en deux parties, particulièrement, celle du lion qui est souvent représentée fendue en deux à son extrémité. On peut la dire aussi *fourchue*.

Fig. 166.

Fourcheté, attribut de la croix lorsque ses branches sont terminées en fourchette semblables à celle qui servait anciennement pour supporter les mousquets.

Frangé, attribut des gonfanons, des bannières et des vêtements qui sont ornés de franges.

Fretté, attribut de l'écu et des pièces dont la surface est chargée de quatre frettes au moins et de huit au plus.

Fruité, attribut des arbres chargés de fruits quand ces fruits sont d'un émail particulier; au reste, ils le sont presque toujours.

REESE LIBRARY of the UNIVERSITY of CALIFORNIA.

Digitized by Google

Furieux, attribut du taureau quand il est levé sur ses pieds de derrière. Synonyme d'*effarouché*.

Fuselé, attribut de l'écu et des pièces honorables dont la surface est couverte de fusées sans nombre de deux émaux alternés.

Futé, attribut d'une arme telle que flèche, lance ou d'un étendard dont le manche ou le fût est d'un émail particulier. — Plus spécialement, de l'arbre dont le tronc est d'un autre émail que les feuilles.

Gai, attribut du cheval représenté nu, sans bride, ni harnais.

Garni, attribut du badelaire, de l'épée ou d'une arme similaire dont la garde, la poignée et le pommeau sont d'un autre émail que la lame.

Gironné, attribut de l'écu divisé en huit girons.

Gisant, attribut du cerf représenté couché.

Gorgé, attribut des oiseaux dont le col est d'un autre émail que celui du corps. On le trouve employé comme synonyme de *colleté*.

Goutté, attribut d'un écu ou d'une pièce chargée de gouttes.

Grilleté, attribut des oiseaux de chasse, épervier, faucon, etc., lorsqu'ils ont au col des grelots ou grillets.

Grimpant, attribut de l'animal qui grimpe, qui gravit un lieu escarpé. Employé aussi comme synonyme de *rampant*.

Gringolé, attribut de croix ou autres pièces dont les extrémités se terminent par deux têtes de serpent adossés ; — de la queue de l'amphisbène, quand elle présente plus d'une tête de serpent.

Digitized by Google

Guivré, attribut de la croix dont la tête se termine en tête de serpent dévorant un enfant.

Habillé, attribut d'un buste ou d'un personnage représenté avec ses vêtements ; — du vaisseau qui a toutes ses voiles d'un émail particulier.

Halissant, attribut de la guivre dévorant un enfant.

Haussé, attribut de la croix dont la branche du bas est plus longue que les autres et qui ressemble à la croix, instrument de la passion de Jésus-Christ. Cette croix est alésée et ne touche par aucune de ses branches les bords de l'écu; — du chevron posé de face plus haut que de coutume; — de toute pièce posée plus haut que sa position ordinaire.

Haute, attribut de l'épée posée droite dans l'écu, c'est-à-dire la pointe vers le chef; — de la croix qui a le croisillon placé très haut. Dans ce cas, c'est le synonyme de *haussé*.

Hérissonné, attribut du hérisson dont les dards sont dressés; — du chat qui a le dos élevé et le poil hérissé.

Herminé, attribut de la croix formée de quatre mouchetures d'hermine aboutées. — Contre-herminé, attribut de l'écu ou de la pièce couverte de contre-hermine.

Hersé, attribut des tours et châteaux dont la herse est fermée. Synonyme de *coulissé*.

Horizonté, attribut du soleil et de la lune lorsqu'ils sont placés à l'un des angles de l'écu.

Houssé, attribut du cheval qui a sa housse.

Issant, attribut des animaux dont on ne voit que le haut du corps et qui semblent sortir d'une des pièces

Digitized by Google

de l'écu, ou de ceux qui paraissent sortir de leur retraite ou d'un édifice, et qu'on ne voit qu'à demi. Lorsque les animaux sont adossés, ils sont CONTREISSANT.

JUMELLÉ, attribut des croix, sautoirs, chevrons, formés à l'aide de jumelles.

LAMPASSÉ, attribut de tout quadrupède et par exception de l'aigle, dont la langue, d'un émail particulier, sort de la gueule ou du bec.

Fig. 167.

LANGUÉ, attribut de tous les oiseaux et du griffon, excepté l'aigle, dont la langue est d'un émail particulier.

LÉOPARDÉ, attribut du lion représenté passant.

LEVÉ, attribut de l'ours représenté droit et sur ses pieds de derrière.

LIÉ, attribut de pièces attachées ensemble par un lien; — des cors quand ils ont leurs cordes; — des oiseaux de leurre ou de poing, quand ils ont leur longe. Pour ces derniers, c'est le synonyme de *longé;* il faut toujours désigner l'émail du lien.

LIONNÉ, attribut du léopard représenté rampant.

LONGÉ, attribut de l'oiseau de fauconnerie qui a des liens aux pattes. — Synonyme de *lié*.

LORÉ, attribut des poissons dont les nageoires sont d'un émail particulier.

LOSANGÉ, attribut de l'écu ou de pièces couvertes de losanges alternativement de métal et d'émail, ou d'émail et de métal. Pour blasonner, on doit toujours com-

Digitized by Google

mencer par le premier losange à dextre de l'écu, c'est-à-dire à gauche du lecteur. Losangé, en bande, s'ils sont placés en bande ; — en barre, s'ils sont en losanges barre.

L'un sur l'autre, attribut des animaux passant et placés l'un au-dessus de l'autre ; — de plusieurs pièces, épées, piques, lances, placées de la même façon.

Maçonné, attribut de l'écu divisé en carreaux qui imitent la maçonnerie ; — de constructions dans lesquelles les lignes qui marquent la séparation des pierres sont d'un autre émail.

Mal ordonné, attribut de trois pièces qui, au lieu d'être selon la règle, posées 2 et 1, c'est-à-dire deux en chef, une en pointe, sont placées 1 et 2, c'est-à-dire une en chef, deux en pointe.

Mal taillée (manche), attribut de ce qui pourrait être une manche mal taillée, et ce qui est devenu une figure particulière qu'on rencontre peu dans les armoiries françaises, mais dont les Anglais font un usage assez fréquent.

Mantelé, attribut du lion ou de tout autre animal quand il est recouvert d'une mante ou d'un manteau.

Marché, attribut du pied d'un animal dont la corne est d'un émail particulier. (Ancien terme héraldique qui n'est plus usité.)

Mariné, attribut de l'animal : lion ou autre, qui a une queue de poisson.

Marqué, attribut des dés qui ont des points sur les faces.

Marqueté, attribut du papillon dont le corps est d'un émail particulier.

Digitized by Google

Membré, attribut des aigles et autres oiseaux qui ont des pattes d'un émail particulier.

Menu-vairé, attribut d'écu ou de pièce formée de menu-vair.

Mi-parti, attribut de deux écus coupés par le milieu et joints ensemble en un seul écu, de sorte qu'on ne voit que la moitié de chacun. — Cela se fait quand on joint les armoiries d'une femme à celles de son mari. — D'une pièce de deux émaux ou deux métaux comme un chevron *mi-parti* d'or et d'argent.

Miraillé, attribut du papillon dont les ailes sont nuancées d'un émail particulier.

Mis en, attribut de toute pièce, figure, meuble, mis en pal, en fasce, etc. — Synonyme de *posé en.*

Monstrueux, attribut de tout animal représenté avec une face humaine.

Montant, attribut de toute pièce ayant des pointes regardant le chef de l'écu; un croissant est, d'ordinaire, posé montant, c'est-à-dire les pointes en haut.

Morné, attribut du lion et autres animaux représentés sans dents, bec, langue, griffes, queue; — du casque dont la visière est complètement fermée.

Moucheté, attribut des pièces honorables chargées de mouchetures d'hermine; — des poissons et des reptiles dont le corps présente des taches d'un émail particulier.

Mouvant, attribut d'une pièce ou d'une figure qui saille de l'un des flancs ou de l'un des angles de l'écu; — d'une pièce qui en touche une autre et paraît en saillir.

D'azur, à trois coquilles d'or, posées en pal; parti

Digitized by Google

de gueules, à une demi-molette d'argent mouvante de la partition (fig. 168).

NAGEANT, attribut du poisson représenté couché horizontalement et en travers de l'écu; — du cygne qui est sur l'eau.

Fig. 168.

NAISSANT, attribut de l'animal dont on ne voit que la tête, les épaules, les pieds et les jambes de devant et le bout de la queue, et de tout animal qui semble sortir du chef, de la fasce, ou du second du coupé. — S'il y a plusieurs animaux et qu'ils soient apposés l'un à l'autre, on dit CONTRE-NAISSANT.

NATUREL (au), attribut des animaux, fleurs, fruits, personnages humains, représentés avec leur couleur naturelle; dans cette condition, ils peuvent se mettre indifféremment sur métal ou sur émail.

NÉBULÉ, attribut des pièces qui sont faites en forme de nuées.

NERVÉ, attribut des plantes et des feuilles dont les nervures apparentes sont d'un émail particulier.

NILLÉ, attribut de la croix ancrée très rétrécie.

NOUÉ, attribut de la queue d'un lion quand elle a dans sa longueur plusieurs nœuds en forme de houppes. — Synonyme de *lié*, quand il s'agit de figures entourées d'un cordon.

NOUEUX, attribut des bâtons dont le bois montre des nœuds ou écots.

NOURRI, attribut des plantes dont le pied est sans

Digitized by Google

racine et les fleurs de lis, dont la partie inférieure n'est pas apparente ; on blasonne : *de... au dahlia au pied nourri.*

Nuagé, synonyme de *nébulé.*

Ombré, attribut des édifices et autres objets à plusieurs faces dont les côtés opposés au jour sont d'un émail différent pour marquer l'ombre, — des figures représentées au naturel et relevées de noir pour être ombrées.

Ondé, attribut des croix, fasces, bandes, pals, barres et autres pièces de longueur qui ont des sinuosités curvilignes alternativement concaves et convexes.

Onglé, attribut d'un animal qui a les ongles d'un émail particulier.

Oreillé, attribut des coquilles, des dauphins et des poissons dont les oreilles et les ouïes sont d'un émail particulier. S'il s'agit de membres ou pattes dont les ongles ou griffes semblent se toucher ou paraissent se diriger vers les autres, cet attribut prend le nom de contre-onglé.

Opposé, attribut de deux pièces posées de façon que la pointe de l'une regarde le chef et celle de l'autre le bas de l'écu.

Orlé, attribut de ce qui est rangé en orle ; cette expression ne se rencontre que dans les anciens traités de blason, elle est tout à fait inusitée de nos jours.

Ouvert, attribut des édifices dont les ouvertures sont représentées béantes et marquées par un émail particulier ; — des objets ayant des cavités ou des ouvertures également distinguées par un émail spécial ; — de la couronne qui entoure seulement la tête sans

Digitized by Google

la couvrir par-dessus; — de la grenade, lorsque son ouverture est d'émail particulier.

Paillé, attribut des pièces honorables et héraldiques bigarrées de différentes couleurs.

Paissant, attribut des animaux, principalement de la vache et de la brebis, quand ils ont la tête inclinée vers la terre et semblent paître.

Palé, attribut de l'écu et de pièces honorables couverts de pals, c'est-à-dire quand leur surface est divisée perpendiculairement en 4, 6 ou 8 parties de métal et d'émail alternativement, ou d'émail et de métal.

Fig. 169.

Palé contre-palé, attribut de l'écu, lorsque les pals qui forment le *palé* sont coupés, tranchés ou taillés d'un trait, de manière que le métal soit opposé à l'émail et réciproquement. — De même pour le *fascé-contre-fascé, bandé-contre-bandé, barré-contre-barré.*

Palissé, attribut de toute pièce composée de pieux pointus par le haut et placés l'un près de l'autre en forme de palissade.

Pâmé, attribut du dauphin ou de tout poisson qui a la gueule béante, de l'aigle sans langue, dont le bec paraît très crochu, et qui a l'œil fermé.

Pampré, attribut d'une grappe de raisin feuillée et tigée d'un émail particulier. Pampré est donc un attribut, qu'on emploie spécialement pour le raisin et le cep de vigne.

Digitized by Google

Panaché, attribut d'un chapeau, d'un bonnet, d'un cheval orné d'un ou de plusieurs panaches.

Papelonné, attribut de l'écu ou de pièces couvertes de découpures rangées par tires dans l'écu et dont les intervalles ou écailles ressemblent assez à des ailes de papillon. Le papelonné, composé comme l'hermine d'un métal et d'un émail, forme une sorte de champ neutre et hybride, ainsi que cette fourrure. On peut donc y placer des pièces quelconques, soit de métal, soit d'émail.

Fig. 170.

Paré, attribut d'un dextrochère ou sénestrochère, dont le bras est d'un autre émail que la main; — d'une foi habillée d'un émail particulier.

Parti, attribut de l'écu ou d'une pièce partagée perpendiculairement en deux parties égales fig. 168.

Passant, attribut de tout animal qui semble marcher. S'il y a plusieurs animaux placés les uns au-dessus des autres et passant dans un sens opposé, l'attribut devient contre-passant.

Passé en, attribut de deux pièces de longueur, telles que flèches, piques, etc., lorsqu'elles sont placées de manière à former une croix ou un sautoir; alors on dit passées en croix, passées en sautoir (fig. 170).

Patriarcale, attribut de la croix à deux traverses, dont la plus élevée a les bras moins longs que l'autre. — On dit aussi croix de Lorraine.

Patté, attribut d'une pièce, croix, sautoir, etc.,

Digitized by Google

dont les branches s'élargissent à leurs extrémités.

Pavillonné, attribut d'un instrument de musique dont le pavillon est d'un émail particulier; — d'une tour couverte d'un toit pointu.

Peautré, attribut du dauphin et des poissons représentés avec une queue d'un émail particulier.

Percé, attribut de pièces ayant des ouvertures qui peuvent être de l'émail du champ ou d'un autre; il faut exprimer si la pièce est percée en rond, en triangle ou en carré, etc. Si l'ouverture est du champ, il convient mieux de se servir de l'expression ajourée.

Perché, attribut de l'oiseau de fauconnerie ou autre représenté sur une branche d'arbre, sur un perchoir ou sur un bâton. Le papegai est très souvent représenté perché.

Péri, attribut des bandes, barres, bâtons, etc., lorsque ces pièces sont posées au centre de l'écu et qu'elles sont de très petite dimension; — d'une menue pièce dont la moitié se perd dans la bordure de l'écu.

Perronné, attribut d'une figure placée sur un perron ou marche d'escalier; — de la croix alésée dont les quatre branches se terminent par une pièce ayant l'aspect de deux ou trois marches d'escalier superposées.

Pignonné, attribut des partitions et aussi des édifices, d'un mur, dont le haut se termine en degrés de forme pyramidale.

Plein, attribut de l'écu d'un seul émail ou métal, sans figure ni pièce.

Plié, attribut de la fasce, de la bande, etc., qui sont légèrement concaves d'un côté et convexes de l'autre; — des pièces de longueur, épées, lances, etc., plus ou

Digitized by Google

moins courbées; — des oiseaux représentés les ailes non étendues. Le vol plié tient le milieu entre le vol abaissé et le vol éployé.

Plumeté, attribut d'un écu qui est rempli de bouts de plumes rangées les unes à côté des autres et de deux émaux alternativement.

Pointé, attribut d'un écu chargé de pointes en nombre égal et de deux émaux alternativement; — de la rose qui a les pointes placées extérieurement entre les pétales et d'un autre émail que ces derniers. Deux pièces aiguës dont les pointes se touchent sont dites contre-pointées. — Deux chevrons couchés sur le côté et ayant les deux pointes tournées l'une contre l'autre sont contre-pointés en fasce.

Fig. 171.

Pommeté, attribut de pièces dont les extrémités se terminent en petites boules.

Porté, attribut de la croix latine représentée penchée, c'est-à-dire dans la position où était celle du Christ, quand il marchait au supplice.

Posé, attribut d'un animal arrêté sur ses quatre pieds, de façon à indiquer qu'il n'est pas dans une posture de mouvement. — Deux pièces posées l'une sur l'autre dans un sens différent, comme deux dards dont l'un a la pointe en haut, et l'autre la pointe en bas, sont contre-posées.

Potencé, attribut de pièce, particulièrement de la croix dont chaque extrémité se termine en forme de T.

Digitized by Google

D'azur, à la croix alésée et potencée d'or (fig. 171).

Raccourci, attribut des pièces honorables qui ne touchent pas les bords de l'écu. — Un écu chargé de plusieurs potences posées en différents sens est contre-potencé.

Radié, attribut des couronnes qui ont des rais, au lieu de fleurons; spécialement, des couronnes à l'antique.

Ramé, attribut du cerf, du daim, lorsque son bois est d'un émail particulier.

Rampant, attribut, non des animaux qui rampent, mais au contraire de ceux qui, dressés sur les pattes de derrière, ont la tête en l'air et la patte de devant élevée vers l'angle dextre de l'écu; ils semblent vouloir s'élever et monter le long d'une rampe. C'est la position naturelle du lion, il n'est pas nécessaire de l'indiquer quand on blasonne; le chien, le lévrier, le renard peuvent aussi être rampant; les autres animaux, qui ont la même position, se blasonnent différemment. (Voir les mots *ravissant, cabré, effaré, effarouché, furieux, saillant, levé,* etc.)— Lorsqu'ils sont tournés l'un contre l'autre, ils sont contre-rampant.

Rangé en, attribut de plusieurs pièces mises sur une même ligne en chef, en fasce, etc.

Ravissant, attribut du loup qui a la position du lion rampant, c'est-à-dire dressé sur ses pattes de derrière.

Rayonnant, attribut des étoiles et autres astres qui ont entre leurs rais de petites lignes ou rayons.

Rebrassé, attribut d'un vêtement bordé. C'est le synonyme de *bordé*.

Recercelé, attribut de la croix ancrée, dont les

Digitized by Google

huit pointes sont tournées deux fois sur elles-mêmes à la façon d'un cerceau ; — de la queue de certains animaux, lorsqu'elle se termine en boucle, particulièrement celle des porcs et des lévriers.

Recoupé, attribut de l'écu qui est coupé et dont l'une de ses deux partitions est elle-même coupée, c'est-à-dire divisée en deux dans le sens du coupé.

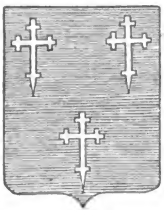

Fig. 172.

Recroisetté, attribut de la croix dont chacune des branches est terminée par une autre croix.

D'azur, à trois croisettes recroisetées d'argent, au pied fiché.

Regardant, attribut de l'animal dont on ne voit que la tête et le cou; — de l'animal qui tourne la tête pour regarder en arrière.

Rempli, attribut de toute pièce honorable, dont le fond est dans toute son étendue d'un autre émail que les bords; — des rustres, des quintefeuilles et autres meubles percés, dont le jour est d'un autre émail que le champ de l'écu.

Renversé, attribut des pièces qui sont retournées, par rapport à leur position normale; c'est, par exemple, le chevron dont la tête est placée en pointe et les jambes en chef.

Repotencée, attribut de toute pièce potencée, plus particulièrement de la croix, dont les extrémités sont elles-mêmes potencées.

Resarcelé, attribut de toute pièce honorable, spécialement de la croix dont l'intérieur présente un filet

Digitized by Google

d'un émail particulier qui règne à une distance de ce bord égale à sa propre largeur.

Retrait, attribut des pals, fasces, bandes, barres, qui ne touchent que d'un seul bout au bord de l'écu; — du chef, alors qu'il n'a que la moitié de sa largeur ordinaire.

Retranché, attribut de la croix, dont les extrémités sont taillées de manière à former un triangle rectangle, dont les angles aigus font saillie.

Rompu, attribut du chevron, dont les branches sont séparées en deux. Synonyme de *brisé*.

Fig. 173.

Rouant, attribut du paon qui fait la roue, qui déploie sa queue (fig. 102).

Saillant, synonyme de *rampant*, appliqué à la chèvre, au bouc, au bélier et à la licorne. Contre-saillant, s'il s'agit de deux animaux qui semblent sauter en s'écartant l'un de l'autre dans un sens opposé.

Sanglé, attribut des animaux, spécialement du cheval, du sanglier et du porc, qui ont autour du corps une ceinture ou sangle d'un émail particulier.

Sautoir (en), attribut de pièces ou figures posées au nombre de cinq au moins dans le sens du sautoir.

Sellé, attribut du cheval qui a une selle sur le dos; en spécifier toujours l'émail.

Semé, attribut de l'écu ou de pièces héraldiques semées de figures ou meubles sans nombre, et, pour bien l'indiquer, l'artiste a soin d'en perdre quelques-unes dans les bords de l'écu.

Digitized by Google

Sénestré, attribut de toute pièce principale qui a une autre pièce ou meuble à sénestre; il faut toujours préciser la façon dont la pièce principale est posée, c'est-à-dire si elle est en chef, en pal, en bande, en pointe ou en barre. — Attribut de l'écu, parti au tiers quand la partition se trouve à sénestre.

Sommé, attribut de toute figure, pièce, qui en porte une autre sur son sommet; — d'un écu surmonté d'une figure quelconque; — de la ramure d'un cerf, d'un émail particulier ; dans ce cas, il est synonyme de *ramé*. *Sommé*, en héraldique, diffère de *surmonté*, en ce sens que la pièce qui somme touche l'autre, tandis que celle qui surmonte est au-dessus de l'autre, mais ne la touche pas.

Soutenant, attribut d'une ou de plusieurs pièces ou figures paraissant en soutenir une autre.

Soutenu, attribut de toute pièce qui semble être portée par une autre, ou simplement posée immédiatement au-dessus; — du chef, lorsqu'il a entre lui et le champ un filet d'un autre émail; — de la bande, qui semble poser sur un filet d'un émail particulier; — du cep de vigne, quand son échalas est d'un émail particulier. En blasonnant, on dit : *soutenu* de telle pièce ou figure.

Supportant, attribut de la fasce qui semble soutenir un animal.

Supporté, attribut des plus hauts quartiers de l'écu, qui semblent être supportés et soutenus par ceux d'en bas; — du chef de deux émaux, dont l'un, l'émail de la partie supérieure, occupe les deux tiers dudit chef.

Digitized by Google

Surchargé, attribut d'une pièce chargée d'une autre qui en porte une troisième.

Sur le tout, attribut d'un écusson placé au milieu d'une écartelure.

Sur le tout du tout, attribut d'un écusson placé au milieu de l'écartelure d'un autre écusson qui est déjà sur le tout.

Surmonté, attribut de toute pièce honorable abaissée qui a une figure ou meuble quelconque au-dessus d'elle; — de toute figure qui en a une autre au-dessus d'elle sans la toucher.

Fig. 174.

D'argent, au rencontre de buffle de gueules, bouclé de sable et surmonté de deux étoiles de gueules.

Fig. 175.

Tacheté, attribut du saumon, dont les mouchetures sont d'un émail particulier.

Taillé, attribut de l'écu partagé en deux parties par une diagonale de droite à gauche.

Taré, attribut d'un casque ou heaume, posé, c'est-à-dire taré de front, de trois quarts, de profil.

Tavelé, attribut de ce qui est moucheté.

Terrassé, attribut de l'écu chargé d'une bande de terre à sa pointe; — des plantes qui paraissent croître sur une terrasse, qui ont leur pied entouré de terre.

Digitized by Google

D'or, à trois palmiers terrassés de sinople, mal ordonnés (fig. 175).

Tiercé, attribut de l'écu divisé en trois parties égales.

Tigé, attribut de la fleur qui a une tige, alors qu'elle devrait ne point en avoir; — de la fleur qui a sa tige d'un émail particulier.

Timbré, attribut de l'écu surmonté d'un casque, couronne, mitre, tiare, etc. — Attribut spécial aux armes des nobles et à celles des bourgeois de Paris.

Tonnant, attribut d'un canon ou d'une arme de guerre accompagné de feu et de fumée.

Tortillant, attribut du serpent et de la guivre entortillée autour d'une colonne, d'un objet quelconque.

Tortillé, attribut de la tête de Maure, entourée du ruban ou tortil d'un émail particulier.

Tourné, attribut d'un fer à cheval dont la partie concave regarde le flanc dextre de l'écu; — du croissant, aussi dans cette position, c'est-à-dire les pointes regardant à dextre; — du chevron, même position.

Tourtelé, attribut de l'écu ou de pièces semées de tourteaux.

Tracé, synonyme d'*ombré*.

Tranché, attribut de l'écu divisé en deux parties égales par une diagonale de gauche à droite.

Tranché crénelé, Tranché dentelé, Tranché nuagé, attribut de l'écu tranché en forme de créneaux, de dents, d'ondulations.

Tranché maçonné, attribut de l'écu dont la moitié du tranché est d'émail ou de métal et l'autre de maçonnerie.

Digitized by Google

Tranché taillé, attribut de l'écu tranché quand il y a une petite entaille au cœur de l'écu.

Traversé, attribut de pièces enfilées par d'autres.

Tréflé, attribut de la croix et de toute autre pièce dont les extrémités se terminent en trèfle.

Fig. 176.

Treillissé, attribut de l'écu ou d'une pièce chargée de dix à douze cotices entrelacées, moitié à dextre, moitié à sénestre, et qui ne sont point alésées (fig. 57).

Trois, deux, un, attribut de six pièces posées trois en chef, deux en cœur, un en pointe ; c'est la position naturelle.

De gueules, à six quintefeuilles d'or (fig. 177).

Tronçonné, attribut d'une pièce, particulièrement de la croix divisée en tronçons qui conservent toujours leur place, mais se trouvent séparés les uns des autres par un léger intervalle.

Fig. 177.

Tronqué, attribut de l'arbre coupé par la tête et par le pied, et dont il ne reste que le tronc.

Vairé, attribut de l'écu et de toute autre pièce chargée de vairs.

Contre-vairé, chargé de contre-vair.

Vergeté, attribut de l'écu, partagé en dix ou douze parties verticales, ou vergettes, de deux émaux alternés.

Versé, attribut du croissant, posé les pointes en bas. Synonyme de *renversé*.

Digitized by Google

Vêtu, attribut de l'écu, rempli par un grand losange qui touche les bords de ses angles.

Le vêtu diffère du *chappé* en ce que celui-ci, en forme de chevron, est couvert comme d'une chappe par le haut, et du *chaussé,* en ce qu'il n'est entouré que par le bas; le vêtu réunit les deux pièces, se trouvant entouré par le haut et par le bas.

Vidé, attribut d'une pièce dont les bords seulement sont marqués, et qui laissent voir à l'intérieur le champ de l'écu.

Vilené, attribut de tout animal mâle dont la verge est d'un émail particulier.

Virolé, attribut des huchets, cors, trompes, munis de viroles d'un émail particulier.

Vivré, attribut de pièces dont les bords présentent des angles alternativement rentrants et saillants.

Voguant, synonyme de *flottant.*

Volant, attribut de tout oiseau ou insecte représenté volant, c'est-à-dire les ailes étendues.

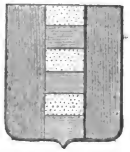

Digitized by Google

CHAPITRE III

ORNEMENTS EXTÉRIEURS DES ÉCUS, SIGNES INDICATIFS PROPRES A FAIRE RECONNAÎTRE LE RANG, LES CHARGES, LES DIGNITÉS CIVILES ET MILITAIRES, LES FONCTIONS DES POSSESSEURS D'ARMOIRIES, COURONNES, CASQUES, CIMIERS, LAMBREQUINS, COLLIERS D'ORDRES, PAVILLONS, MANTEAUX, DEVISES, CRIS, TENANTS, SUPPORTS, TOQUES, CHAPEAUX, DRAPEAUX, CORNETTES, CROSSES, BATONS, PALMES, ETC.; DE LEUR EMPLOI ET DE L'ABUS QU'ON EN FIT.

Après avoir montré le blason ou l'écu, dit et indiqué les principales pièces et les figures qui le couvrent, et servent à distinguer les armes des particuliers comme celles des nations ou des corporations, il convient de passer aux ornements qui l'environnent et qui servent à compléter l'ensemble de ce qu'on appelle les armoiries.

Ces ornements sont, en général, destinés à faire connaître les dignités, les emplois, les fonctions et le rang de ceux qui s'en servent.

Ils ont pour pièces principales les heaumes ou casques, les couronnes, les lambrequins, les cimiers, les manteaux, les supports, les tenants, les colliers d'ordre,

Digitized by Google

la devise et les insignes ou marques de certains offices personnels.

On appelle *timbrer ses armes,* couvrir la partie supérieure de l'écu des ornements qu'on a le droit d'y ajouter.

Le heaume était, au XIIIe siècle, un casque à peu près cylindrique, employé par la noblesse de presque toute l'Europe occidentale, principalement en France et en Angleterre.

A l'origine, le heaume n'était ni à cimier ni à plumes, comme cela se fit ensuite; il ne consistait qu'en une calotte à petits bords, à laquelle on ajoutait parfois un nasal fixe, et qui laissait le visage à découvert.

Le heaume fut fermé à la fin du XIIIe siècle.

Il n'avait d'ouverture qu'à la hauteur des yeux ou du nez, et parfois un pertuis près de la bouche, pour permettre au chevalier de sonner du cor.

Employé comme ornement extérieur de l'écu, le heaume, ou casque, fait connaître les différents degrés de noblesse et le rang des personnages, selon sa nature, sa position et la matière dont il est composé.

Ainsi, les empereurs et les rois ont seuls le droit de porter le heaume tout d'or, brodé et damasquiné, taré de front, la visière entièrement ouverte sans aucune grille (fig. 248).

Si les uns ou les autres veulent mettre des grilles ou barreaux, ils doivent en élever le nombre à onze, pour se distinguer des autres gentilshommes titrés qui n'en portent jamais plus de neuf.

Les princes et les ducs souverains portent le heaume

Digitized by Google

pareil à celui des rois, mais la visière un peu moins ouverte.

Les princes et les ducs non souverains, les cheva-

Fig. 178.

Fig. 179.

Fig. 180.

liers, les amiraux, les maréchaux et les autres grands officiers portent le heaume d'argent, taré de front à neuf grilles ou barreaux, la visière, œillères, nasal, ventail, bordure et clous d'or.

Fig. 181.

Fig. 182.

Fig. 183.

Les marquis le portent d'argent, taré de front et à sept grilles.

Les comtes et les vicomtes le portent d'argent, taré de deux tiers et ne montrant que sept barreaux.

Les barons et les anciens gentilshommes le portent

Digitized by Google

d'argent bruni, taré de deux tiers et ne montrant que cinq barreaux.

Les gentilshommes de trois races et les simples gentilshommes doivent le porter d'acier poli, taré de profil, la visière ouverte, le ventail abaissé, montrant trois grilles à la visière.

Fig. 184.

Les nouveaux anoblis doivent le porter de fer, taré de profil et morné, c'est-à-dire clos et fermé, la visière abattue.

Le heaume des bâtards est, comme celui des anoblis, à la réserve qu'il est contourné, c'est-à-dire tourné à sénestre.

Voilà des règles bien établies, mais il ne faudrait pas s'y fier aveuglément. A toutes les époques, même à celle où la hiérarchie nobiliaire était nettement définie et observée, on vit des gens tricher et mettre sans façon au-dessus de leurs armes un casque de marquis, alors qu'ils n'avaient aucun droit à prendre ce titre.

Il faut donc être circonspect à la vue d'un cachet ou d'une pièce d'argenterie armorié et timbré d'un casque ; on court souvent le risque de titrer bien à tort le plus mince hobereau. Et si on constata ces empiétements même sous le grand roi, qu'on juge un peu combien ils sont devenus nombreux sous la Restauration et surtout sous le second empire.

Il convient cependant d'ajouter que si nombre de bourgeois timbrent leurs armoiries d'un casque, s'ils sont de Paris, ils y sont en quelque sorte autorisés par une ordonnance du roi Charles V du 9 août 1371, qui

Digitized by Google

conféra aux bourgeois de Paris « le droit de porter des armes timbrées, ainsi que les nobles d'extraction par possession immémoriale ».

Les casques étaient jadis surmontés d'un bourrelet.

Mais, à partir du commencement du XVIIIe siècle, l'usage de supprimer ce bourrelet est devenu général.

Fig. 184 *bis*.

Sous la Restauration, le nouvel anobli fit même plus que de timbrer ses armes d'un heaume de vicomte ou de baron, alors qu'il n'y avait aucun droit, il le remplaça par une couronne. Oui, à partir de cette époque, quiconque avait eu dans sa famille un titré quelconque marquis, comte ou baron, substitua au casque la couronne dont il prétendait avoir hérité; sous Louis-Philippe, l'usage se continua pour se généraliser sous Napoléon III, de telle façon que, sur dix armoiries de famille, il y en a au moins neuf qui sont timbrées d'une couronne de comte.

C'est celle qu'on choisit de préférence.

Jadis la couronne se plaçait sur le heaume et lui servait de cimier. Mais, dès le XVIe siècle, la mode vint de la poser directement au-dessus de l'écu et cette substitution finit par devenir la règle commune.

Or la couronne a une grande importance en héraldique.

Sous la monarchie, la couronne royale de France était un cercle surmonté de huit fleurs de lis au pied nourri, c'est-à-dire coupé; de chacune d'elles part un diadème ou demi-cercle dont l'autre extrémité aboutit à

Digitized by Google

un sommet commun formé par une double fleur de lis. Représentée par le dessin, on ne voit que cinq fleurs de lis et cinq diadèmes.

La couronne du dauphin ou fils aîné du roi n'avait

Fig. 185.

Fig. 186.

que quatre diadèmes, chacun de ces diadèmes ayant la forme d'un dauphin.

Celle des enfants de France était un cercle surmonté de huit fleurs de lis sans diadème.

Fig. 187.

Fig. 188.

La couronne des princes du sang était réduite à quatre fleurs de lis entremêlées de fleurons.

Ce fut Charles VII qui le premier plaça une couronne sur l'écu de ses armes. Elle était composée de quatre feuilles d'ache.

Charles VIII la remplaça par la couronne fermée lorsqu'il prit le titre d'empereur de Grèce après la con-

Digitized by Google

quête de Naples en 1495. Louis XII reprit la couronne ouverte et François Ier la ferma, ses successeurs l'imitèrent.

Ce fut Henri III qui adopta la seconde forme — la couronne fermée.

Les couronnes de prince sont de deux sortes ; celle de prince français ne diffère de la couronne royale ordinaire que par le nombre de demi-cercles qui la ferment; la couronne royale en a huit, la couronne princière n'en a que quatre.

Fig. 189.

Les nobles dont les terres ont été érigées en principautés ou ceux qui ont le titre de prince du Saint-Empire portent, ou la couronne à l'antique rehaussée de douze pointes d'or, ou un bonnet de velours écarlate rehaussé d'hermine, diadémé d'un demi-cercle d'or et surmonté d'un globe cintré et croisé d'or, surmonté de la croix latine.

Fig. 190.

La couronne de duc-pair est un cercle d'or, enrichi de pierreries, rehaussé de huit fleurons d'ache d'or, posés sur des pointes aussi d'or (fig. 191).

Les fils des ducs-pairs portaient la même couronne, en interposant une grosse perle entre chacun des fleurons.

Digitized by Google

Une ordonnance du 25 août 1817 attribua aux pairs le droit exclusif de placer leurs armoiries sur un manteau d'azur, doublé d'hermine et de les timbrer d'une couronne ou toque d'azur cerclée d'hermine et surmontée d'une houppe d'or,

Fig. 191.

Ils portaient, en outre, au-dessus de l'écu la couronne particulière au titre qui leur avait été conféré par les lettres d'institution de leur pairie. La couronne de duc non pair est semblable à celle des ducs-pairs, mais un artiste représentant une scène du sacre ou du couronnement des rois de France ne devrait poser cette couronne que sur la tête des ducs-pairs, ceux-ci seulement ayant le privilège de figurer dans la cérémonie couronne en tête.

Fig 192.

La couronne de duc ne se place sur l'écu qu'autant qu'il est environné du manteau ducal.

Couronne de marquis : un cercle d'or enrichi de pierreries, surmonté de huit fleurons d'or, quatre de feuilles d'ache et quatre alternatifs, formés de trois grosses perles posées en trèfle (fig. 192).

Couronne de comte : un cercle d'or enrichi de pierreries, surmonté de seize grosses perles élevées sur des pointes d'or (fig. 193).

Couronne de vicomte : un cercle d'or enrichi de

Digitized by Google

pierreries, surmonté de quatre grosses perles ; entre chacune d'elles est une perle plus petite posée un peu plus bas (fig. 194).

(Il est bien entendu que ce sont les couronnes *réelles* que je décris ; mais dans le dessin d'un blason montrant

Fig. 193.

Fig. 194.

les couronnes posées de face, on ne voit que trois demi-cercles à la couronne de prince, trois fleurons et deux demi à la couronne de duc, un fleuron, deux demi et deux trèfles de perles à celle de marquis, neuf perles à la couronne de comte et trois grosses perles et deux petites à celle de vicomte.)

La couronne de baron ou plutôt le *tortil,* c'est son nom, se compose d'un cercle d'or enrichi de pierreries, entortillé d'un collier ou chapelet de perles moyennes.

Fig. 195.

La couronne de vidame se compose d'un cercle d'or orné de perles et surmonté de quatre croix pattées (dont celle du milieu visible et les deux autres visibles par moitié).

La couronne de chevalier-banneret consistait en un cercle d'or orné de perles.

Digitized by Google

Il faut aussi noter la couronne à l'antique qui surmonte les têtes de lions, de léopards, et qui meuble parfois les écus. On la trouvera ci-dessous (fig. 196).

Fig. 196.

Une ordonnance de Philippe le Bel, datée de 1294, défendit aux bourgeois et bourgeoises de porter ni couronnes d'or ni couronnes d'argent.

Les diverses formes de couronnes, qui viennent d'être énumérées, subsistèrent jusqu'à l'avènement de Napoléon Ier au trône impérial.

Il voulut avoir une couronne spéciale et s'en fit faire une composée d'un cercle d'or enrichi de pierreries, surmontée de huit aigles essorant et fermée par huit demi-cercles qui soutiennent un globe. Cette couronne, qui était disparue avec son créateur, reparut avec le second empire. (Voir la fin du chapitre.)

Les lambrequins (du vieux mot *lamequins*) sont des ornements composés de festons d'étoffe, qui sortent de derrière le heaume et paraissent se dérouler de chaque côté de l'écu.

Ils représentent la cape que les anciens chevaliers mettaient sur leur casque pour les garantir du soleil et de la pluie, et en même temps pour amortir les coups.

Les anciens héraldistes les appelaient *capelines,* lorsqu'ils conservaient leur forme primitive ; *lambrequins,* ceux qui, plus profondément découpés, présentaient l'aspect de bandes flottantes, et *hachements* ceux qui, étant découpés, étaient en même temps ornés de broderies ou de cordons de perles et de pierreries. — Les lambrequins sont seuls demeurés.

Digitized by Google

Nos artistes les représentent par des pièces d'étoffe ressemblant à des feuilles d'acanthe qui pendent de chaque côté de l'écu et qui sont attachées derrière le casque.

Le fond et le gros des lambrequins en feuilles déroulées doivent être du même émail que le champ de l'écu, et les bords ou extrémités des feuilles doivent se composer des émaux des pièces qui chargent le champ.

C'est la seule règle héraldique à suivre.

Quant à la forme précise des découpures, elle est réservée au caprice et au goût du peintre.

Inutile d'ajouter que nos peintres et nos dessinateurs français savent toujours leur donner une élégance toute particulière.

Le *cimier* est la partie la plus élevée des ornements extérieurs de l'écu.

Il se pose au-dessus du heaume ou casque.

C'est l'ornement héraldique du timbre, comme le timbre est l'ornement de l'écu.

L'Allemagne — on le verra plus loin — abuse du cimier qu'elle prodigue au delà de toute mesure.

En France, il est beaucoup moins en usage qu'il l'a été jadis, et cependant on voit encore nombre de casques ornés comme cimiers, de plumes, de panaches, d'animaux, de monstres chimériques, de sirènes, de bustes ou de têtes d'hommes, de vols ou demi-vols, de dextrochères et de sénestrochères armés, etc.

Les pièces honorables ne peuvent jamais être employées comme cimier. Le fait contraire est toujours une dérogation aux règles de l'art héraldique.

Digitized by Google

Les rois de France, jusqu'à François Ier, ont porté pour cimier une double fleur de lis.

Les cornes, signe de puissance, se remarquent particulièrement comme cimier sur les blasons de Bretagne, d'Anjou et de Bourgogne.

La *devise* héraldique est une courte sentence, une phrase, deux mots quelquefois, qui se placent sur une banderole au bas des armoiries.

Il ne faut pas confondre la devise avec le cri d'arme ou de guerre qui se place au-dessus du casque ou de la couronne, et qui s'exprime par une clameur, une invocation, une bravade, un défi, une exhortation.

La place la plus ordinaire du cri d'arme, je le répète, c'est au cimier; mais il arrive parfois que, par erreur ou par caprice, on confond la place du cri avec celle de la devise.

Celui qui blasonne ne peut le savoir, mais il doit toujours se retrancher derrière cette règle absolue : c'est que le cri est au-dessus de l'écu et la devise au-dessous.

Les *supports* et les *tenants* sont les figures d'hommes, d'animaux ou d'êtres chimériques quelconques, placées extérieurement aux flancs de l'écu qu'elles semblent supporter ou tenir.

Les supports sont toujours des animaux et quelquefois des êtres inanimés, tandis que les tenants sont des hommes, des anges, des moines, des sauvages, des personnages nus ou vêtus de costumes, d'uniformes; les maures, les sirènes et toute figure à forme humaine sont désignés comme tenants.

Les animaux, employés comme supports, sont souvent des lions, des léopards, des chiens, des aigles, des

Digitized by Google

faucons; mais on se sert indistinctement de tous les animaux naturels ou chimériques.

L'usage des tenants ne remonte pas au delà du XIVe siècle.

Il y a presque toujours deux animaux pour supports. Ils sont ordinairement représentés debout ou affrontés; il n'est pas rare de voir leurs têtes contournées.

Lorsque, après avoir blasonné l'écu à l'intérieur et indiqué le casque, le cimier ou la couronne qui l'accompagne extérieurement, on passe aux lambrequins, ensuite aux tenants ou supports, on termine par le cri de guerre et la devise.

Il est absolument nécessaire de détailler la posture, la situation des animaux, et s'il s'agit de personnages, leur costume, leur attitude.

Primitivement, on représentait les écus attachés avec des courroies et des boucles à des troncs d'arbre; puis les premiers tenants furent les chevaliers eux-mêmes qui portaient leur écu suspendu au cou. C'est ce qu'on peut voir dans les anciennes églises lorsqu'on se trouve en présence du tombeau d'un chevalier qui, d'ordinaire, tient son écu d'une main ou le soutient sur sa poitrine.

Des monnaies d'or, frappées sous Philippe de Valois, montrent ce prince assis sur une chaise, tenant son épée haute de la main droite et de la gauche s'appuyant sur l'écu à ses armes.

Sur la plupart des anciens sceaux, les chevaliers sont représentés à cheval avec une banderole, ou l'épée à la main droite et à la main gauche leur écu.

Digitized by Google

Il y a deux autres sortes de supports ou tenants des armoiries. Ce sont les corps des devises et les animaux qui figurent à l'intérieur de l'écu : par exemple, Charles VI, Louis XII et François Ier ayant pour devises, l'un un cerf ailé, l'autre un porc-épic et le troisième une salamandre, firent les supports de leurs armoiries de deux semblables animaux.

Les supports tirés des animaux formant la pièce principale de l'armoirie, sont plus fréquents.

L'héraldiste Philippe Moreau a prétendu, dans son *Tableau des armoiries de France,* qu'il n'y a que les rois de France et les princes de la maison royale qui puissent avoir des anges pour tenants de leurs armoiries : c'est une erreur. Non seulement, plusieurs grandes familles en portent, mais les artistes feront bien de se souvenir — s'ils visitaient quelque vieille église de campagne et s'ils se trouvaient tout à coup en présence d'une armoirie à eux connue, et tenue par deux anges, alors qu'ils auraient eu occasion de la voir mainte fois au Louvre ou à Versailles, supportée par deux licornes ou deux sirènes — que c'est par pur scrupule de dévotion que nombre de fidèles, et surtout de curés, ne permettaient pas que des figures chimériques, fabuleuses ou monstrueuses fussent représentées dans un édifice consacré au culte. Il en est même, dans certaines provinces, qui bannissaient également la peinture des animaux et les seigneurs du lieu, partageant ces idées de piété, modifiaient sur le tombeau de leurs père et mère, ou de leur femme, la figure considérée comme irreligieuse. Voilà pourquoi on voit si souvent des blasons tenus par des anges, au lieu d'être supportés par des dra-

Digitized by Google

gons qui eussent trop rappelé la figure du démon.

Au reste, il y a des supports affectés à certaines dignités ou conditions; ainsi tous les comtes de l'église cathédrale de Lyon ont pour supports un lion et un griffon, qui sont les figures des armoiries du chapitre.

De même que des familles ont des armoiries parlantes, de même il en est qui ont choisi des supports et des tenants équivoques à leurs noms, tels les ours de la maison des Ursins.

L'aigle est parfois employée comme seul support, particulièrement l'aigle à deux têtes; dans ce cas, on lui fait tenir l'écu entre ses serres.

Au reste, il n'est pas très rare de rencontrer des blasons avec un seul support placé soit à droite, soit à gauche.

On voit aussi fréquemment un écu qui semble être supporté à dextre par un lion et tenu à sénestre par un sauvage ou tout autre personnage.

Sous le premier empire, il était tout naturel que l'art héraldique transformé changeât la tradition des supports.

Au lieu de Maures, de sauvages ou de sirènes, on employa des soldats en uniforme de hussard ou d'artilleur qui, dans une attitude altière, paraissent commis à la garde de l'écu.

Des dignitaires du second Empire crurent devoir se conformer à cette mode, et ce fut ainsi que le duc de Malakoff fit tenir son écu, d'un côté par un zouave, et de l'autre par un highlander.

C'était afin de symboliser l'alliance franco-anglaise.

Je me suis servi tout à l'heure à dessein du mot

Digitized by Google

mode qui est peut-être un peu risqué dans un ouvrage consacré à un art spécialement méthodique ; c'est qu'en effet, il ne faut pas attacher aux tenants et aux supports l'importance qui est due aux pièces héraldiques qui meublent un blason.

Le P. Ménestrier lui-même, le grand maître de cet art, avoue « qu'il n'y a jamais eu de règle pour cela (les supports) comme il est vray qu'il n'y a jamais rien eu de fixe et de déterminé pour les supports que l'on a changez autant de fois qu'on a voulu, comme on peut en divers endroits », et il cite « l'admiral de Graville, dont on voit les armoiries à Marcoussy, à Dourdan, à Milly, en Gastinois, à Malesherbes, en Beausse, à Chastres et en beaucoup d'autres endroits, soutenues tantost par des lions, tantost par deux griffons, tantost par deux dragons, tantost par deux aigles, tantost par deux cygnes, tantost par deux anges et tantost par un seul ».

J'ai cité ce passage pour bien faire comprendre que la plupart du temps supports et tenants sont de pure fantaisie et qu'il peut parfaitement se faire que les armoiries d'une seule et même famille soient représentées avec des animaux qui les supportent et des personnages qui les tiennent et qui diffèrent totalement.

Cependant, retenons une règle qui a toujours été observée.

Les femmes et les ecclésiastiques ne portent pas de tenants.

J'ai déjà dit que la cordelière était l'attribut des veuves qui entourent leur écu de cet ornement de soie noire et blanche entrelacée. On la reconnaît facilement.

Digitized by Google

Les rois de France et les princes de la maison royale portaient au-dessus de leurs armoiries un pavillon, sorte de dôme en velours bleu semé de fleurs de lis d'or, que quelques héraldistes appellent le chapeau (fig. 248).

Fig. 197.

Les souverains des autres nations le portent couleur pourpre.

Le pavillon surmonte le manteau; mais, réunis, on les comprend tous deux sous la dénomination de pavillon.

Quant aux ducs ou princes souverains, mais qui relèvent d'une autorité supérieure ou sont nommés à l'élection, ils ne portent que le manteau dont ils relèvent les courtines de chaque côté et qu'ils surmontent de leur couronne. Tous ces manteaux sont doublés d'hermine.

Les grands dignitaires des États, tels que les ducs titrés et les princes du Saint-Empire, avaient aussi le droit au manteau de pourpre.

Les pairs de France jouissaient du privilège de surmonter ce manteau d'une toque ornée d'un gland d'or et entouré de la couronne indiquant le titre attaché à leur pairie. (Voir Pair-Maréchal, fig. 198.

Le manteau de pair était d'azur, doublé d'hermine, bordé d'une frange d'or.

Le manteau du chancelier était de drap d'or (sous le règne de Louis-Philippe, il était de pourpre), et les

Digitized by Google

présidents du Parlement le portaient d'écarlate doublé d'hermine et de petit-gris.

Les ducs portaient le manteau fleurdelisé.

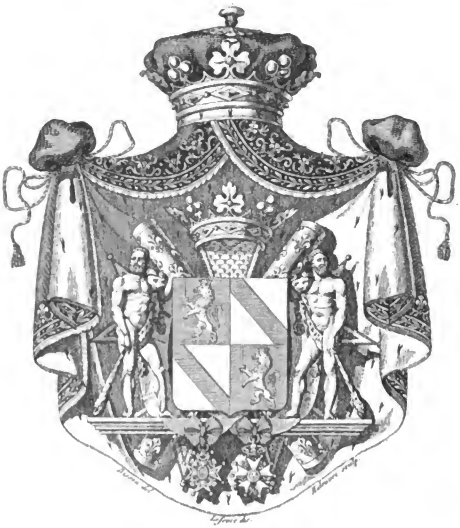

Fig. 198.

Au reste, sous l'ancienne monarchie comme sous l'empire, toutes les dignités, les grandes charges et les hautes fonctions donnaient droit à ceux qui en étaient revêtus ou les exerçaient, d'ajouter à leurs blasons certaines marques extérieures destinées à les indiquer; sauf quelques rares exceptions, on ne les voit plus sur

les blasons français. Cependant plusieurs dignitaires de l'Empire les ont conservées ou transmises, et chez les nations voisines on les retrouve; il est donc absolument utile de les connaître.

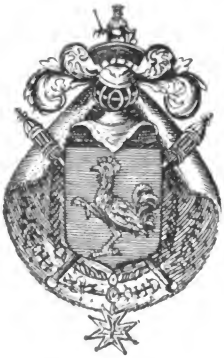

Fig. 199.

Ainsi, par exemple, si vous voyez des armoiries peintes ou gravées, accompagnées d'un cimier représentant une figure de femme (la France) à mi-corps, habillée du manteau royal, couronnée d'or, tenant de la main droite un sceptre et de l'autre les sceaux de l'État; si, en outre, deux masses sont passées en sautoir derrière l'écu qui est environné d'un manteau de pourpre timbré d'une couronne ducale et sommé d'un mortier de toile d'or, rebrassé d'hermine, vous pouvez affirmer que ce sont les armes d'un chancelier de France.

Fig. 200.

Est-ce un écu ayant de chaque côté une main sortant d'une nuée et tenant une épée droite? Ce sont les armoiries d'un connétable, comme deux ancres passées en sautoir derrière l'écu, les trabes d'azur, semées de fleurs de lis d'or indiquent celles du grand amiral, tandis qu'un grappin en pal, derrière, est la marque du capitaine général des galères (fig. 202).

Digitized by Google

Depuis la suppression de ces charges, on a, par assimilation, orné parfois l'écu d'un amiral des deux ancres, et celui d'un vice-amiral d'une ancre. C'est une faute, il n'y a pas d'assimilation entre les charges de l'ancienne France avec les grades de la France moderne. D'ailleurs, je profite de cette occasion pour rappeler que jadis les blasons ne variaient pas selon les emplois; les charges étaient la plupart du temps héréditaires. Les fils et les petits-fils d'un grand officier de la couronne conservaient telles quelles les armes de la famille, avec les marques de dignité qui en étaient devenues le complément.

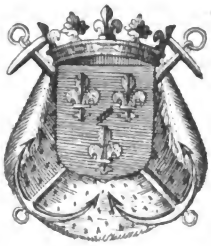

Fig. 201.

Deux bâtons semés de fleurs de lis d'or, passés en sautoir derrière l'écu, indiquent les armoiries d'un maréchal de France; les maréchaux de l'empire ont conservé la tradition, en remplaçant toutefois les fleurs de lis par des abeilles.

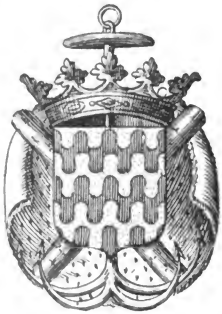

Fig. 202.

Les drapeaux, passés en sautoir derrière l'écu, indiquent des dignités militaires; mais les héraldistes ne

sont pas toujours d'accord entre eux lorsqu'il s'agit d'en spécifier le nombre. Cependant, d'ordinaire, six drapeaux des couleurs du roi, blanc, incarnat et bleu, indiquent le colonel général des Suisses; six cornettes aux mêmes couleurs, le colonel général de la cavalerie; deux cornettes fleurdelisées, le mestre de camp général de la cavalerie; six étendards aux couleurs du roi, le colonel général des dragons de France.

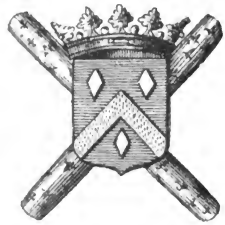

Fig. 203.

Mais, je le répète, ces chiffres varient. Magny, dans sa *Science des armoiries*, donne au colonel général de l'infanterie six drapeaux, au colonel général de la cavalerie quatre cornettes. Il faut donc y regarder à deux fois avant de se prononcer d'une manière affirmative, quand il s'agit de dignités militaires.

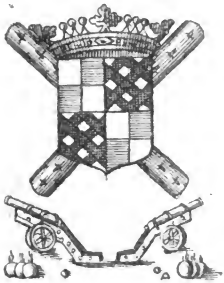

Fig. 204.

Deux canons ou couleuvrines sur leurs affûts sont accusés sous l'écu du grand maître de l'artillerie.

Deux bâtons garnis d'argent doré, en sautoir derrière l'écu et dont les bouts du haut sont terminés en

Digitized by Google

couronne fleurdelisée et fermée, sont la marque du grand maître de France (fig. 205).

Une masse et le marteau d'arme passés en sautoir appartiennent au grand maréchal des logis.

Fig. 205.

Deux bâtons d'ébène, ayant les pommes d'ivoire passées en sautoir, étaient réservés aux quatre capitaines des gardes du corps français et écossais, tandis que deux bâtons noirs simples indiquent le capitaine des Cent Suisses qui, en outre, pose deux toques de velours noir avec panache sous l'écu. Deux clefs en pal, une de chaque côté de l'écu, désignent le capitaine des gardes de la porte.

Deux faisceaux de verges d'or passés en sautoir, liés de cordons d'azur, avec la hache d'arme consulaire,

sont l'apanage du grand prévôt; deux bâtons de cérémonie couverts de velours noir sont passés en sautoir derrière l'écu du grand maître des cérémonies, qu'il ne faut pas confondre avec le grand maître, ou

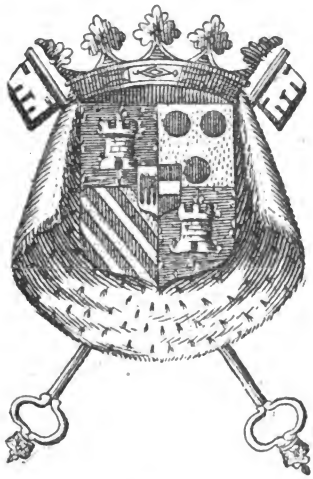

Fig. 206.

plutôt le premier maître d'hôtel qui place en sautoir, derrière son écu, deux bâtons à bouts d'argent.

Deux clefs, lorsqu'elles sont en or et passées en sautoir derrière l'écu, désignent les armes d'un grand chambellan; si, au contraire, l'une est en or, l'autre en argent, et adossées en pal, l'une à dextre, l'autre à sé-

Digitized by Google

nestre, elles ornent les armes d'un surintendant des finances; toutes ont leurs anneaux terminés par la couronne royale.

L'épée royale dans son fourreau de velours bleu

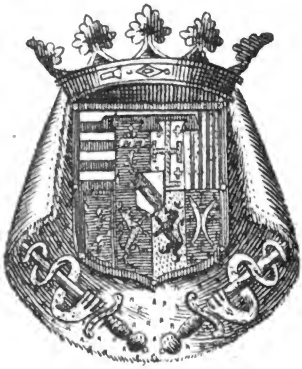

Fig. 207.

fleurdelisé avec le baudrier, de même les boucles du ceinturon en or, la garde de l'épée d'or semée de fleurs de lis sans nombre, de chaque côté d'un écu : armoiries du grand écuyer.

Une tête de loup de chaque côté de l'écu indique les armes d'un grand louvetier, comme deux cors de chasse le grand veneur, et deux leurres le grand fauconnier.

Deux flacons dorés, aux armes de France, indiquent les armes du grand bouteiller.

Digitized by Google

Une nef d'or d'un côté de l'écu et un cadenas de l'autre, armes du grand pannetier.

Un couteau et une fourchette en sautoir sous l'écu, les manches aux armes de France et terminés par la couronne royale, désignent les armoiries d'un grand écuyer tranchant.

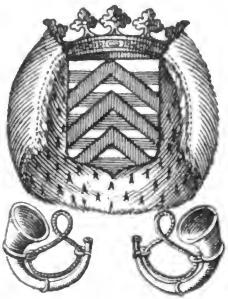

Fig. 208.

Les armoiries des magistrats sont reconnaissables au mortier qui les surmonte : un mortier de velours noir enrichi de deux larges passements d'or indique les armes d'un premier président au parlement.

Fig. 209.

Le même mortier, orné d'un seul galon, surmonte l'écu d'un président à mortier.

Un mortier de toile d'or brodé de même et rebrassé d'hermine est la marque du garde des sceaux, qui le pose sur son casque.

Lorsque je dis un mortier de velours, il faut entendre que nous sommes devant un

Digitized by Google

tableau peint; en gravure, on se contente d'indiquer le mortier noir, c'est-à-dire de sable.

Fig. 210.

Fig. 211.

Deux cannes passées en sautoir derrière l'écu sont la marque des armes du prévôt de Paris.

Les chevaliers des ordres suspendent au-dessous de l'écu les croix dont ils sont titulaires. Autrefois, ils entouraient leur écu, soit du ruban, soit du collier de l'ordre.

Fig. 212.

Les grands maîtres de l'ordre de Malte écartèlent leurs armes de celles de l'ordre, et les commandeurs les mettent en chef sur leur écu. Les chevaliers, comme appartenant à un ordre religieux, portent parfois autour de leurs armes un chapelet de corail ou d'argent entrelacé dans les pointes de la grande croix de l'ordre posée derrière l'écu; la croix du chapelet est aussi celle de l'ordre. De nos jours, on voit beaucoup de blasons appartenant à de simples chevaliers de Malte, avec un

chef de gueules chargé de la croix d'argent, ce qui est la marque des commandeurs.

Les dignités ecclésiastiques sont également indiquées comme accompagnement des écus.

Le pape porte toujours son écu enfermé dans un cartouche au-dessus duquel se pose la tiare, de forme ronde et élevée avec deux pendants frangés et ceinte de trois couronnes ducales, sommée d'un monde croisé d'or. Deux clefs, l'une d'or. l'autre d'argent, sont passées en sautoir derrière l'écu qui a pour tenants deux anges posés aux deux côtés du cartouche (fig. 214).

Fig. 213.

Les armoiries des cardinaux se reconnaissent à ce qu'elles sont surmontées d'un chapeau rouge à larges bords, accompagné de cordons de même couleur entrelacés et garnis de quinze houppes de chaque côté 1, 2, 3, 4, 5. Si au-dessous de l'écu figure un livre relié aux armes de France, ce sont les armoiries du cardinal grand aumônier de France (fig. 215).

Celles des archevêques sont aussi surmontées d'un chapeau à grands bords qui couvre entièrement l'écu comme celui des cardinaux, mais il est vert et les pendants n'ont que dix houppes, au lieu de quinze; der-

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Digitized by Google

rière l'écu en pal, une croix simple à double traverse pour les primats et les légats.

Celles des évêques sont placées aussi sous un chapeau de sinople avec pendants à six houppes. Les évêques posent, en outre, sur l'écu à dextre une mitre

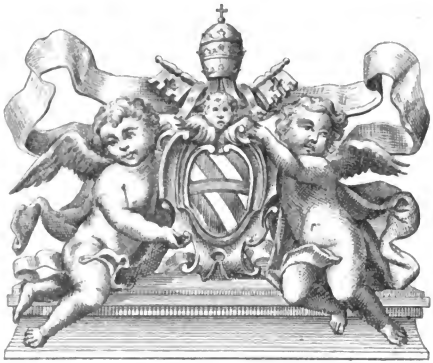

Fig. 214.

de front à sénestre, une crosse en pal tournée en dehors.

L'écu d'un abbé protonotaire est surmonté d'un chapeau noir avec cordons à six houppes. Celui du prévôt-protonotaire est accolé d'un bâton pastoral derrière, et surmonté d'un chapeau avec cordon à trois houppes (fig. 219).

Rigoureusement, l'abbé ne doit pas surmonter ses armes d'un chapeau à houppes.

Cependant on voit des écus avec cette marque, mais

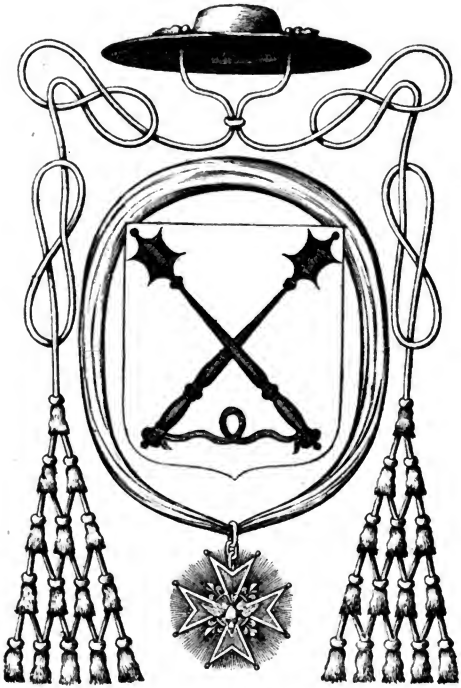

Fig. 215.

le curé aussi pose sur son écu la mitre et la crosse tournée en dehors.

Digitized by Google

L'abbé régulier pose aussi sur son écu la mitre et la crosse, mais celle-ci tournée en dedans.

Fig. 216.

Fig. 217.

Fig. 218.

Les écus des prieurs montrent un bâton pastoral en pal, accolé derrière et ayant l'aspect d'un bourdon.

Ceux des doyens sont accolés d'une crosse en pal, tournée en dehors.

Fig. 219.

Fig. 220.

L'écu d'un chantre se distingue par un bâton ou masse de chapitre placé derrière avec deux palmes.

Les abbesses portent leurs armes dans un losange entouré d'un chapelet ou d'une couronne d'épines, et surmontée d'une crosse tournée en dedans; quelquefois elles accolent cet écu de deux palmes.

Digitized by Google

Les prieures mettent derrière l'écu un bâton pastoral et l'entourent d'un chapelet.

Fig. 221.

Fig. 222.

Fig. 223.

Les religieuses le portent de même, sans crosse.

Toute personne ayant un blason peut l'orner extérieurement, comme chevalier, officier ou commandeur d'un ordre français ou étranger, de la croix suspendue

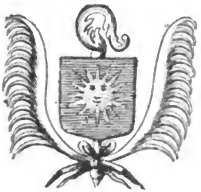

Fig. 224.

Fig. 225.

sous le blason de cet ordre; il en est de même aujourd'hui pour les palmes d'officier d'académie ou de l'instruction publique qui, elles aussi, peuvent se placer sous l'écu.

Le possesseur de plusieurs ordres, palmes, etc., place l'écu sur une sorte de tringle pommetée aux deux

Digitized by Google

bouts et sur laquelle sont attachés les diverses croix ou insignes quelconques.

Jadis, les simples chevaliers entouraient leur écu du ruban ou du collier.

Quant aux colliers entourant l'écu, on n'en voit pas trace avant l'institution de l'ordre de Saint-Michel par Louis XI, bien que l'ordre royal de l'Étoile ou de la noble maison eût été fondé, en 1351, par le roi Jean.

Il n'était pas d'usage alors que le souverain en décorât ses armes.

Cependant, sous Charles V, un collier faisait partie de la décoration des chevaliers marquants de l'ordre. Un portrait qu'on a de ce roi, et datant de son règne, le montre sans décoration.

L'ordre de Saint-Michel fut fondé par Louis XI le 1er août 1469, et cependant, par suite de l'ignorance du peintre — et c'est pour en éviter de semblables que ce livre est écrit — un anachronisme singulier met cette décoration de Saint-Michel sur la poitrine de Charles VII, roi de France (portrait 3502, salle 153, musée de Versailles).

Le sceau de l'ordre en cire blanche, de Charles IX, représente un saint Michel avec une armure qui lui couvre tout le corps, sauf la tête, ayant sur le devant de son corselet les armes de France et tenant de la main droite l'épée haute et de la gauche un bouclier sur lequel paraît une croix cantonnée de quatre besants ou tourteaux. Il combat et foule aux pieds le dragon. Autour du sceau est le collier de l'ordre.

En 1701, le type de Saint-Michel, qu'on voit dans le médaillon suspendu au collier, changea; il représente

Digitized by Google

l'archange ayant au bras gauche un bouclier aux armes

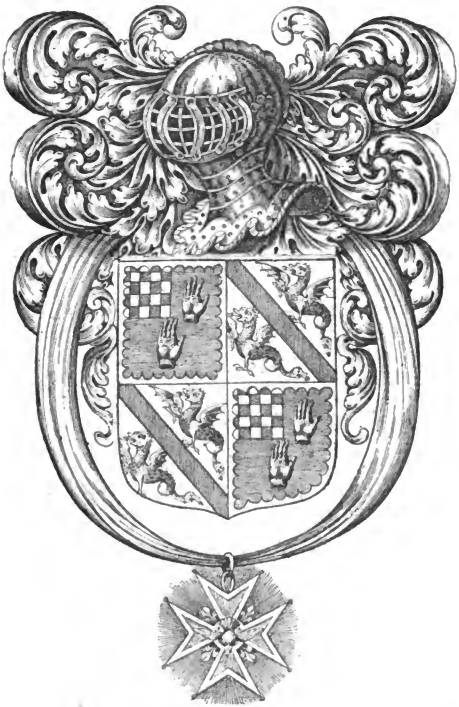

Fig. 226.

de France, tenant de la main droite l'épée haute et précipitant dans les flammes l'ange rebelle. Le collier

Digitized by Google

est d'or « fait à coquilles lassées l'une avec l'autre d'un double lacs, assises sur des chaînettes ou mailles d'or ».

L'ordre du Saint-Esprit fut fondé en 1578, par le roi Henri III, pour relever l'ordre de Saint-Michel qui, trop prodigué, était ironiquement appelé le collier à toutes bêtes, et bientôt le cordon bleu du nouvel ordre fut très recherché (fig. 226).

Le grand collier du Saint-Esprit était d'or, « fait de fleurs de lys et trois divers chiffres entrelassez de nœuds. Depuis, parmy ces chiffres, Henri IV y ajouta, l'an 1598, en signe des grandes victoires qu'il avoit gagnées sur ses ennemis, des trophés d'armes d'où naissent des flâmes et des bouillons de feu, mêlez de la lettre H couronnée, et maintenant on y voit des L qui marquent le nom de Louis. » A ce collier était suspendue la croix d'or émaillée de blanc, chaque rayon pommeté d'or avec fleur de lis d'or dans chacun des angles de la croix, et dans le milieu, d'un côté une colombe, et de l'autre un saint Michel.

L'écu de France était donc jadis entouré des deux colliers de Saint-Michel et du Saint-Esprit (fig. 239); sous l'Empire, ces deux colliers furent remplacés par celui de la Légion d'honneur, tandis que la main de justice et le sceptre étaient croisés derrière l'écu.

Sous Louis XVIII, les deux colliers précédents reparurent.

Sous Louis-Philippe, ce fut non pas le collier, mais le grand ruban rouge qui entoura l'écu.

Depuis cette époque il n'a plus quitté l'écu, malgré les divers changements politiques survenus.

Digitized by Google

En Angleterre, c'est l'ordre de la Jarretière qui en-

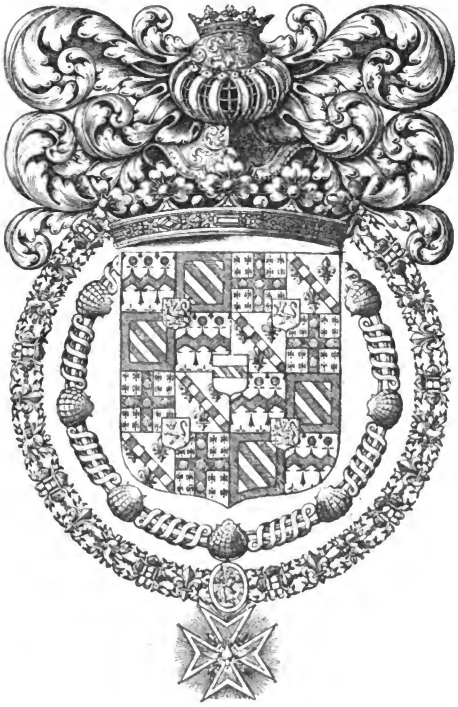

Fig. 227.

toure l'écu; il est représenté par une jarretière bleue brodée en or avec la devise: *Honni soit qui mal y pense.*

Digitized by Google

Au reste, chaque nation a ses ordres; mais tous ne figurent pas dans les armoiries du pays. C'est généralement le plus important qui est représenté.

La cordelière qui entoure l'écu des veuves est en soie noire et blanche entrelacée. On attribue l'institution de cet usage à Anne de Bretagne, lorsqu'elle devint veuve de Charles VIII. Cependant il paraît qu'en 1440 le duc de Bretagne François Ier mettait de chaque côté de ses armes deux cordelières (fig. 197).

D'un autre côté, en 1470, Louise de la Tour d'Auvergne, veuve de Claude de Montagu, prit pour devise une cordelière à nœuds déliés et rompus, avec ces mots : *J'ai le corps délié.*

Quoi qu'il en soit, c'est au XVe siècle que remonte le premier emploi de la cordelière autour des écus.

Lorsque les veuves contractent un nouveau mariage, elles font disparaître la cordelière; ce qui explique pourquoi d'anciens portraits de femmes portent à l'angle gauche du tableau un blason entouré d'une cordelière, qu'on ne retrouve plus sur le portrait de la même personne remariée.

Il arrive que parfois l'amateur ou l'artiste est tout étonné de voir un blason français dont l'ornement extérieur et même certaine disposition de pièce à l'intérieur lui sont inconnus, c'est qu'il se trouve en face d'un blason arrangé selon le goût de l'empereur Napoléon Ier, qui s'entendait mieux au métier des armes qu'à celui des armoiries.

Aussitôt qu'il fut empereur, il n'admit en héraldique qu'une seule couronne : la sienne; toutes les autres durent disparaître chez les membres de la noblesse

Digitized by Google

titrée, et il les remplaça par des toques empanachées.

Les armoiries des princes grands dignitaires furent timbrées d'une toque de velours noir retroussée de vair avec porte-aigrette d'or, surmontée de sept plumes et accompagnée de sept lambrequins d'or, le tout entouré d'un manteau d'azur, semé d'abeilles d'or, doublé d'hermine, sommé d'un bonnet d'honneur, forme électorale à calotte d'azur retroussée d'hermine.

Fig. 228.

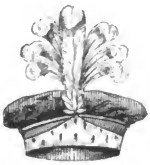

Fig. 229.

Fig. 230.

Si vous voyez un blason timbré d'une toque de velours noir retroussée d'hermine avec porte-aigrette d'or surmontée de sept plumes, accompagné de six lambrequins d'or, le tout entouré d'un manteau d'azur doublé de vair, c'est que l'écu est celui d'un duc de l'empire français. Si l'écu est timbré d'une toque de velours noir retroussée de contre-hermine avec porte-aigrette d'or et d'argent, surmontée de cinq plumes, et accompagnée de quatre lambrequins, les deux supérieurs en or, les autres en argent, le tout placé sur un manteau d'azur, le blason est celui d'un comte sénateur ; moins le manteau, c'est un simple comte.

Mais si la toque de velours noir est retroussée de

Digitized by Google

contre-hermine avec porte-aigrette or et argent, surmontée de cinq plumes, accompagnée de quatre lambrequins, les deux supérieurs en or, les deux autres en argent, et surmontée d'un chapeau rouge à larges bords, avec des cordons de soie de même couleur, entrelacés l'un dans l'autre, pendant aux deux côtés de l'écu et terminés chacun par quinze houppes, 1, 2, 3, 4, 5 comme dans l'ancien blason, vous pouvez, sans vous tromper, dire que vous allez blasonner un écu de comte archevêque. La toque de velours noir retroussée de contre-vair avec porte-aigrette en argent, surmontée de trois plumes, accompagnée de deux lambrequins d'argent, surmontée d'un chapeau vert à larges bords, avec des cordons de soie de même couleur entrelacés l'un dans l'autre, pendant aux deux côtés de l'écu et terminés par dix houppes chacun, 1, 2, 3, 4, tout cela accompagne les armoiries d'un baron évêque, car les barons militaires et autres timbraient les leurs d'une toque de velours noir retroussée de contre-vair avec porte-aigrette en argent, surmontée de trois plumes et accompagnée de deux lambrequins d'argent.

Fig. 231.

Fig. 232.

Le casque n'avait pas trouvé grâce devant cet homme au goût aussi belliqueux, et le casque du chevalier était remplacé par l'éternelle toque de velours noir retroussée de sinople et surmontée d'une aigrette d'argent.

Digitized by Google

C'était bien peu chevaleresque!

Il ne se contenta pas de donner des toques aux hommes, il décida que deux palmes nouées à leur extrémité inférieure orneraient les armoiries des femmes : les comtesses les portaient d'or, nouées d'un ruban d'argent, et les baronnes, d'argent, nouées d'un ruban de pourpre.

Il fit plus, il exigea que les écus seraient à l'intérieur chargés de pièces qui fussent l'emblème de la fonction souvent passagère de celui qui en était investi, de façon que si l'empire eût duré, il eût fallu changer son blason à chaque modification de son état social.

Donc, les blasons de l'empire (1808-1814) sont chargés d'un chef d'azur, à l'aigle d'or, les ailes étendues, emportant un foudre du même; mais on n'en rencontre guère, ces blasons étant ceux des princes souverains. Un chef d'azur, semé d'abeilles d'or, suffisait pour indiquer les princes grands dignitaires; le chef de gueules, semé d'étoiles d'argent, était réservé aux ducs. Quant aux comtes, ils portaient dans leur écu un franc-quartier à dextre : il est d'azur, à la tête de lion, arraché d'or pour le comte-ministre; échiqueté d'azur et d'or pour le comte conseiller d'État; d'azur, aux tables de la loi d'or pour le comte président du Corps législatif; d'azur, à un miroir d'or en pal après lequel se tortille et se mire un serpent d'argent pour le comte sénateur; d'azur, à la croix pattée d'or pour un comte archevêque; d'azur, à l'épée haute en pal d'argent montée d'or pour un comte militaire; d'azur, au portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'or accompagné des lettres initiales D A du même

Digitized by Google

(*Domus altissima*), si le comte est officier de la maison de l'empereur; d'azur, au même portique avec les lettres D J d'or en abîme (*Domus Julii*), s'il est officier des maisons des princes; d'azur, à la tête de lion arrachée d'argent, s'il est ambassadeur; d'azur, à la muraille crénelée d'or, surmontée d'une branche de chêne du même, s'il est préfet.

Le franc-quartier à dextre chargé d'une muraille crénelée d'or indique l'armoirie d'un comte maire; d'azur, à la branche de chêne posée en bande, il indique un membre d'un collège électoral.

Il est probable qu'un héraldiste eût cherché bien loin pour trouver un tel titre.

D'azur, à l'épi de blé en pal, c'est le franc-quartier d'un propriétaire comte.

Je me demande si on pouvait opter sous l'empire entre le franc-quartier du maire et celui du propriétaire, car il me semble que les deux titres se cumulent souvent.

Lorsque le franc-quartier est à sénestre de gueules, il indique un baron : militaire, s'il est à l'épée haute en pal d'argent; évêque, s'il est à la croix alésée d'or; ambassadeur, s'il est à la tête de lion arrachée d'argent, et s'il est échiqueté de gueules et d'or, c'est la marque d'un baron conseiller d'État.

Mais voici le franc-quartier au portique ouvert à deux colonnes, surmonté d'un fronton d'argent accompagné des lettres D A du même; c'est celui d'un baron officier de la maison de l'empereur; le même, avec les lettres D J en abîme, appartient à un baron officier de la maison des princes. A la muraille crénelée d'ar-

Digitized by Google

gent, surmontée d'une branche du même, on reconnaît le baron préfet. La muraille non crénelée d'argent, surmontée d'une branche d'olivier du même, appartient au baron sous-préfet; de gueules, à la muraille crénelée d'argent, baron maire; à la balance d'argent, baron président ou procureur général de la Cour de cassation. — Si la balance d'argent est nouée de sable, elle est la marque d'un baron conseiller en cour impériale; si le franc-quartier de gueules est chargé d'une toque de sable retroussée d'hermine, c'est celui d'un baron président ou procureur général de cour impériale; s'il est chargé d'une épée en barre, la pointe en bas d'argent, c'est celui d'un baron officier de santé attaché aux armées. Trois fusées rangées en fasce d'argent meublent le franc-quartier du baron président de collège électoral, dont le simple membre a le sien chargé d'une branche de chêne en bande d'argent; le franc-quartier, toujours de gueules, chargé d'une palme en bande d'argent, appartient au baron tiré des corps savants, et celui chargé de l'épi de blé en pal d'agent, au baron propriétaire.

Les blasons de l'empire ont souvent une pièce, bande, pal, barre, de gueules, chargée d'une croix d'argent à cinq doubles branches; c'est le signe d'un chevalier de la Légion d'honneur. Si c'est une étoile à douze rais d'or, placée sur une pièce honorable d'azur, elle indique un chevalier de l'ordre de la Réunion.

Toute pièce honorable chargée d'un anneau d'argent indique le titre de chevalier de l'empire.

J'ai énuméré les ornements spéciaux aux blasons des dames conférés par l'empire; voici les signes inté-

Digitized by Google

rieurs qui font reconnaître ces armoiries féminines.

Le blason d'une dame attachée aux maisons impériales ayant le titre de comtesse est chargé en abîme, et sur le tout, d'un écusson d'azur, au portique ouvert à deux colonnes surmontées d'un fronton d'or ; celui des baronnes est de gueules, avec les mêmes pièces, d'argent.

L'écusson d'or, à l'épée en pal renversée de sable, indique une comtesse veuve de militaire ; si l'écusson est d'argent et l'épée d'azur, c'est celui d'une baronne.

L'écusson en abîme d'or plein appartient à une comtesse ni veuve, ni attachée aux maisons impériales ; s'il est d'argent plein, à une baronne.

En un mot, les armoiries conférées sous le premier empire renferment toutes un signe intérieur destiné à faire reconnaître à première vue le titre et souvent la fonction du titulaire.

Elles sont affranchies de la règle héraldique qui défend de mettre métal sur métal ou émail sur émail ; on voit des chevaux de gueules sur un fond d'azur et des chefs d'azur sur un fond de gueules, *ad libitum*.

On peut dire que la période impériale en matière héraldique n'a été qu'un travestissement de l'art.

Il a peu duré heureusement, et on rencontre peu de reliures aux armes timbrées de toques, peu de portraits gravés, encore moins d'argenterie ; les descendants des titulaires de ces blasons ont conservé les armoiries, mais ils ont remplacé les ornements impériaux par les couronnes et les casques ordinaires, et la plupart des francs-quartiers à dextre ou à sénestre ont disparu des écus revenus aux dispositions anciennes.

Digitized by Google

Ajoutons que, même sous l'empire, les maréchaux, le grand chambellan et nombre de dignitaires joignirent les marques anciennes aux nouvelles. Ainsi les maréchaux continuèrent à passer deux bâtons de commandement en sautoir derrière leur écu ; seulement ils étaient semés d'abeilles, au lieu d'être semés de fleurs de lis. Le grand chambellan mit des clefs sous le sien; mais les clefs furent terminées par la couronne impériale, au lieu de l'être par la couronne royale.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

LES ARMOIRIES MUNICIPALES

Lorsque le blason fut devenu commun à tous les nobles, à toutes les grandes institutions religieuses et militaires, les villes voulurent aussi régulariser les emblèmes qu'elles avaient adoptés comme types de leurs sceaux.

Jusqu'au XVIe siècle, les armoiries municipales étaient figurées par des marmousets, c'est-à-dire par des personnages représentés d'ordinaire en buste, quelquefois même par la tête seulement, et qui symbolisaient les échevins, les capitouls, les consuls, les maires.

Mais les conseils municipaux, c'est-à-dire les gens qui composaient ce que nous désignons sous cette appellation aujourd'hui, n'étaient pas beaucoup plus savants en blason que ne le sont actuellement nombre de nos édiles; ils prirent tout bonnement comme emblème de la ville qu'ils administraient, soit un objet allusif au nom, soit au souvenir d'un fait, soit à la production de la ville. Ce fut ainsi que Dunkerque eut un maquereau pour armes, Orléans des cailloux, Reims des rinceaux, Lyon, un lion, etc.

Quant aux ornements extérieurs, ils furent généralement de pure fantaisie; voici, comme exemple, le bla-

Digitized by Google

son de la ville du Havre : *de gueules, à la salamandre contournée d'argent, couronnée d'or sur un brasier du même, au chef de France,* entouré d'ornements qui n'ont rien d'héraldique.

Fig. 233.

Sous l'ancienne monarchie, un certain nombre de cités avaient le privilège d'être représentées par leurs maires au sacre des rois de France dans la cathédrale de Reims.

Elles étaient appelées *bonnes villes* et portaient de ce fait dans leurs armes un chef *d'azur, à trois fleurs de lis* ou *semé de fleurs de lis d'or,* ainsi qu'on le voit par ce blason de la ville de Rouen : *de gueules, à l'agneau pascal d'argent, la tête contournée tenant une croix d'or, à la banderole d'argent chargée d'une croisette d'or; au chef cousu de France.* Quelques villes prirent le chef de France sans avoir le titre de bonne ville; telles : Meaux, qui porte : *parti : de gueules et de sinople, à un M d'or gothique brochant et un chef de France ancien;* — Auray, qui a pour armoiries : *de gueules, à une her-*

Fig. 233 *bis.*

Digitized by Google

mine passant d'argent, colletée d'une écharpe d'hermine flottant sur ses épaules; au chef cousu de France. Cela dura jusqu'à la Révolution.

Un décret du 22 juin 1804 fixe à trente-six le nombre des *bonnes villes :* Aix, Anvers, Bruxelles, Gand, Liège, Genève, Mayence et Nice en faisaient partie.

Fig. 234.

Fig. 235.

Un second décret du 17 mai 1809 régla que désormais aucune cité ou corporation ne pourrait prendre d'armes qu'après en avoir obtenu l'autorisation de l'empereur.

Les villes furent partagées en trois classes, dont chacune eut un signe héraldique intérieur et un ornement extérieur particulier.

Celles du premier ordre : bonnes villes que les maires représentaient au sacre, *chef de gueules, chargé de trois abeilles d'or.*

Villes de deuxième ordre, dont les maires nommés par l'empereur n'assistaient pas au sacre : *franc-quartier à dextre d'azur, chargé d'une N d'or surmontée d'une étoile rayonnante du même.*

Digitized by Google

Villes de troisième ordre, dont les maires nommés par les préfets n'assistaient pas au sacre : *franc-quartier à sénestre de gueules, chargé d'une N d'argent surmontée d'une étoile rayonnante du même.*

De plus, l'ornement extérieur était ainsi réglementé :

VILLES DE PREMIER ORDRE

Couronne murale à sept créneaux d'or, sommée d'une aigle naissante pour cimier, traversée d'un caducée auquel sont suspendues deux guirlandes, l'une à dextre de chêne, l'autre à sénestre d'olivier, le tout d'or, nouées et attachées par des bandelettes de gueules.

VILLES DE DEUXIÈME ORDRE

Couronne murale à cinq créneaux d'argent, traversée d'un caducée contourné de même, auquel sont suspendues deux guirlandes, l'une à dextre d'olivier, l'autre à sénestre de chêne aussi d'argent, nouées et attachées par des bandelettes d'azur.

VILLES DE TROISIÈME ORDRE

Corbeille remplie de gerbes d'or pour cimier, à laquelle sont suspendues deux guirlandes, l'une à dextre d'olivier, l'autre à sénestre de chêne, de sinople, nouées et attachées par des bandelettes de gueules.

Le 26 septembre 1814, Louis XVIII rendit une ordonnance qui autorisait les villes à se pourvoir en chancellerie pour reprendre les armes que leur avaient accordées ses prédécesseurs.

A l'exception d'une vingtaine, les villes éludèrent l'ordonnance et se contentèrent purement et simplement de reprendre leurs anciennes armes.

Digitized by Google

En 1830, Louis-Philippe ne s'occupa pas des armoiries des villes; mais la plupart, avant même qu'il fût pris aucune mesure à cet égard, s'empressèrent de faire disparaître le chef aux fleurs de lis et le remplacèrent par un chef chargé d'abeilles ou d'étoiles, ou par un

Fig. 236.

tierce en pal d'azur, d'argent et de gueules, qui était un honneur rendu au drapeau tricolore.

Les artistes qui ont à dessiner ou à peindre les armoiries d'une ville feront bien de consulter les ouvrages spéciaux donnant la nomenclature des villes et de s'inspirer des dates de transformation des chefs tour à tour adoptés, changés et abandonnés, comme celui du blason de la Rochelle : *de gueules, à un navire d'argent aux voiles éployées, voguant sur des ondes au naturel.* Il y a là un chef qui varie selon qu'on est sous la monar-

Digitized by Google

chie ou sous l'empire; en ce moment, c'est une table d'attente (fig. 236).

Loin de déplorer que les villes aient fait ces modifications et ces changements dans leurs blasons, au risque de produire une source de confusion, j'estime qu'elles ont au contraire fourni des documents d'une grande utilité historique, et fort précieux pour fixer l'âge d'un titre ou d'un monument.

Ce que je regrette sincèrement, c'est qu'on ne se soit pas borné à modifier le cachet de la mairie ou le blason imprimé, en tête du papier municipal, à partir seulement du jour où on opérait les changements, mais qu'on ait cru devoir commettre cette faute impardonnable, qui consiste à faire gratter les fleurs de lis apposées sur le fronton d'un édifice construit sous le règne de Louis XVI ou de Louis XVIII, pour y substituer les abeilles impériales, et plus tard le coq gaulois, ou les initiales de la République. C'est absolument comme si, sur un acte passé en 1788, on biffait la signature du roi pour y substituer celle de l'empereur.

C'est l'anachronisme le plus ridicule qu'on puisse imaginer, et malheureusement tous les gouvernements s'en rendent coupables.

Constatons toutefois qu'aujourd'hui on semble avoir renoncé à ces grattages et surgrattages.

Les armes de la ville de Paris sont redevenues ce qu'elles étaient aux siècles passés.

Toutefois, qu'on n'aille pas croire que, depuis que Paris existe, elles n'ont pas varié.

Sous les Gaulois, alors qu'on ne connaissait pas les armoiries, mais les enseignes, les Parises font frapper

Digitized by Google

au marteau des médailles avec un revers représentant un filet triangulaire, dont chaque maille renfermait un petit globule.

Sous la domination romaine, c'est un gouvernail qu'on distingue sur une médaille parisienne.

Sous la première race, c'est une ancre cruciforme qui est l'insigne des mariniers parisiens.

Quand la féodalité s'établit en France, la hanse parisienne a pour blason une barque avec un mât surmonté d'une croix et soutenu par trois cordages de chaque côté.

« Le plus ancien sceau de Paris que j'aie rencontré, dit M. Louis Vian, expert en héraldique, est rond, en cire jaune et appendu sur double queue de parchemin à un chirographe contenant un acte officiel de cette municipalité. Il représente une barque avec un mât surmonté d'une croix et soutenu par trois cordages de chaque côté. Autour on lit en légende :

SIGIL..RCATOR AQUÆ PARISIVS.

« La date manque, mais Léopold Delisle, membre de l'Institut, l'a fixée au mois de janvier 1210. L'architecture du bateau est celle des navettes employées alors sur la Seine pour faire le commerce par eau. »

Au XIVe siècle, le sceau parisien montre la barque originaire ayant quatre agrès, et sa voile ayant à la proue un monstre marin et voguant à gauche; au faîte du mât est une bannière avec trois fleurs de lis.

Au commencement du XVe, les armes sont : *de... au vaisseau flottant crénelé, sommé d'un pavillon fleur-*

Digitized by Google

delisé et accosté de deux fleurs de lis dans le champ.

La première fois que l'on rencontre les armoiries de Paris décrites héraldiquement date de 1550, alors que le roi Philippe-Auguste créa les échevins de la ville de Paris et « donna à icelle » les armoiries qu'elle porte aujourd'hui :

De gueules, à un navire d'argent, le chef d'azur semé de fleurs de lis d'or.

Le 20 août 1580, on voit pour la première fois apparaître la devise : *fluctuat nec mergitur.*

Enfin, le 27 février 1699, la ville de Paris obtint, moyennant cent francs, un certificat de d'Hozier qui l'autorisait à porter publiquement, faire peindre, graver et représenter les armes suivantes : *de gueules, à un navire équipé d'argent, voguant sur des ondes de même et à un chef cousu d'azur, semé de fleurs de lis d'or.*

Lors de la Révolution de 1789, la municipalité de Paris, alléguant que ses armoiries étaient l'ancien sceau de la Commune, conserva son navire ; l'écu ovale fut entouré d'une couronne de lauriers et surmonté du bonnet phrygien.

En 1792, plus de navire ni de fleurs de lis : un simple écu chargé de l'inscription suivante : Liberté, 14 juillet 1789, — Égalité, 10 août 1792, surmontée du bonnet phrygien et entourée de branches de chêne.

En 1793, le sceau représente une femme vêtue à l'antique, la main droite placée sur le livre ouvert des Droits de l'homme, la gauche armée d'une pique que surmonte le bonnet phrygien.

Le 29 juin 1811, par ordre de l'empereur, Paris obtint de porter :

Digitized by Google

De gueules, à un vaisseau antique d'argent, la proue chargée d'une figure d'Isis assise d'argent, soutenu d'une mer du même et adextré en chef d'une étoile aussi d'argent, au chef cousu des bonnes villes de l'empire, qui est de gueules, chargé de trois abeilles à la fasce d'or.

Le 20 décembre 1817, le roi Louis XVIII confirma à la ville de Paris l'autorisation de porter les armes qui lui avaient été accordées par Louis XIV (certificat d'Hozier), mais *surmontées d'une couronne murale de quatre tours et accompagnées de deux tiges de lis formant support.*

En 1831, Louis-Philippe donna l'ordre de faire disparaître les fleurs de lis partout où elles se trouvaient.

La couronne murale et ses tours demeurèrent, ainsi que le vaisseau, que chaque artiste fut libre de représenter sous la forme qui lui convenait, depuis la simple barque du pêcheur jusqu'au vaisseau marchand ou au bâtiment de guerre à trois ponts.

La République de 1848 laissa les choses en l'état.

Un arrêté préfectoral du 24 novembre 1853 approuva les armes de la ville de Paris ainsi désignées : *de gueules, au navire équipe d'argent, voguant sur les ondes de même, au chef d'azur semé de fleurs de lis d'or ; l'écu timbré d'une couronne murale de quatre tours d'or.* Devise : *Fluctuat nec mergitur.* — La République a eu le bon esprit de les conserver.

Toutefois, le 31 mai 1879, M. Hovelacque, conseiller municipal, demanda que la ville reprît pour ses armoiries le bateau antique de 1200 et supprimât les fleurs de lis.

Digitized by Google

Le 14 février 1880, M. Ulysse Parent fit un rapport en réponse à cette demande. En voici les principaux passages :

« La forme du vaisseau qui figure sur notre écusson

Fig. 237.

n'a jamais été déterminée ; elle a varié de siècle en siècle et a même pris plusieurs fois en un siècle les aspects les plus divers. On ne saurait s'en plaindre, puisque ainsi un champ plus vaste a été laissé à l'imagination et au goût de l'artiste sculpteur ou peintre chargé de le reproduire sur la toile. Quant à la suppression des fleurs de lys *(sic)* qui surmontent l'écusson, il y a là une sorte d'anachronisme à voir figurer dans les armes d'une

Digitized by Google

ville essentiellement républicaine un emblème rappelant les traditions monarchiques. Mais les fleurs de lys *(sic)* représentent l'unification des provinces françaises soumises à une autorité nationale... »

Ce rapport concluait au maintien de l'écu de la ville de Paris sans modification, il fut adopté, et le conseil municipal décida qu'il n'y avait pas lieu de modifier le blason municipal.

Autrefois, il n'était pas permis aux particuliers, quels qu'ils fussent, d'employer les armoiries d'une ville pour en faire une enseigne commerciale.

Ce droit était très rarement accordé par les officiers municipaux, et nombre de corporations ouvrières se virent refuser l'autorisation de s'en servir.

En 1781, le 22 avril, un sieur Joseph Court, maître ramoneur, demanda la liberté de faire sa résidence à Bernay, ainsi que ses enfants, avec la permission de porter les armes de la ville à leurs chapeaux ou bonnets ou à leur boutonnière.

Cela leur fut accordé spécialement[1].

Au début de la Révolution, les armoiries communales reprirent un éclat nouveau sous le souffle d'indépendance qui agitait alors la France. Ces emblèmes, considérés à juste titre comme des témoignage de gloire et de liberté, furent exhibés avec plus d'enthousiasme que jamais.

Toutes les villes tinrent à honneur d'orner de leur blason les drapeaux de leurs gardes nationales, les boutons de leurs habits, etc.

1. *Documents inédits sur les armoiries de la ville de Bernay.* E. Vauclin, 1881.

Digitized by Google

Il est quelques villes, en France, qui ont obtenu l'autorisation d'ajouter à leurs armes une croix de la Légion d'honneur.

Le 7 mai 1864, l'empereur Napoléon III, « voulant perpétuer le souvenir de la résistance énergique opposée en 1814 par la ville de Roanne à l'invasion des armées étrangères », rendit un décret qui autorisait cette ville à ajouter à ses armes la croix de la Légion d'honneur, après payement des droits de sceau.

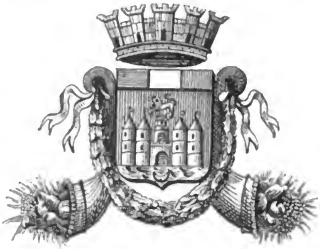

Fig. 238.

Ce décret prouvait que les armoiries des villes étaient reconnues et qu'un droit de chancellerie était fixé, même pour les additions d'armoiries.

Ajoutons que ce fut seulement à partir du xve siècle que les maires et les échevins ornèrent les armoiries urbaines de supports, à l'exemple de Bâle, Bordeaux et Avignon, qui, les premières, s'en choisirent : Bâle, deux dragons; Bordeaux, deux béliers, et Avignon, deux gerfauts.

Depuis, Bordeaux a changé ses béliers pour deux cornes d'abondance et s'est donné un chef tiercé d'azur d'argent et de gueules (fig. 238).

Digitized by Google

CHAPITRE V

LE BLASON DANS LES ARTS

L'architecture emploie souvent le blason comme motif d'ornementation, et peintres et sculpteurs ont à le représenter.

C'est surtout dans la restauration des tombeaux qu'il est nécessaire d'avoir quelques documents précis sur la façon dont les armoiries doivent être placées sur les monuments funéraires.

Jadis les chevaliers étaient représentés sur leurs tombeaux en habits de guerre.

Favyn, dans son *Théâtre d'honneur,* et La Colombière, dans la *Science héroïque,* vont nous renseigner pleinement à ce sujet; ils affirment que les dispositions de ces habits et les détails de l'armure indiquaient si le chevalier avait péri dans un combat, s'il était mort prisonnier ou dans son lit tranquillement en sa demeure.

« Mort en guerre qui est le lict d'honneur de la vraye noblesse, dit Favyn, son effigie en bosse et de relief, doit estre dessus sa sépulture, représentée à genoux, le heaume en teste, l'espée au costé, les esperons aux pieds, les gantelets aux mains, armé de toutes pièces et par-dessus la cotte de ses armes et au-dessus

de sa dicte sépulture sa bannière, estendard et penon et l'écu de ses armes.

« S'il est mort de maladie en blessure estant en faction de guerre, son effigie doit estre armée de cuirace et cotte d'armes, et à costé près de lui son heaume et non pas en teste, ses gantelets auprès et les esperons aux pieds, et dessus sa sépulture il ne doit y avoir que la cornète et le penon au plus, et non le grand estendart.

« S'il est mort pacifique, c'est-à-dire de maladie en sa maison, sa figure ne doit estre à genoux, mais seulement couchée de son long, avec sa cotte d'armes et harnais de parade, le heaume et les esperons à ses pieds et les dits pieds appuyez et posez contre deux petits chiens. »

La Colombière, lui, estime que lorsque le chevalier est mort en guerre dans les rangs des vaincus, on doit le représenter sans cotte d'armes, les mains jointes, les pieds appuyés sur le dos d'un lion mort et terrassé.

J'ajouterai que ces recommandations n'ont pas toujours été fidèlement suivies; les tombeaux du moyen âge offrent de nombreuses variantes.

Un grand nombre de tombeaux représentent des chevaliers ayant un lion à leurs pieds, bien qu'ils soient morts en pleine paix.

Le chien, particulièrement le lévrier, est souvent représenté.

Beaucoup de gentilshommes, représentés en relief sur leurs tombeaux, ont leur femme auprès d'eux; la femme est généralement vêtue d'une longue robe, coiffée selon l'usage de sa province, souvent une cou-

Digitized by Google

ronne en tête, les mains jointes et les pieds appuyés sur un lévrier.

Les blasons des deux familles ornent le piédestal.

Souvent le tombeau a la forme d'un autel et l'écu surmonte le couronnement.

Parfois ce sont deux anges qui tiennent l'écu, mais il est toujours apparent et en bonne place.

Les tombeaux des princes, des seigneurs et des gentilshommes construits avant le xe siècle ne sont ornés d'aucune espèce d'armoiries. Ceux qu'on a découverts et qui en étaient pourvus avaient été refaits.

Les plus anciens n'ont que des croix et des inscriptions gothiques.

Clément IV, qui mourut en 1268, est le premier de tous les papes qui ait des armoiries sur son tombeau, à Viterbe.

Mais, plus tard, l'usage se généralisa d'armorier les monuments funéraires, et non seulement on grava les armes du chevalier mort sur le marbre, mais encore celles de ses alliances.

C'est ainsi que le tombeau de Gilles d'Estourmel et d'Hélène de Noyelles en est décoré : les deux époux sont représentés couchés ; Gilles a un casque pour oreiller, un lion est à ses pieds. Hélène porte un chaperon et une cordelière. Ses pieds s'appuient sur une levrette.

Des armoiries parsèment les habits des deux époux. Les balustres de forme carrée, qui supportent le tombeau, offrent seize quartiers. Ceux d'Hélène de Noyelles sont en losange; une inscription indique chaque quartier.

Ce monument en granit noir, conservé à Suzanne en Santerre, est du xvie siècle.

L'une des faces latérales du tombeau de Marie de Bourgogne, femme de Charles le Téméraire, à Bruges, présente l'arbre généalogique de sa famille paternelle ; l'autre, celui de sa famille maternelle.

Celui de Charles le Téméraire ne présente que les quartiers généalogiques.

Au reste, au temps féodal, le blason du châtelain se voyait partout, sur la porte principale du manoir, sur les pièces de bois des ponts-levis, sur les ogives des corridors, aux plafonds de toutes les salles.

Les armoiries représentées sur les monuments sont souvent de véritables dates, et leur étude est d'une grande utilité pour les archéologues ; elles offrent un intérêt tout particulier par la manière dont elles sont disposées dans les sculptures et les peintures, par les ornements dont elles sont accompagnées, enfin par leur provenance.

Dans les églises, les chapelles, le droit d'armoiries et de litre funèbre appartenait aux fondateurs et aux seigneurs ; la Bretagne est peut-être la province où la disposition des armoiries, dans une église ou dans une simple chapelle, souleva le plus de difficultés.

J'ai dit plus haut comment les scrupules religieux amenaient la modification des tenants.

Des difficultés surgirent souvent à ce propos pour la décoration des édifices, tombeaux, chapelles, vitres et litres des églises paroissiales.

La décoration des cloches par les blasons de leurs parrains ne date guère que du XVIe siècle ; mais, au XVIIe, cette décoration prit un développement considérable ; les Buret et les Cavillier excellèrent dans ce

Digitized by Google

genre de travail pour la province de Normandie; ils passent pour les fondeurs des XVIIe et XVIIIe siècles, qui ont le mieux reproduit la gravure dans les inscriptions.

Et non seulement on trouve sur la plupart des cloches l'écu du gentilhomme qui les a fait fondre à ses frais, mais encore tous les ornements en usage dans le blason, les supports, les marques de dignité, le collier des ordres.

Souvent les armes de la marraine sont accolées à celles du parrain.

Les litres posées, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur des églises, ont souvent plusieurs blasons placés les uns à côté des autres. Ce sont les armes des familles qui ont successivement possédé la terre ou le fief. Il était de bon goût, quand on devenait possesseur à titre quelconque d'un domaine, de respecter les armoiries ornant les litres funèbres et de mettre à la suite celles de sa maison.

Il n'y a donc pas lieu d'être surpris si on trouve des blasons différents sur la même litre.

Sur les litres comme sur les bannières, on ne se sert pas des hachures, puisque les blasons sont peints, ou sont brodés en soie sur les bannières.

Ces bannières, portées processionnellement, sont généralement aux armes du seigneur patron; il en est même qui sont de véritables pennons écartelés et contre-écartelés comme la bannière des seigneurs de Sarcus, dont parle Lainé et qui est, depuis 1793, déposée à l'hôtel de ville de Péronne.

Bien que nombre de cloches anciennes soient armo-

Digitized by Google

riées, rien n'obligeait les fabriciens à faire mettre les armoiries du seigneur sur les cloches qu'ils faisaient fondre. On peut donc en rencontrer qui n'aient point de blason.

Les châteaux avaient naturellement la marque nobiliaire du possesseur, c'est-à-dire son blason. Sa place ordinaire était la clef de voûte de la principale salle sur laquelle il était sculpté. Ce qui n'empêchait nullement qu'il ne figurât ailleurs; mais la grande salle, celle où se tenaient les assemblées, où se donnaient les audiences, était obligatoirement ornée de l'écu seigneurial.

Aussi les grandes cheminées étaient armoriées, et les portes des villes, des châteaux et des hôtels étaient généralement pourvues au-dessus de leur entablement d'un cartouche sur lequel se trouvaient sculptées les armes du seigneur.

Seul, parmi les grands-officiers de la couronne, le chancelier avait jadis le droit d'avoir dans sa demeure des tapisseries semées de fleurs de lis.

Il y arborait les armes de France et les attributs de sa dignité.

C'était une prérogative dont nul autre officier ne jouissait.

Donc, à part les appartements royaux et ceux du chancelier, nul ne pouvait être décoré de fleurs de lis.

Ce fut au moyen âge qu'on commence à peindre les murs à fresque et à les couvrir de blasons; plus tard, on les tendit d'étoffes peintes de la même manière; les soliveaux étaient magnifiquement décorés de dessins variés et d'armoiries en couleur.

Digitized by Google

Les voûtes des caissons en étaient également ornées.

On alla jusqu'à faire des pavages en mosaïques armoriées.

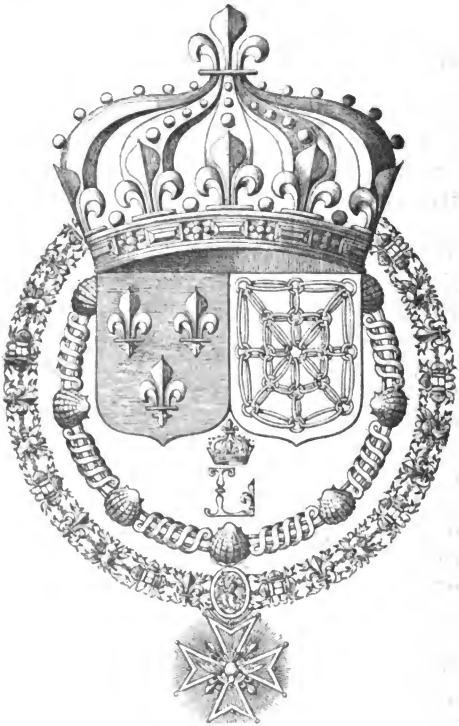

Fig. 239.

CHAPITRE VI

LES VÊTEMENTS BLASONNÉS

La mode des vêtements blasonnés date de loin.

Les Germains entrés dans la Gaule adoptèrent le sayon gaulois et le portèrent par-dessus leurs armes allongé et fendu sur les côtés; le sayon devint la cotte d'armes.

Avant que les armoiries fussent en usage, cette sorte de pardesssus était orné de riches fourrures, de broderies d'or.

Les leudes et les barons du temps de Charlemagne surchargeaient leurs habits de peaux d'oiseaux de Phénicie entourées de soie et de plumes naissantes du cou, du dos et de la queue du paon; ils les enrichissaient de la pourpre de Tyr et de franges faites d'écorces odoriférantes du cèdre pour les parfumer.

Quelques autres se paraient de la peau du loir richement ornée.

En 1001, l'archevêque de Milan, envoyé en ambassade, était accompagné de deux ducs et d'un grand nombre de prélats vêtus d'habits d'étoffes de soie et d'or.

Le manteau des chevaliers au moyen âge était rouge pourpre.

Digitized by Google

Les premières croix qui distinguèrent les croisés et qui, de leur vêtement, passèrent ensuite pour la plupart sur leur écu étaient rouges ; elles avaient été taillées dans des manteaux appartenant à Bohémond, prince d'Antioche, qui les avait donnés dans cette intention.

Il fallait que la garde-robe de Bohémond fût bien montée, car l'histoire chevaleresque de l'époque rapporte qu'on confectionna de la sorte des croix pour douze mille croisés.

Ce fut le roi Louis VII dit le Jeune qui, le premier, couvrit le manteau royal de fleurs de lis.

C'est à partir des croisades que les nobles, séduits par les brillants costumes de l'Orient, se mirent à leur tour à porter à la guerre et dans les cérémonies des cottes d'armes et des robes couvertes de broderies et de devises.

Joinville raconte qu'à une fête donnée au roi Louis XI, il y avait grande quantité d'huissiers d'armes et de salle, qui portaient les armes du duc de Poitiers ; plus loin, il cite le comte de Japhe, qui avait trois cents mariniers dans sa galère, tous portant une targe à ses armes.

On décora les cottes d'armes de signes, de broderies, de découpures représentant des bandes, des jumelles, des fasces, des chevrons, des croix, soit de drap d'or et d'argent sur les fourrures, soit de fourrures sur les draps d'or et d'argent.

Les chevaliers portèrent donc les armoiries sur la cotte d'armes avant de les porter sur l'écu.

Ils ne tardèrent pas à appliquer sur cet écu un mor-

Digitized by Google

ceau de la cotte d'armes, puis à en faire représenter l'image par la peinture.

A une fête donnée à Vendeuil par le comte de Namur, en 1187, les Flamands et les Brabançons portaient des habits d'or semés de lionceaux de sable, et les chevaliers venus du Berry étaient habillés de samis de gueules parsemé de léopards d'or; les Vermandoisiens parurent vêtus de samis de sinople semé d'aigles d'or.

Sous Charles V, on chamarrait les habits de toutes les pièces de son écu.

Lorsque, en 1423, se firent, à Lille, les joutes de l'Épinette, le maïeur, les échevins d'Arras, deux échevins et cent notables s'y rendirent. « Tous ceux qui furent du voyage reçurent du magistrat une casaque blanche et verte sur laquelle se dessinait un rat, symbole des armes de la cité. »

Dès la fin du règne de Louis IX, les femmes nobles commencèrent à porter des robes blasonnées justes et montantes; à droite, elles placèrent les armes de leur mari, et à gauche celles de leur propre famille.

De 1270 à 1350, on les voit broder sur leurs vêtements, robes, surcots, manteaux, les pièces qui entraient dans la composition de leurs armoiries.

Une enluminure ancienne nous montre une femme vêtue d'une robe de dessus garnie d'hermine sur la poitrine (fond du blason probablement), avec une bande d'or. La partie inférieure est de drap d'argent avec un lion rampant et trois étoiles de gueules.

Vers la fin du règne de Charles V, les habits mipartis furent d'un usage général parmi la noblesse; ils se composaient de deux couleurs, celle du fond de l'écu

Digitized by Google

et celle de la pièce principale; mais bientôt les gentilshommes donnèrent ces habits à leurs valets et les bourgeois, par imitation, les adoptèrent.

A l'entrée de l'empereur Charles IV dans Paris (1377), cinq cents bourgeois vêtus de robes mi-parties de blanc et de violet se portèrent à sa rencontre. Le roi avait une cotte hardie d'écarlate et au-dessus un manteau semé de fleurs de lis d'or.

Les habits mi-partis firent place aux vêtements armoriés.

Les chevaux des nobles étaient aussi couverts de housses armoriées. Du Cange, en faisant l'énumération du harnois qui appartient au chevalier, mentionne « l'escuçon de la bannière » sur le col couvert de cuir.

Le cheval du seigneur de Ravestain portait une housse parsemée de bordures et de coquilles, emblèmes du seigneur de Hautbourdin. Le cheval du sire de Créqui était aux armes de Lancelot du Lac, avec la bande de Benouhic. Celui du seigneur de Ternant avait les armes de Palamèdes (1447, tournoi de Bruges).

Le roi d'armes portait sur la poitrine le blason émaillé des armes de France.

Lui et ses hérauts étaient revêtus aux cérémonies de leur cotte d'armes de velours violet cramoisi, chargée devant et derrière de trois fleurs de lis d'or et autant sur chaque manche, où le nom des provinces dont ils avaient le titre était écrit en lettres d'or.

Le héraut des ordres du roi portait une cotte d'armes de velours violet semée de fleurs de lis d'or avec les armes et les colliers devant et derrière.

Les poursuivants d'armes portaient leur cotte tour-

Digitized by Google

née sur le bras; le roi d'armes la portait semée de lis, la couronne sur l'écu.

Les gardes de la manche portaient sur le justaucorps un hoqueton magnifique dont le fond était blanc, brodé d'or, avec la devise du roi au milieu. Les gardes de la prévôté de l'hôtel portaient également cette devise sur leur vêtement.

La cotte d'arme de nos rois était bleue, semée de fleurs de lis d'or; ils portaient une écharpe blanche; de temps immémorial le blanc a été la couleur désignative de la nation française, comme le rouge celle de l'Angleterre.

Aux funérailles du roi Henri IV assistaient les baillis qui portaient les bannières de satin aux couleurs et aux armes des gouvernements des comtes, et les rois d'armes étaient tous revêtus de cottes d'armes; ainsi Vermandois, le roi d'armes de Picardie, portait une cotte de velours jaune échiquetée d'azur en broderie; Flandre, le roi d'armes du comte de Flandre, portait aussi une cotte de la même couleur avec les armes du comté.

Non seulement les nobles portaient publiquement leurs armoiries brodées sur leurs vêtements, mais ils les faisaient porter à leurs serviteurs.

Cette mode dura jusqu'à Louis XIII.

C'était sur la poitrine et sur le dos que les écus étaient brodés; puis on remplaça ces broderies par des pièces d'étoffes assemblées conformément au blason qu'on voulait représenter, ce qui permit de donner aux armoiries une bien plus grande dimension.

C'est-à-dire que la tunique du page ou du valet était

Digitized by Google

transformée tout entière en champ d'écu, sur lequel étaient représentées les pièces du blason.

Quant aux armes de guerre, bouclier et cuirasse portaient en émail ou en ciselure le blason du noble auquel ils appartenaient.

Naturellement, le blason jouait un grand rôle dans les cérémonies du sacre; non seulement les parois de l'église, mais les sièges, les bancs, le dais, tout était fleurdelisé. Les habits l'étaient aussi, depuis le grand manteau royal, le chaperon, la bourse de satin azur, jusqu'aux éperons d'or, émaillés d'azur et semés de fleurs de lis d'or.

Le manteau de la reine était de velours bleu, doublé d'hermine, semé de fleurs de lis d'or; toutefois, les princesses du sang qui l'accompagnaient ne devaient avoir le jour du sacre que trois ou quatre fleurs de lis sur leur manteau.

Les artistes feront bien de se souvenir de ce détail pour le cas où ils auraient à représenter une cérémonie de ce genre.

Lorsque les seigneurs abandonnèrent la mode de porter leurs armoiries sur leurs vêtements, ils prirent l'habitude de se faire précéder de hérauts, de varlets, d'écuyers, de pages, qui portaient non seulement des habits, mais des bannières et des écus aux armes de leurs maîtres.

Outre les costumes armoriés, on portait encore des écharpes dont la couleur aidait à faire reconnaître la province à laquelle on appartenait.

La noblesse de l'Ile-de-France portait du bleu et en faisait porter à sa livrée.

Celle d'Anjou, du vert foncé.

Celle de Bourgogne, du rouge.

Celle de Blaisois et de la Champagne, de l'aurore et du bleu.

Celle de Lorraine, du jaune.

Celle de Bretagne, du noir et du blanc.

Deux fois par an, le roi distribuait des manteaux rouges ornés de fourrures aux chevaliers chargés de rendre la justice et de le conseiller dans les affaires de l'État.

Chaque seigneur s'appliqua à parer les gens de sa maison des ornements de son blason.

A partir du XIVe siècle, on confectionna spécialement ces sortes de vêtements.

Sous Louis XIV, les serviteurs commencèrent à être habillés de bleu, de rouge, de vert, selon que leurs maîtres portaient d'azur, de gueules ou de sinople.

Depuis, les livrées ont continué jusqu'à nos jours où les domestiques bien stylés ont des livrées établies selon les règles héraldiques et leurs vêtements ont des boutons aux armes de leurs maîtres. Parfois aussi, les galons d'habit pour les grandes livrées sont tissés par les passementiers et reproduisent en point de tapisserie les armoiries complètes en couleur de la maison du maître.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

SCEAUX, JETONS, MÉREAUX DE CORPORATIONS, DE COMMUNAUTÉS

On ne voit figurer des armoiries sur les sceaux qu'à partir de la fin du XIe siècle, et encore y sont-elles fort rares, bien qu'elles soient déjà apparues d'une façon rudimentaire sur quelques écus des hauts barons.

Le roi Louis le Jeune est le premier des rois de France qui ait eu un contre-scel d'une fleur de lis et on prétend qu'il choisit cet emblème par allusion à son nom de Loys.

Il faut se rappeler que nombre de gentilshommes du moyen âge ne savaient pas écrire et se contentaient d'apposer une croix sur les parchemins pour toute signature.

Ce fut afin de remédier à l'inconvénient de reconnaître la croix de l'un d'eux au milieu d'une quantité d'autres que l'usage vint de faire graver les armoiries des chevaliers sur le pommeau de leur épée, de façon qu'à partir de ce moment, tout en mettant leur croix sur un acte ou même en traçant tant bien que mal leurs initiales ou les lettres composant leurs noms, ils scellèrent les actes qu'ils passaient.

Digitized by Google

En Sardaigne et en Allemagne, encore aujourd'hui, le pommeau de l'épée offre une surface pleine qui permet de recevoir le chiffre ou les armoiries de celui à qui elle appartient.

Les sceaux sur lesquels on voit des chevaux bardés de fer ne datent pas au delà du XIIIe siècle.

Plus les sceaux sont anciens, moins ils sont chargés de figures.

Il est bien nécessaire, lorsqu'on vérifie l'authenticité des sceaux apposés ou suspendus aux chartes et aux diplômes, d'examiner la qualité et la couleur de la cire dont la partie grasse ou résineuse disparaît peu à peu par suite de la progression du temps.

Les marchands de fausses antiquités savent parfaitement attacher des sceaux authentiques qui ont été enlevés à des actes anciens, à des parchemins contrefaits.

Les sceaux armoriés aux armes de France étaient au XVIIe siècle :

De cire jaune, apposés sur une petite bande ou queue de parchemin attachée à l'acte;

De cire verte, lorsqu'ils étaient apposés sur lacs de soie verte ou rouge;

De cire rouge pour le Dauphiné;

De cire blanche pour les lettres de chevalier de l'ordre du Saint-Esprit.

La cire jaune était réservée en France pour sceller les édits royaux. (Louis XI accorda à René d'Anjou, roi de Sicile, le droit de sceller ses édits en Sicile ou en France avec la cire jaune.)

La forme des sceaux a beaucoup varié.

Il en est de ronds, d'ovales, d'oblongs, de demi-

Digitized by Google

ovales, de carrés, de triangulaires, de cornus, de creux, d'hexagones, d'octogones.

On en voit même en forme de cœur, de trèfle, de croissant.

« Les sceaux plaqués, dit l'auteur du *Roy d'armes*, sont communément orbiculaires, au lieu que ceux qui sont pendants aux actes sont le plus souvent ovales et oblongs. La grandeur des sceaux a autant varié. Fort petits sous les rois de la première race, parce qu'ils étaient annulaires, ils sont déjà plus grands sous les rois de la deuxième; mais ce fut seulement à partir du xe siècle et dans les siècles suivants qu'ils atteignirent un volume et un diamètre considérables, surtout aux xive, xve et xvie siècles. Les sceaux des rois de France, Charles VIII (1483) et Louis XII (1498), ont quatre pouces de diamètre; et nous avons vu des sceaux allemands et flamands, admirablement dessinés et gravés, des xve et xvie siècles atteindre jusqu'à six pouces de diamètre; ils étaient enfermés dans des boîtes en bois et imprimés en cire blanche ou vermillonnée sur deux queues de parchemin traversant le fond de la boîte. »

Le droit d'avoir et d'user des sceaux n'était pas seulement réservé à la noblesse, les bourgeois en faisaient usage; les notaires en eurent de particuliers dès le xive siècle.

Quant aux sceaux municipaux, les plus anciens appartiennent à l'empire d'Allemagne; mais, en France, ce ne fut qu'après 1070, à la suite de l'affranchissement des communes par Louis le Gros, que l'usage des sceaux publics des villes et des communes se généralisa.

Celui que le roi Philippe-Auguste, en créant les

Digitized by Google

échevins de Paris en 1190, donna à cette ville, était semé de fleurs de lis d'or, comme l'était alors l'écu de France.

Son père, Louis VII, est le premier roi de France qui soit représenté sur le sceau national avec des fleurs de lis à sa couronne.

Son contre-scel particulier représentait une fleur de lis seule, qui occupait en quelque sorte le champ entier du sceau.

Les artistes qui, chargés de la reproduction d'un sceau, verraient sur la cire quelques marques disposées en forme de croissant, ne devraient pas s'en étonner : souvent on mordait la cire du sceau pour y laisser l'empreinte de ses dents. C'étaient les armes de la nation à côté de celles héraldiques. Chose plus singulière, des poils de barbe sont aussi adhérents à la cire de quelques sceaux; c'était pour mieux affirmer leur authenticité.

Les jetons de communautés en plomb, en cuivre ou en argent, sont parfois armoriés, et il est facile de reconnaître, lorsqu'on touche quelques-unes de ces pièces, soit des jetons, soit des méreaux; mais lorsqu'on les voit gravées, il est permis de se demander si on a sous les yeux des sceaux ou des jetons.

Beaucoup de jetons de métiers ne sont pas datés comme le sont ceux des grandes boucheries parisiennes qui remontent à 1576, et sous Louis XV, il y eut des jetons de métiers, non datés pour les boulangers, les distillateurs, les bourreliers, les jurés, auneurs visiteurs de toile; mais ceux des vitriers sont datés de 1715, comme ceux des imprimeurs-libraires de 1723; les

Digitized by Google

officiers porteurs de charbon ont les leurs datés de 1732, les inspecteurs de vin, de 1733, les menuisiers-ébénistes, de 1740, les chandeliers et huiliers, de 1750.

Tous les corps de métiers et les confréries donnaient à leurs membres des jetons dont le métal variait, mais qui avaient la forme ronde.

Fig. 240.

Si le jeton des apothicaires représentait d'un côté saint Côme et saint Damien et au revers une spatule et un bocal avec la date 1538, d'autres, je le répète, étaient armoriés; c'est pour cela qu'il faut avoir soin de ne pas les confondre avec des pièces de monnaie ou des instruments nobiliaires.

Ainsi le sceau des brodeurs-chasubliers montre saint Louis debout et couronné tenant un sceptre et la main de justice. Le champ est semé de lis; au revers : un galon sur lequel sont placées trois fleurs de lis est posé en pal sur un champ fleurdelisé (fig. 240).

Il y a évidemment lieu de croire qu'il s'agit de toute autre chose que du jeton d'un métier qui relevait de la mercerie.

Les brasseurs ont un jeton de gueules à deux vagues

(espèce de pelles de bois) posées en sautoir et accompagnées de quatre fleurs de lis; il date du xve siècle, il est en plomb (fig. 241).

Mais c'est surtout le jeton des merciers qui a des allures héraldiques; il représente saint Louis debout, la tête nimbée, revêtu d'ornements royaux, tenant de la main droite un sceptre long dont la tête grosse est en forme de pavot, et de la main gauche une bourse; le champ est un treillis dont chaque interstice est rempli par une sorte de quartefeuille. Au revers, les armes de France surmontées de la couronne royale.

Fig. 241.

Fig. 242.

Fig. 243.

Les pâtissiers avaient aussi un jeton, représentant saint Michel terrassant le dragon; et, au revers, les armes de France à trois fleurs de lis et la couronne royale au-dessus (fig. 243).

Si jamais il vous tombe sous les yeux l'écu de France accosté d'un fer à gaufres et d'un fer à oublies, n'en soyez point surpris, c'est un méreau de la corporation des pâtissiers-gaufriers qui date du xvie siècle.

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Digitized by Google

J'ai vu retrouvons trace des armoiries sur les enseignes de pèlerinage.

J'ai vu une fibule en plomb du xve siècle aussi aux armes de France; au revers est fixée l'agrafe destinée à l'attacher aux vêtements.

Fig. 244.

Mais c'est principalement sur les méreaux et les jetons qu'on trouve l'emploi des pièces héraldiques; la croix pattée, par exemple, figure sur un grand nombre.

Le méreau des messagers de l'Université, datant de la fin du xvie siècle, nous montre d'un côté Charlemagne revêtu d'une armure sur laquelle il porte un manteau traînant; il a la tête couverte de la couronne fermée, il tient de sa main droite l'épée haute, et dans

Fig. 245.

sa gauche le globe impérial; au revers, trois fleurs de lis surmontées d'une main tenant un livre sortant de nuages mouvant du chef, ce qu'on appelle une main céleste.

Les méreaux d'orfèvres montrent la couronne ouverte avec bandeau chargé de cinq perles et au revers une croix pattée cantonnée de quatre annelets (fig. 245).

Sur d'autres, le revers offre une croix fleurdelisée.

Les plumassiers avaient aussi sur leurs méreaux une crosse flanquée de deux fleurs de lis dans un double grénetis renfermant un zigzag.

Au moyen âge, dans certaines foires, des méreaux étaient délivrés par les receveurs des seigneurs aux marchands étalagistes, en signe d'acquit du droit d'exposition de leurs marchandises, et on s'en servait aussi pour constater le payement d'autres impôts. Naturellement, les méreaux fiscaux portaient aussi au revers les armoiries du seigneur; à Paris, on s'en servait fréquemment. On en voit du xve siècle qui montrent le vaisseau parisien avec son mât sommé d'une croix et flanqué de deux fleurs de lis surmontées, l'une de quatre perles, l'autre du chiffre 1. A plus forte raison les officiers de la maison du roi, c'est-à-dire les chefs des services de la panneterie, de l'échansonnerie, de la cuisine, de la fruiterie, de la fourrière et de l'écurie, avaient à leur disposition des méreaux de plomb dont ils se servaient pour requérir tout ce qui était nécessaire à l'entretien de la maison du roi.

Et tous ces méreaux étaient fleurdelisés, ainsi que ceux des officiers de la maison de la reine.

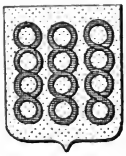

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

LA FLEUR DE LIS. — L'AIGLE, LE LION, LE LÉOPARD. FIGURES DIVERSES

Il n'est pas de figure héraldique qui ait suscité un plus grand nombre de recherches et de discussions érudites que la fleur de lis, d'abord semée sans nombre sur l'écu de France, puis réduite plus tard au nombre de trois, symbole mystique de la Sainte-Trinité.

Quelques-uns ont prétendu voir dans cette figure une fleur de la famille des liliacées, le lis blanc; mais cette opinion a été très discutée. On a soutenu que la fleur de lis était une forme de croix, puis un fer de javelot, de hache ou d'une francisque.

Favin et Scohier, deux maîtres héraldistes du temps passé, la prenaient pour un crapaud.

La vérité est que la fleur de lis fut trouvée gravée sur des monuments de la haute Égypte, et le marquis de Magny l'a découverte sculptée sur des chapiteaux de colonnes étrusques conservées dans la cathédrale de l'antique Fiesole, en Toscane.

« Dans une visite, dit-il dans le *Roy d'armes,* que nous avons faite à la basilique de l'antique Fiesole, ancienne capitale ou l'une des douze premières villes des

Étrusques, nous avons trouvé la fleur de lis représentée dans toute sa pureté et dans la forme svelte et gracieuse qu'elle avait dans l'antiquité sur le sceptre des rois et qu'on lui donnait également dans les armoiries du XIIIe siècle, sur deux chapiteaux d'anciennes colonnes étrusques, conservées dans la crypte souterraine de Fiesole. »

La forme gracieuse et élancée du lis étrusque, et par suite du lis rouge des Florentins, est la même que celle de la fleur de lis qui se répandit sur tous les ornements royaux sous Louis VII; elle se rapporte d'ailleurs beaucoup plus à une élégante fleur d'une autre liliacée rouge de la famille des Amaryllis, que l'on nomme vulgairement: *lis en croix de saint Jacques.*

Voir un crapaud dans une fleur de lis paraît chose assez singulière; on l'explique en raison de l'ignorance et de l'inexpérience des peintres et des sculpteurs aux temps éloignés, et Jean de Tournes s'y trompa lui-même. « Étant dans la ville de Nismes, remarque-t-il en voyant les fleurs de lis élevées en bosse en une pierre dure posée au fronton d'une maison, je croyois fermement que ce fussent crapauds ou grenouilles, m'imaginant que le fleuron du milieu qui passe les autres estoit la tête, les deux costés les jambes de devant, le milieu de la pointe la queue, et les deux bouts d'en bas les jambes de derrière; mais, m'en estant approché pour en estre plus certain, je m'aperçus clairement que c'estoient vraies fleurs de lys. » (On voit que, si les grenouilles n'ont pas de queue, ce n'est pas du fait de Jean de Tournes.)

La fleur de lis n'apparut jamais, ni comme emblème,

Digitized by Google

ni comme attribut, ni comme pièce héraldique chez nos rois de la première et de la seconde race.

Parmi les successeurs de Hugues Capet, il faut franchir plusieurs générations pour la rencontrer.

Et, chose à remarquer, on ne l'aperçoit pas non plus sur les bijoux, sur les objets d'art, sur les monuments. Peintres, orfèvres, sculpteurs, architectes ne la reproduisent ni ne l'utilisent.

Les fleurs de lis ont commencé à paraître sur les blasons au XIIe siècle. C'est véritablement au XIIIe siècle qu'elles ont pris une extension considérable : sculpture, peinture, broderie, tout les représente; elles sont sur les sceaux, elles s'étalent sur les vêtements, elles ornent les demeures seigneuriales.

Louis VII, au moment de partager le trône avec son fils Philippe, règle les détails du sacre : « Auparavant le sacre seront desposées sur ledit otel la couronne royale, l'espée de mon fils enclose dans le fourreau, ses esperons d'or, ses chausses appelées sandales ou bottines de soye couleur bleu azuré semée en moult endroits de fleurs de lys d'or, puis aussy sa dalmatique de même couleur et œuvre. »

La monnaie frappée sous ce roi est la première sur lequelle figure la fleur de lis.

C'est vers l'époque de la mort de Louis VII (1180) qu'on voit fleurdeliser les portes, les vitraux, les reliquaires, les calices et les croix.

Philippe-Auguste et ses successeurs gardèrent religieusement la fleurs de lis sur leurs habits de parade.

Voici le contre-scel du sceau de Philippe III et une variété de fleur de lis de 1250 à 1260 (fig. 246-247).

Digitized by Google

L'inventaire des joyaux de Charles V (janvier 1379) mentionne « dix plats dorez à fruict et à châcun sur le bord trois fleurs de lys fermées en manière d'escusson ».

On peut fixer sans crainte d'erreur l'époque où les fleurs de lis en nombre qui couvraient l'écu de France

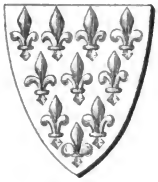

Fig. 246.

Fig. 247.

furent réduites à trois, à l'année 1376, puisque ce fut au mois de février de cette année-là que Charles V déclara dans une charte que le nombre des fleurs de lis de ses armes était de trois pour symboliser la Sainte-Trinité.

Donc, si on a à reproduire ou représenter d'une façon quelconque l'écu royal antérieur à cette époque, on le couvrira de fleurs de lis d'or sans nombre.

La fleur de lis se trouve dans un grand nombre de blasons de familles, de communautés. Le P. Ménestrier, dans ses *Recherches sur les fleurs de lis,* en a indiqué une certaine quantité.

C'est lui qui nous apprend que l'Académie française a pour armoiries l'écu de France surmonté d'un soleil d'or, avec la devise : « A l'immortalité. »

L'Académie des inscriptions et belles-lettres : les

Digitized by Google

armes de France, et en cœur une médaille d'or représentant la tête du roi.

L'Académie des sciences : d'azur, au soleil d'or en cœur accompagné de trois fleurs de lis du même.

Et l'Académie de musique, les armes de France.

La communauté des maîtres d'armes de Paris portait : d'azur, à deux épées nues, posées en sautoir d'argent, la garde d'or accompagnée de quatre fleurs de lis. De même, par concession royale, Louis XIV permet à cette communauté, en 1706, de faire frapper des jetons avec ces armes.

Les augustins déchaussés portaient aussi des fleurs de lis avec des palmes autour de l'écu et deux anges pour tenants, par concession du roi Louis XIII.

Nombre de villes portent aussi des fleurs de lis.

Je crois être utile au lecteur en donnant la description exacte des armes de France telles qu'elles existèrent sous la monarchie des Bourbons depuis Henri IV.

D'azur, à trois fleurs de lis d'or, l'écu entouré des colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, surmonté et timbré d'un casque ouvert, placé de front, assorti de ses lambrequins d'azur et d'or, surmonté de la couronne fermée de France, soutenu par deux anges vêtus en lévites avec leurs dalmatiques d'azur, à trois fleurs de lis d'or, tenant chacun en main une bannière aux armes de France, le tout placé sous un grand pavillon royal d'azur, semé de fleur de lis d'or et doublé d'hermine, son comble rayonné d'or et sommé de la couronne fermée. Pour cimier, des banderoles volantes sur lesquelles est le cri

Digitized by Google

de guerre qui est Montjoie Saint-Denis, et sommé

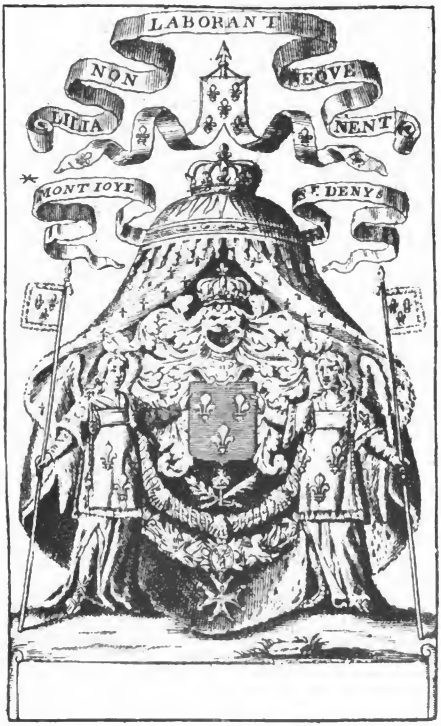

Fig. 248.

d'un panonceau ou oriflamme ondoyant semé de

Digitized by Google

France, attaché au bout d'une pique, au-dessus de laquelle est un ruban volant où est écrite la devise de France : *Lilia non laborant neque nent.*

Il faut se garder des élucubrations des héraldistes courtisans des siècles passés qui ont voulu faire remonter l'origine du blason jusqu'à la première année du christianisme.

Dans un recueil d'armoiries imprimé à Nuremberg en 1657, on voit les armes de Charlemagne et de ses huit successeurs : d'or, à l'aigle de l'empire et de France sans nombre.

C'est une pure mystification, je le répète une fois encore; il n'y a pas trace d'armoiries réelles avant le commencement du XIe siècle, et tous les soi-disant blasons antérieurs à cette époque doivent être considérés comme apocryphes.

Je disais que nombre de familles portent des fleurs de lis sur leur écu; il ne faut pas croire que ce sont les maisons les plus importantes qui ont ce droit, car nous voyons un simple greffier de l'Hôtel de Ville de Paris, un prévôt des marchands et plusieurs autres personnages de très modeste état, gens de robe pour la plupart, porter des fleurs de lis. On en rencontre aussi sur des écus d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, de Hollande, d'Autriche, de Suède, d'Espagne, de Portugal, de Suisse, de Bavière, de la Saxe, mais surtout sur ceux d'Allemagne et d'Angleterre.

La forme de la fleur de lis a varié.

Mince, allongée pendant le moyen âge, à partir de 1450, elle devint plus large et moins haute; sa partie inférieure est longue, et sa partie supérieure a davantage

Digitized by Google

l'allure d'une arme de combat. Un siècle plus tard, elle

Fig. 249.

Fig. 250.

Fig. 251.

perd son aspect élégant et le retrouve vers 1680; en

Fig. 252.

Fig. 253.

Fig. 254.

1700, elle a une forme hardie, gracieuse, qu'elle conserve pendant toute la première moitié du XVIIIe siècle (fig. 253).

Fig. 255.

Peu à peu, elle s'alourdit, s'épaissit : sous Louis XVI et jusqu'à la Révolution, la fleur de lis s'étale, large et grosse, plantureuse; telle nous la retrouvons sous la Restauration, c'est-à-dire dépourvue de toute élégance; mais les artistes qui se sont servis de la fleur de lis dans l'ornementation ont toujours choisi celle de 1600

Digitized by Google

bien plus jolie d'aspect. Il est bon d'étudier les différents types, car s'il était nécessaire de composer le blason d'un anobli par Louis XVIII, ce serait un anachronisme flagrant que d'y faire figurer une fine et déliée fleur de lis de la fin du XVIIe siècle ou du commencement du XVIIIe siècle.

On voit sur certains écus une aigle à deux têtes; la première qui fut représentée de la sorte figura dans les armes de l'empereur Sigismond au XVe siècle et elle devint le symbole particulier de l'empire d'Allemagne (Saint-Empire), comme elle est devenue plus tard celui de l'empire de Russie.

Mais Charlemagne après son sacre adopta sur ses enseignes l'aigle à deux têtes, et à Aix-la-Chapelle on voit un vitrail représentant Charlemagne avec une cuirasse d'or et un manteau en tissu d'or, portant une aigle de sable à deux têtes au vol abaissé.

C'était afin de symboliser l'empire d'Occident qu'il venait de fonder; ce fut donc comme héritier de l'empire de Charlemagne que Sigismond prit l'aigle à deux têtes en 1410. Pierre le Grand, en s'attribuant le titre d'empereur en 1721, crut devoir prendre aussi l'aigle à deux têtes, symbole de l'empire d'Orient auquel il aspirait.

L'écu d'Autriche est posé tout entier sur l'altière aigle à deux têtes.

L'aigle de Prusse, l'aigle de Pologne n'ont qu'une seule tête, et elles ont un caractère tout à fait héraldique : le corps est svelte, le vol très éployé et le bec largement ouvert.

Tous les animaux employés en blason ont dans les

Digitized by Google

siècles passés un caractère tout spécial; voici comment, en 1550, on représentait une aigle. — C'est l'écu de Jacques de Coligny (fig. 256).

Lorsque nous arrivons aux armes de l'Empire français, nous voyons reparaître l'aigle, mais une aigle qui n'a rien de commun avec l'aigle héraldique; elle tient sa tête contournée, ses ailes sont abaissées et on ne s'explique guère comment le fier oiseau, qui tient un foudre dans ses serres, a une allure si bon enfant.

Fig. 256.

Quelle belle occasion Isabey et David avaient cependant de donner à cette aigle une envergure plus en harmonie avec les idées du triomphateur! L'aigle d'Autriche est bien plus magistrale que l'aigle napoléonienne, qui est empruntée aux monuments italiens et particulièrement au tombeau des Visconti.

A Milan, à Venise, à Florence, on retrouve des aigles sculptées au naturel, et c'est certainement là que s'est inspiré l'artiste qui a composé sur les indications du maître le blason de l'Empire français.

Des héraldistes plus ingénieux que véridiques ont prétendu que l'aigle à deux têtes était figurée sur les enseignes romaines et Juste Lipse avança en 1569 qu'il avait trouvé une aigle à deux têtes sculptée sur le bouclier d'un soldat de la colonne Trajane.

C'est de la pure fantaisie.

Quel caractère il y a dans ce blason de Guy de Bar (1550) : *d'azur, à deux bars addorsez d'or* (fig. 257)!

Digitized by Google

Et ce griffon du XIIIe siècle (fig. 258)!

Le lion héraldique proprement dit ressemble dès

Fig. 257.

Fig. 258.

l'origine à un animal fantastique. En voici un du XIIIe siècle. Mais un peu plus tard il s'accentue davantage; qu'il soit représenté rampant, c'est-à-dire debout

Fig. 259.

Fig. 260.

et de profil ne montrant qu'un œil et qu'une oreille, la langue sortant de la gueule recourbée et arrondie à l'extrémité, sa queue levée, droite, un peu ondée, retournée vers le dos ou passant, c'est-à-dire marchant.

Digitized by Google

Son attitude est fière, sauvage, les pattes maigres et couvertes de longs poils, le ventre d'une maigreur excessive, il est bien le symbole de la force, du courage indomptable; c'est le fauve qui rugit et qui, debout sur ses pattes, semble en combattant se jeter sur son adversaire pour le vaincre et le dévorer.

C'est qu'aux XIVe et XVe siècles, le chevalier est sans cesse en guerre, il a toujours l'épée de combat à la main; tandis que, plus on avance vers le XVIIIe siècle, les mœurs changent, le combattant est devenu courtisan et le lion qu'il porte dans ses armoiries a changé, lui aussi, d'allures. Autrefois sa crinière inculte était indiquée par de longs poils quelque peu hérissés, son œil sanglant, ses pattes garnies d'ongles acérés; aux XVIIe et XVIIIe siècles, c'est une superbe et abondante toison qui lui couvre la tête; il est gras, bien nourri, symbolise la puissance et la souveraineté, il ne lutte plus, il règne en maître et sa large face indique plutôt la majesté que la férocité (fig. 87).

C'est d'Hozier qui donne le type de tous les animaux employés en armoiries et, sur les brevets qu'il daigne signer, on reconnaît sur l'écu qui a été soumis à l'enregistrement officiel un parti pris de représenter toute figure calme, reposée. L'aigle elle-même semble réfléchir, le cheval fait le beau et le mouton a un air de victime qui fait plaisir à voir.

Quant aux blasons des nouveaux anoblis, ils se ressentent du goût général, on les croirait composés par Le Nôtre.

Les armes à enquerre sont rares et les pièces mal ordonnées presque inconnues sous le grand roi; la pièce

Digitized by Google

principale en abîme est généralement accompagnée de trois pièces posées deux et une; cela fait bien, c'est correct, aligné, méthodique.

Une croix quelconque, pattée, dentelée, est accompagnée de trois étoiles ou trois croisettes; les armes parlantes étaient aussi très communément octroyées, et lorsqu'on voit un blason composé d'une lettre de l'alphabet comme celui de la famille de Zeddes qui porte: d'or, au Z de gueules, il n'est pas nécessaire d'être grand clerc en héraldique pour deviner qu'on se trouve en face d'une arme parlante.

Que si un artiste avait jamais à peindre une tête de vache, il ne soit pas embarrassé pour savoir comment il doit la représenter. Étienne Pasquier raconte plaisamment le fait de deux gentilshommes plaidant pour la possession d'un blason distinctif; chacun d'eux portait trois têtes de bœuf sur son écu et donnait d'excellentes raisons pour les conserver.

Le juge les accorda en décidant que l'un porterait trois têtes de bœuf et l'autre trois têtes de vache.

Ils gardèrent chacun leur écu et s'en retournèrent contents.

L'azur domine sur les écus français et particulièrement sur les écus de l'Ile-de-France, lieu de résidence des souverains.

La plupart des écus de Bourgogne ont le champ de gueules et les Bretons celui d'hermine, comme les écus du Dauphiné ont des chefs, ceux de la Franche-Comté des billettes et ceux de Guyenne et de Picardie des lions et des léopards par suite de l'occupation an-

Digitized by Google

glaise, en Languedoc beaucoup de châteaux, ainsi qu'en Provence.

En Normandie, les pièces dominantes sont les croix et les coquilles, souvenirs des chevaliers normands qui prirent part aux croisades; c'est la même raison qui a multiplié les merlettes sur les écus de Champagne.

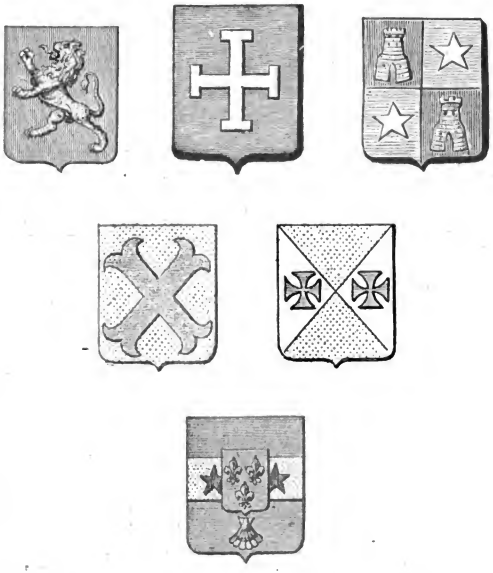

Digitized by Google

CHAPITRE IX

LE BLASON EN ANGLETERRE, EN ALLEMAGNE ET CHEZ LES AUTRES NATIONS

J'ai déjà dit que l'art héraldique était international et que ses marques, ses figures, sa symbolique, avaient cours aussi bien en Allemagne qu'en Portugal, en Angleterre qu'en Russie. Cela est vrai : l'ensemble est le même, quelques détails diffèrent.

D'abord la forme de l'écu.

L'écu anglais est à peu près semblable à celui français, sauf les angles du chef qui sont prolongés en pointes horizontales.

Les partitions et les divisions y sont nombreuses, et le blason est composé généralement d'un certain nombre de pièces qui, surtout les pièces honorables, sont presque toujours chargées et surchargées de figures moindres. Le besant y conserve son nom, lorsqu'il est en or; en argent, il s'appelle *Plate*.

Les léopards, la rose blanche et la rose rouge sont naturellement très employés; l'hermine y figure beaucoup, et nous y retrouvons toutes les pièces et figures du blason français; les pièces engrêlées, les piles, les bouses ou chantepleures y sont plus employées qu'en France.

Digitized by Google

Les blasons sont presque tous accompagnés de supports et de tenants. En France, ils sont communément de même nature aux deux côtés de l'écu; en Angleterre, c'est l'exception.

C'est à partir de l'avènement de Jacques Ier au trône que les supports des armes de la Grande-Bretagne sont : à dextre un léopard couronné et lampassé d'azur, et à sénestre une licorne d'argent accolée d'une couronne et attachée à une chaîne d'or, laquelle, passant entre les deux pattes de devant, retourne sur le dos.

Les couronnes des *dukes, marquess, earls, viscounts* et *barons* sont sommées d'un ou de plusieurs cimiers qui ne sont pas posés sur les casques comme en Allemagne, mais sont placés au-dessus des armoiries, sans liaison aucune avec elles.

Beaucoup des écus qui reposent sur un liston déroulant la devise de la maison sont plus chargés que les nôtres, et par cela même d'un effet plus décoratif. Ils semblent être composés pour orner les portières des carrosses de gala, ou pour être brodés sur de riches tapisseries; mais ils n'offrent pas ce cachet de distinction que comporte un écu français d'un seul émail, chargé d'une bande ou d'un pal et discrètement timbré d'un casque de gentilhomme.

La couronne royale d'Angleterre a ses quatre demi-cercles ou diadèmes posés alternativement sur des croix pattées et sur des fleurs de lis, pour marquer les prétentions que les monarques anglais ont longtemps conservées sur le royaume de France.

Hélas! oui, il fut un temps où le blason royal an-

Digitized by Google

glais portait : *écartelé aux 1 et 4 de France et aux 2 et 3*

Fig. 261.

d'Angleterre. Voici un curieux spécimen de cet écu anglais aux XIVe et XVe siècles (fig. 261).

Digitized by Google

Mais laissons cette triste époque pour nous occuper de celle où nous sommes. Voici les armes de l'Angleterre contemporaine.

Fig. 262.

En Angleterre, on se sert comme en France des mêmes signes pour indiquer les métaux et les émaux; mais, en anglais, l'or se dit *gold*, l'argent *white*, le gueules *red*, l'azur *blue*, le sable *black*, le sinople *green*, le pourpre *purple*, le vair *vairy*, et l'hermine *ermine*.

Digitized by Google

« L'Allemagne, dit l'auteur de la *Science du blason,* est le pays où l'on voit le plus de belles armoiries sous le rapport des formes extérieures ; les lambrequins placés autour de l'écu, qui lui-même prend les formes les plus gracieuses, sont toujours arrangés avec le goût le plus parfait.

« C'est peut-être en Allemagne seulement que les armoiries, ou plutôt que les meubles qui chargent l'écu, ont conservé la simplicité primitive des temps les plus anciens du blason ; nulle autre part l'écu n'est moins chargé de pièces. »

Ce qui distingue surtout les blasons allemands de ceux des autres nations, et ce qui les fait reconnaître à première vue, c'est l'abondance des cimiers qui les surmontent.

Un héraldiste allemand énumère les cimiers d'une famille qui n'en étale pas moins de trente-trois !

Celui du milieu est l'héréditaire ; les autres, qui se dressent à dextre et à sénestre, sont des cimiers d'alliances et de fiefs.

Notez que ces cimiers se composent des objets les plus bizarres, les plus disparates et parfois même les plus burlesques ; ce sont surtout les cornes qui sont en majorité.

Au lieu d'écarteler ses armes de celles de sa branche maternelle, par exemple, l'Allemand préfère ajouter un cimier au sien ; aussi, les casques sont-ils surmontés, outre les cornes, de haches, de cors de chasse, particulièrement de tous les objets de chasse et de vénerie.

Aussi, selon l'expression de Magny, « on pourrait

dire du cimier allemand qu'il est l'armoirie et que l'écu n'en est que l'accessoire ».

A côté des trompes, des plumes de paon, on y voit des figures humaines sans bras et des membres d'animaux, des harpons, des mitres et des partitions enclavées.

Une particularité des écus allemands, c'est la damasquinerie dont ils couvrent le champ et quelquefois même celui des pièces.

Quand un écu est damasquiné, ou une pièce, on dit l'un ou l'autre *diapré;* c'est le terme consacré. A l'imitation des Allemands, les Suédois, les Danois, ont souvent des blasons diaprés.

En Allemagne, on n'a pas grand souci de la règle absolue en France et dans les pays d'origine latine, qui défend de mettre métal sur métal ou émail sur émail, pas plus que de l'habitude que nous avons de tourner à dextre les têtes d'animaux et en général tout ce qui est placé de profil, et de spécifier tout ce qui est contourné.

L'Allemand ne s'occupe pas de cela ; il ne songe qu'à composer un *joli* blason, et s'il trouve que des bandes ou des cotices feraient meilleur effet tournées du côté opposé, il fait des bandes des barres et des cotices en bande, des cotices en barre.

Les aigles, les éperviers, les vautours meublent beaucoup de blasons, et on est assez surpris d'y rencontrer nombre de fleurs de lis; mais ce qui domine, ce sont les instruments de guerre ou de chasse très rarement en nombre. Chaque écu représente d'ordinaire une pièce et rien de plus.

Digitized by Google

Quant aux couronnes, elles sont indifféremment portées par tous les membres d'une même famille, aînés ou cadets, fils ou filles. Une famille est comtale,

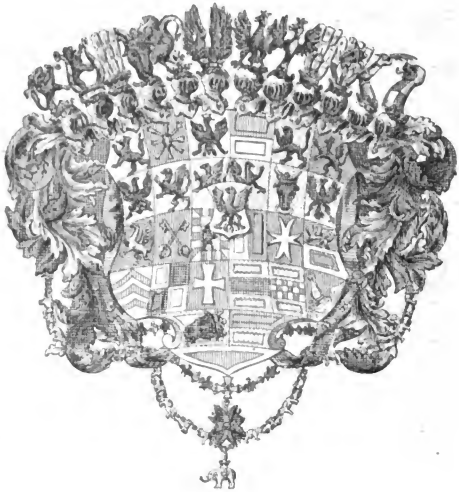

Fig. 263.

donc tous ceux qui en font partie sont comtes ou comtesses.

La couronne impériale est une espèce de bonnet, de tiare, qui supporte un globe sommé d'une croix et qui est resserré dans sa partie inférieure par un cercle d'où s'échappent deux pendants ou bandeaux enroulés comme ceux des mitres des évêques.

Digitized by Google

Il en est de même pour les casques qui sont répandus à profusion; ceux qui possèdent cinq ou six cimiers, et qui pensent que c'est beaucoup pour un seul casque, surmontent leur blason d'autant de casques qu'ils ont de cimiers à employer.

Rien de plus curieux que cette rangée de casques à panaches, à plumes, entourés de volets, de bannières, de lambrequins, et sur lesquels sont posés des lions, des vols, des bras, et tout ce que le caprice et la fantaisie peuvent inventer pour la satisfaction de l'orgueil et de la vanité humaine (fig. 263).

Fig. 264.

Et, à côté de cette multiplicité de casques et de cimiers, les tenants et les supports sont excessivement rares en Allemagne; ils sont à peu près l'apanage des princes souverains.

La forme de l'écu allemand est presque toujours celle de l'écu de tournoi, avec ou sans l'échancrure, et on le pose d'ordinaire obliquement. On le trouve ainsi dessiné dans les vieux traités de blason tudesques; mais dans *and Wappen Kalender* de 1743, tous les blasons allemands qui y figurent sont identiquement pareils aux nôtres.

L'aigle à deux têtes de l'empire allemand ne figure pas dans ses armoiries avant 1410; je l'ai dit déjà.

En Allemagne, les signes représentatifs des émaux et métaux sont les mêmes qu'en France; mais les Allemands ont un métal en plus : le fer, *Eisen,* représenté,

Digitized by Google

on le sait, par des lignes diagonales croisées, et la couleur naturelle, *nature-farbe*, ainsi représentée (fig. 264).

On nomme l'or *gold*, l'argent *silber*, le gueules *roth*, l'azur *blau*, le sable *schwartz*, le sinople *grun*, le pourpre *purpur*, le vair *eisenhüt*, l'hermine *hermelin*.

En Italie, les armoiries sont très souvent parlantes; la rareté des pièces honorables en est la conséquence naturelle.

On sait qu'on use peu aussi de la particule en Italie.

Le blason y est représenté ovale ou tout au moins affectant des formes arrondies; il est d'usage en Italie de placer son écu dans un cartouche.

Généralement, la pièce principale qui le meuble rappelle soit le nom du possesseur de l'écu, soit son état dans le monde; les tours, les pièces crénelées et bretessées y sont nombreuses; le pal, la bande et la croix sont les pièces honorables les plus usitées.

Les plus anciennes armoiries ne datent pas au delà du XIIe siècle.

Il y a beaucoup de pièces de concession, entre autres les chefs de France qu'on rencontre souvent sur les écus des grandes familles de Gênes, Bologne, Milan, Parme, Plaisance, Pavie.

Les aigles, qui entraient jadis dans la composition des armes de la maison de Savoie, sont également très répandues.

On y rencontre aussi beaucoup d'écus montrant des montagnes de plusieurs coupeaux qui indiquent le nombre des fiefs ou des châteaux des possesseurs.

La Belgique et les Pays-Bas emploient beaucoup

Digitized by Google

de pièces, qui sont d'un usage fréquent en Allemagne. En Brabant, en Hainaut, les armoiries ont commencé à apparaître vers 1100.

Le plus ancien sceau des comtes de Flandre où l'on voit des armoiries est celui de Robert le Frison; il date de 1072.

Au pays de Liège, les armoiries fixes n'ont été reçues qu'en 1158.

C'est de la Flandre et du Hainaut que nous vient l'usage des lambrequins autour de l'écu.

Le sinople est l'émail dominant dans les dix-sept provinces des Pays-Bas, et on y voit sur les écus nombre de pals, de fasces, de sautoirs et de chevrons; les lions, les hermines et les fleurs de lis y sont également très employés.

Les supports et les tenants ne sont pas d'un usage bien répandu dans les Pays-Bas; lorsque l'archiduc Albert fit des règlements pour la noblesse de cette contrée, il défendit expressément de mettre des supports aux armoiries à ceux qui n'en seraient pas en possession par suite d'un ancien usage, ou qui n'auraient pas obtenu la permission d'en porter.

Soit que ces règlements eussent été observés, soit que les nobles des Pays-Bas n'eussent pas tenu davantage aux supports, toujours est-il que la plupart des blasons n'en ont pas.

En Espagne, en Portugal, dans les Flandres, les écus étaient complètement arrondis par le bas; mais, de nos jours, beaucoup de peintres et de dessinateurs en héraldique les ramènent à la forme du blason français.

Digitized by Google

Le blason du ministre Pombal était d'ordinaire ovale; le voici : *d'azur, à l'étoile d'or au centre d'un lunel du même.*

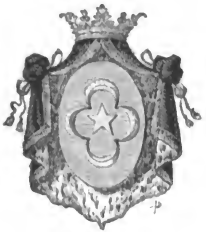

Fig. 265.

Peu d'écus simples dans la péninsule ibérique ; on y abuse de l'écartelé et même du contre-écartelé, et comme chaque quartier offre généralement une pièce ou une figure particulière, la vue d'un blason espagnol trouble tout d'abord le regard, qui a besoin de beaucoup d'attention pour se reconnaître au milieu d'une telle diversité d'objets empruntés à toutes les catégories de figures héraldiques, naturelles et artificielles.

Comme l'Italie, l'Espagne offre beaucoup d'armes parlantes et allusives; les pièces héraldiques figurent sur les écus, mais presque toujours accompagnées. Les croix fleurdelisées, les chaînes, les coquilles, les tours, les châteaux, les croissants, les lions, les loups y sont fréquents. Quelques fleurs de lis y apparaissent.

Le besant est aussi une pièce dont l'emploi est fréquent sur les blasons espagnols ; il est appelé *besante;* on voit que c'est seulement la façon de prononcer le mot qui diffère. Le tourteau se nomme *roel.*

Parmi les partitions les plus usitées, il faut citer les chappés et les tiercés en mantel.

Si les Allemands ont l'amour du cimier, les Espagnols ont un faible bien prononcé pour les devises; ils regardent la principale ou plutôt la plus ancienne de

Digitized by Google

leurs maisons comme un meuble héraldique et l'inscrivent souvent en toutes lettres sur une bordure placée sur l'écu et qui se blasonne tout comme les autres pièces.

« Si étrange que cette coutume puisse paraître, dit M. Bessas de la Mégie, elle a cela de bon que la devise faisant alors partie des armes, elle devint inviolable; c'est par là même un moyen fort précieux d'en assurer la perpétuelle hérédité. »

Les rois d'Espagne, de Portugal, de Suède et de Danemark remplacent les fleurs de lis des diadèmes de leurs couronnes par des fleurons et celles du sommet par un globe surmonté d'une croix. Mais jadis les rois d'Espagne portaient pour cimier la tour d'or de Castille, du haut de laquelle sort un lion de pourpre naissant, tenant à la patte dextre une épée d'argent croisée et pommetée d'or et à la sénestre un bouclier de gueules, quelquefois un monde d'or.

Fig. 266.

Les armes royales de Portugal : *d'argent, à cinq écus d'azur, posés en croix et chargés de cinq besants d'argent rangés en sautoir, à la bordure de gueules chargée de sept châteaux d'or,* varient sous le rapport des ornements extérieurs; aux XIVe et XVe siècles, la couronne, qui est encore ouverte, est sommée d'un dragon naissant. Notons, en passant, que c'est D. Sébastien (1578) qui usa le premier de la couronne royale fermée. Sous D. Juan VI, l'écu est posé sur la sphère armillaire.

Digitized by Google

D. Miguel l'entoure de deux palmes.

Doña Maria le place sur un manteau royal.

D. Luiz l'entoure de deux palmes et de deux rameaux de chêne et d'olivier.

Les artistes feront bien de prendre note de ces diverses dispositions.

Une autre rectification qu'il est bon de faire : les blasons, les sceaux, les monnaies du grand-duché de Luxembourg ont été souvent : *d'argent, à cinq burèles d'azur;* c'est une erreur; un arrêté royal du 11 mai 1871 a décidé que les armes de ce duché étaient : *burelé d'argent et d'azur de dix pièces.*

Il faut toujours bien prendre garde de confondre des armes de ce genre : *d'argent, à cinq burèles d'azur;* cela fait onze divisions, c'est-à-dire six d'argent, sur lesquelles sont posées les cinq d'azur; tandis que *burelé d'argent et d'azur,* c'est le blason divisé en cinq parties blanches et cinq parties bleues.

Les rois de Danemark ont pour cimier huit banderoles d'azur, à la croix d'argent, les lances d'or, quatre tournées à dextre et quatre tournées à sénestre.

Les écus danois ressemblent beaucoup aux écus français, les partitions y sont communes et les pièces honorables fréquentes; toutefois, elles sont souvent parlantes.

Les blasons russes sont fertiles en figures d'animaux, de chasse et de guerre; les badelaires, les oiseaux de proie et des pièces qui diffèrent de nos pièces héraldiques s'y montrent en assez grand nombre.

Il en est de même en Pologne, où des bannières

Digitized by Google

d'église, des écharpes et nombre de meubles singuliers composent les armoiries.

Les descendants de Lech, le fondateur de la monarchie polonaise en 550, prirent pour armoiries un dais; dès les premiers temps de cette monarchie, il fut en usage de mettre les récoltes à l'abri sous un dais soutenu par quatre piliers. Cet emblème de l'abondance du pays fut adopté comme symbole héraldique.

Plus tard, les rois de Pologne écartelèrent de l'aigle de Pologne et du cavalier de Lithuanie; les écus y sont presque tous de gueules, couleur nationale, et les pièces d'argent représentent des objets militaires et chevaleresques.

Fig. 267.

Les écus suédois représentent généralement des instruments de chasse et de pêche, des haches, des poissons, des fasces et des bandes ondées. La champagne ou barre basse y est aussi très employée. Voici les armes de la nation : *parti : au 1er d'azur, à trois couronnes d'or,* qui est de Suède; *au 2 de gueules, au lion couronné d'or, armé et lampassé d'argent, tenant une hache d'armes du même emmanchée d'or,* qui est de Norvège.

La Confédération suisse tient en haute estime l'art héraldique et, lorsqu'on se promène à Genève par exemple, on est tout surpris de voir des blasons s'étaler au-dessus des boutiques et même des échoppes. Tous les bourgeois ont des armes.

Digitized by Google

Le gueules était la couleur caractéristique des premiers habitants de la Suisse et en particulier des cantons primitifs. Des bannières et des vêtements, il a passé dans les armoiries, qui sont généralement meublées d'animaux ou de figures artificielles; mais on y voit peu de pièces honorables. L'ours de Berne charge cependant une bande, mais celui de la ville de Saint-Gall et celui d'Appenzell occupent seuls l'écu et nombre de blasons particuliers. La croix se retrouve particulièrement dans les cantons catholiques; mais, toute proportion gardée, elle est infiniment moins employée qu'en France.

Les aigles s'y rencontrent quelque peu.

Quant aux armes de la Confédération, elles sont : *de gueules, à la croix alésée d'argent;* il ne faut pas les confondre avec celles de la maison de Savoie qui sont : *de gueules, à la croix d'argent* et sont devenues les armes du royaume d'Italie.

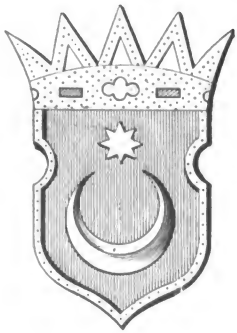

Fig. 268.

La forme des écus suisses diffère un peu de celle des nôtres : au lieu d'être arrondi par le bas, le blason se termine en angle; d'autres se terminent en cœur.

Voici la forme des écus de Bosnie; celui-ci contient les armes du nouveau royaume (fig. 268).

Il existe à la Bibliothèque Nationale un volume ja-

Digitized by Google

ponais portant le titre de *Wa-seto-yô-sits-kaï-fou-Kouro-zô-si*. Il contient une superbe collection de blasons appartenant aux plus hauts fonctionnaires et aux principales familles du royaume.

Les figures meublant les écus ne ressemblent pas aux nôtres, cependant quelques pièces s'en rapprochent vaguement.

Digitized by Google

CHAPITRE X

GLOSSAIRE EXPLICATIF

Abeille, insecte représenté, montant, les ailes étendues.

Abime, point central de l'écu.

Accompagnement, tout ce qui est placé hors de l'écu et l'accompagne. Se dit aussi des pièces secondaires qui accompagnent une pièce principale.

Agace, nom sous lequel on désigne quelquefois la pie.

Agneau pascal, *agnus Dei*, agneau représenté tenant entre ses pattes une croix à laquelle est attachée une banderole d'argent, chargée d'une croix de gueules.

Aigle, oiseau de proie du genre féminin en blason; aigle impériale s'entend de l'aigle du Saint-Empire, c'est l'aigle à deux têtes.

Aigliaux, petites aigles; vieux mot inusité aujourd'hui.

Aiglons, aiglettes, petites aigles; du moment qu'il y a plusieurs aigles sur un écu, elles deviennent des aiglons ou des aiglettes (*ad libitum*).

Aigrette, touffe de plumes dont les chevaliers décoraient leurs casques, nombreuses dans les armoiries allemandes. — Nom du héron.

Aiguière, vase servant à contenir l'eau sainte servant aux baptêmes et autres cérémonies religieuses.

Digitized by Google

Aile, voir Demi-vol.

Alcyon, voir figures des corps naturels.

Alérions, petites aigles représentées sans bec ni pattes et toujours en nombre sur les écus.

Amphiptère, figure de fantaisie représentant un serpent ailé.

Amphisbène, figure de fantaisie représentant un serpent à deux têtes, dont une à chaque extrémité.

Ancolie, figure de fantaisie représentant une fleur imaginaire.

Ange, représenté de front, les mains jointes et les ailes étendues, les extrémités vers le chef, employé de préférence comme ornement extérieur

Angemme ou Angenne, pièce héraldique.

Anille, pièce héraldique.

Animaux, figure des corps naturels.

Animaux chimériques, voir *Figures de fantaisie et de caprice.*

Annelet, petit anneau posé en nombre.

Aquilon, enfant joufflu soufflant avec force.

Arbre généalogique, tableau dressé pour faire connaître la filiation des familles et leurs alliances. On lui donne le nom d'arbre parce qu'on le représente parfois comme un arbre dont le tronc est destiné à la souche de la famille et à la branche aînée; le blason qui est le premier dessiné ou peint à cette souche est répété ascensionnellement jusqu'au haut. Les branches cadettes à dextre, les puînées à sénestre soutiennent aussi ce même blason avec les brisures qui indiquent leur qualité de cadette ou puînée; souvent à ce blason sont accolés les blasons d'alliance, c'est-à-dire les armoiries des femmes

Digitized by Google

entrées dans la famille par le mariage. Il est certains arbres généalogiques qui sont de véritables œuvres d'art.

ARCHIÈRES, embrasures des châteaux et des tours d'où l'on lançait des flèches. On ne les blasonne que lorsqu'elles sont d'un émail particulier.

ARGENT, métal ou couleur blanche.

ARMES, emblèmes, signes symboliques peints et figurés sur l'écu. Il ne faut pas confondre les *armes* avec les armoiries qui désignent les armes et tout ce qui s'y rapporte : on a de belles *armes* et on apprend la science des *armoiries*.

On distingue plusieurs sortes d'armes : d'abord les armes pleines, sans chargeure ni brisure, qui servent à faire reconnaître les aînés d'une maison; ainsi le chef de la maison de Bourbon porte de France plein, la branche d'Orléans brise les armes d'un lambel d'argent et chaque autre branche fait de même, en ajoutant une pièce quelconque aux armes pleines.

Il y a aussi les *armes parlantes*, celles qui indiquent exactement ou par à peu près le nom de la famille qui les porte en raison du nom des pièces ou figures qu'elles contiennent. Ainsi une famille Boisseau porte : *d'azur, à trois* BOISSEAUX *d'or;* les Bellier portent : *d'or, au* BÉLIER *de sable;* les Maillet portent : *d'or, à trois* MAILLETS *de gueules*.

On les appelait jadis *armes qui chantent*.

Les armes *diffamées* ou *abaissées*. (Voir ce mot au chapitre des *Attributs*.)

Les armes *brisées*, celles qui offrent des brisures, des bordures, des lambels, des barres, pour distinguer les cadets de leurs aînés et pour indiquer la bâtardise.

Digitized by Google

Les armes *chargées,* celles auxquelles on a ajouté de nouvelles pièces.

Les armes *fausses ou à enquerre* sont celles qui sont établies contre les règles du blason.

Armoiries. Ce qui constitue l'ensemble des armes d'une famille, d'une nation, d'une confrérie, d'une communauté. C'est-à-dire l'écu et les figures qui le meublent, le casque ou la couronne qui se trouve placé au-dessus, le cri d'armes, la devise, les lambrequins, les tenants, les supports, les marques de dignités, les colliers et les croix qui les accompagnent.

Armorial, recueil d'armoiries. — Se dit aussi de tout ce qui se rapporte aux armoiries.

Armorié, cachet, pièce d'argenterie, etc., sur lesquels on a gravé des armoiries.

Armoriste, celui qui sait armorier, qui peint ou grave des armoiries.

Attribut, tout ce qui est particulier à l'écu, aux pièces et aux figures héraldiques et autres.

Avant-mur, pan de muraille joint à une tour.

Azur, émail héraldique de couleur bleue.

Badelaire, sabre oriental dont la lame est large et recourbée vers la pointe.

Bande, pièce héraldique honorable.

Banderole, petit ornement en forme de ruban ondoyant, qui se place sous l'armoirie et sur lequel on inscrit la devise; on le nomme aussi *liston.*

Bar, poisson représenté de profil, la tête en haut et un peu courbé en demi-cercle vers la dextre.

Baril, Barillet, un, deux tonneaux prennent le

Digitized by Google

nom de *barils;* au-dessus de ce nombre on les nomme *barillets.*

Barre, pièce héraldique honorable.

Barre basse, synonyme de Champagne.

Bastoigne, pièce héraldique.

Baton, pièce héraldique.

Beffroi, pièce héraldique.

Besant, Besant-tourteau, pièces héraldiques.

Billette, pièce héraldique.

Bisse, figure des corps naturels.

Blason, ensemble des armoiries ou des signes, devises et figures qui composent un écu. Le *blason* est la connaissance de tout ce qui se rattache à l'art héraldique.

Blason funèbre, représentation des armoiries d'une personne décédée que l'on appose sur le catafalque ou les tentures de la maison mortuaire et de l'église.

Blason funéral, armoiries représentées sur un tombeau.

Blasonné, ce qui est peint, dessiné, gravé, sculpté, représenté selon les règles de l'art héraldique.

Blasonner, déchiffrer, expliquer des armoiries et les interpréter selon les termes propres à l'art héraldique.

Bocquet, fer de lance ou de pique.

Bonnet a l'antique, bonnet pointu et retroussé.

Bordure, pièce héraldique.

Boule a l'antique, boule ou fermail en forme de losange.

Bourdon, bâton avec deux ornements en forme de pomme posés l'un aux trois quarts, l'autre au sommet semblable aux bourdons des pèlerins.

Digitized by Google

Bourrelet, rouleau de rubans aux couleurs de l'écu qui se place sur le casque comme ornement et qui sert à relier entre eux les lambrequins.

Bouse, sorte de chantepleure en usage dans le blason anglais; elle a à peu près la forme d'un M majuscule barré au milieu.

Bouterolle, garniture de métal qui se trouve au bout du fourreau d'un sabre ou d'une épée.

Brebis, toujours représentée *paissante*.

Bretesser, créneler sur les bords.

Bris d'huis, pièce de fer longue qui sert à tenir une porte sur ses gonds, se nomme aussi *Vertenelle*.

Briser, modifier ses armes en qualité de cadet; généralement on brise soit en ajoutant un lambel, soit en se servant d'une bordure, soit seulement en changeant l'émail d'une des pièces de l'écu.

Brisure, modification apportée à des armoiries pour distinguer une branche cadette, puînée ou bâtarde de la branche principale ou légitime. Ainsi lorsqu'on examine, par exemple, des portraits de personnages appartenant à la même famille et que les armes qui les décorent offrent une légère différence, c'est que probablement ce sont les portraits de membres des branches diverses de cette famille.

On se sert généralement du lambel, de la bordure, du bâton péri, du franc-canton pour opérer une brisure. Chacun est libre de briser comme il l'entend; quant aux bâtards, ils sont obligés de poser en travers de l'écu, et brochant sur toutes les pièces ou figures qui le couvrent, une barre qu'on appelle barre de bâtardise.

On brise aussi, non-seulement en ajoutant quelques

Digitized by Google

menues pièces à celles qui chargent déjà l'écu, mais encore en l'écartelant d'un quartier d'alliance et même en changeant les émaux, la situation de quelques figures, enfin par le changement des cimiers.

Ces dernières façons de procéder sont de nature à faire naître des confusions, la plus simple est évidemment l'emploi du lambel.

Broyes, figures artificielles représentant à peu près les instruments à broyer le chanvre.

Burèles ou Burelles, pièces héraldiques.

Bus, ancienne expression qu'on trouve dans les vieux traités de blason pour désigner un buste humain. Depuis longtemps elle a cessé d'être en usage.

Butte, outil employé par les maréchaux ferrants pour enlever la corne du pied des chevaux.

Caducée, bâton entortillé de deux bisses affrontées. Un vol à son extrémité supérieure.

Canettes, petites canes représentées en nombre.

Canon, pièce d'artillerie qu'on ne rencontre guère que dans les armoiries concédées sous l'Empire.

Canton, pièce héraldique.

Carreaux, petits carrés posés en nombre sur une de leurs pointes.

Carnation, couleur de toutes les parties du corps humain représentées au naturel.

Casque, figure artificielle représentée généralement de profil, c'est-à-dire la visière du casque à dextre; quand le casque est posé de front, il est *taré*. On le désigne aussi sous le nom d'*armet*, de *heaume*. Pour les casques timbrant les écus, voir aux *ornements extérieurs*.

Digitized by Google

Centaure, figure de fantaisie et de caprice.

Cabot, poisson à grosse tête et le corps en pointe posé en pal.

Champ, fond de l'écu et ce qu'on nomme tout d'abord en blasonnant, après quoi on passe à la désignation des pièces ou figures : *d'or, au pal de gueules*. Il faut bien se garder de dire comme les gens qui ignorent les premiers principes de l'art héraldique : *un pal de gueules en champ d'or*. Les écus qui sont uniquement de leur champ, c'est-à-dire bleus ou rouges, or, argent, etc., et ne sont meublés d'aucune pièce, se disent : *d'azur plein, de gueules plein, d'or plein*. C'est le champ qui constitue tout le blason. On dit qu'une pièce est du champ pour éviter une répétition de mot, ainsi : d'or, au chevron de gueules, chargé de trois besants *du champ*, c'est-à-dire d'or.

Champagne, pièce héraldique.

Chantepleure, pièce héraldique, voir *Bouse*.

Chapeau, voir aux *ornements extérieurs*.

Chaperon, capuchon, morceau de cuir qui couvre la tête des oiseaux de proie.

Chappé, pièce héraldique.

Chateau, forteresse flanquée de deux tours.

Chaussé, pièce héraldique.

Chef, pièce héraldique honorable.

Chevilles, branches ou bois de cerf qui a plusieurs andouillers.

Chevron, pièce héraldique honorable.

Chicot, bâton noueux sans feuilles.

Chimère, figure de fantaisie et de caprice.

Cimier, ornement posé à la cime du casque.

Digitized by Google

Clous de la passion, clous ayant la forme triangulaire.

Cœur ou *abime*, point central de l'écu.

Comble, pièce héraldique.

Comète, étoile à huit rais dont un inférieur s'étend en ondoyant.

Conil, ou Connil lapin.

Compon, division de forme carrée.

Componure, disposition d'une pièce par carrés égaux alternant d'émail comme une pièce d'échiquier.

Coquerelles, noisettes dans leurs gousses et réunies au nombre de trois.

Cordelière, ornement extérieur de l'écu.

Cornière, anse de pot, de coffre ou de table.

Cotice, pièce héraldique.

Coupé, partition de l'écu.

Coupeau, pointe de rocher ou de montagne. Les dessinateurs en armoiries ont soin de représenter une montagne en assemblant plusieurs pièces triangulaires un peu arrondies les unes sur les autres et placées 2 et 1 ou 3, 2 et 1, ce qui permet à l'héraldiste de dire : une montagne ou un rocher de trois ou de six coupeaux.

Couples, nom de l'attache qui sert à coupler les chiens.

Couronne, ornement extérieur de l'écu.

Courtines, partie du pavillon royal formant le manteau sur lequel étaient posées les armes de France.

Crancelin, montée de couronne aplatie et posée en bande.

Créquier, sorte de prunier sauvage ayant quelque ressemblance avec un chandelier à sept branches et des racines à sa tige.

Digitized by Google

Cri, le cri d'armes particulier à chaque famille est placé au-dessus des armoiries; généralement il est écrit sur un liston ou banderole toujours indépendant de l'écu.

Croisette, petite croix abaissée.

Croissant, pièce héraldique.

Croix, pièce héraldique.

Cyclamor, pièce héraldique.

Cygne, oiseau représenté d'argent souvent, becqué et membré d'un émail particulier.

Dauphin, poisson posé de profil en demi-cercle, la pointe et la queue tournées vers la dextre.

Delta, triangle évidé comme l'instrument de musique composé de trois tringles de fer.

Demi-vol, une aile d'oiseau étendue.

Devise, courte sentence qui se place sur un listel ou ruban au-dessous de l'écu.

Dextre, côté droit de l'écu (le gauche vu de face).

Dextrochère, pièce héraldique.

Divise, pièce héraldique.

Doloire, pièce héraldique.

Doublet, moucheron posé de profil.

Dragon, figure de fantaisie ou de caprice.

Écartelé, une des partitions de l'écu.

Écartelure, division de l'écu en quatre parties ou écarts.

Écot, synonyme de chicot.

Écu, fond sur lequel on peint ou grave les armes. — Blason.

Digitized by Google

Écusson, pièce héraldique; il figure généralement en cœur, plus rarement il est en nombre.

Émail, *gueules, azur, sinople, sable, pourpre.* — Sous le nom *émaux, les émaux du blason,* on comprend les émaux, les métaux et les fourrures.

Engrelure, filet ou petite bordure engrelée qui fait le tour de l'écu.

Enquerre (à), tout ce qui est hors des règles de l'art héraldique.

Épée, arme souvent employée, représentée d'ordinaire en pal, la pointe en haut.

Épieu, sorte de hallebarde dont le bout supérieur est garni d'un fer large et pointu.

Escarre, partie de bordure qui ferme et termine un quartier des deux côtés intérieurs de l'écu; c'est une sorte d'équerre à l'usage des charpentiers.

Essonnier, double trescheur.

Étai, chevron diminué.

Étoile, figure très usitée et représentée avec cinq rais; lorsqu'elle en a davantage, il faut le spécifier.

Falot, figure artificielle en forme de vase avec un manche.

Fanon, figure artificielle représentant un bracelet fait à la manière du fanon d'un prêtre ou d'un diacre.

Fasce, pièce honorable.

Fer de moulin, pièce héraldique qu'on nomme aussi *Croix de moulin.*

Fermail, boucle de ceinturon, baudrier, harnais, etc.

Feuille de scie, bande, barre, fasce ou pal dentelé d'un seul côté.

Digitized by Google

Fil, traverse du lambel.

Filet, pièce honorable réduite à sa plus simple épaisseur.

Filière, bordure très étroite.

Flamme, se représente arrondie par le bas et s'élevant en trois pointes ondées.

Flanchis, petit sautoir alésé.

Flancs de l'écu, côtés dextre et sénestre.

Flèche, arme; sa position habituelle est droite, la pointe en haut; elle est *empennée* et *encochée*.

Fleur, les fleurs sont *tigées, feuillées,* ou au naturel.

Fleurs de lis, peuvent être *florencées, au pied coupé*.

Foi, deux mains jointes ensemble et posées en fasce — peuvent être *parées*.

Forces, figure artificielle représentant des forces de tondeur.

Fourrures, hermine, vair, contre-hermine, contre-vair.

Franc-canton, pièce héraldique.

Franc-quartier, pièce héraldique.

Frette, pièce héraldique.

Fruits, peuvent être *feuillés* et *soutenus*.

Fusée, pièce héraldique.

Gambisson, pourpoint long en étoffe.

Genette, sorte de chat plus petit que la civette.

Giron, pièce héraldique.

Gironné, partition de l'écu.

Gland, fruit du chêne représenté la pointe en bas, la calotte en haut; — dans la position contraire, il est *renversé,* il peut être tigé et feuillé.

Digitized by Google

Globe, figure artificielle représentant le corps sphérique du monde.

Gonfanon, bannière d'église à trois ou quatre *fanons* ou pendants, il peut être *frangé*.

Gousset, pièce héraldique.

Goutte, partie ronde ou hémisphérique d'un liquide; — ne pas la confondre avec la *larme*.

Grelot, Grillet, sorte de petite sonnette attachée aux pattes ou au col des oiseaux de proie.

Grenade, fruit; se représente ouverte comme le melon dont on a enlevé une côte et laissant voir les grains à l'intérieur; la tige est garnie de quelques feuilles et la tête couronnée de petites pointes.

Grenade, pièce d'artifice qui peut être *enflammée*.

Griffon, animal chimérique.

Grilles, barreaux de la visière du casque.

Grillet, grelot.

Grue, oiseau représenté de profil, la patte levée, et tenant un caillou appelé vigilance.

Gueules, un des émaux du blason, couleur rouge.

Guidon, drapeau long, ayant deux pointes et attaché à une lance.

Guivre, serpent, ou bisse, représenté dévorant un enfant.

Gulpe, tourteau de pourpre.

Gumène, câble de l'ancre.

Guse, tourteau de gueules.

Hachements, découpure des lambrequins.

Hachures, traits ou points au moyen desquels en gravure on indique les couleurs et les métaux.

Digitized by Google

Hamaïde, pièce héraldique.

Harpie, figure de fantaisie et de caprice.

Heaume, casque.

Hermine, fourrure héraldique.

Herse, herse de labour, — herse sarrasine, formée de six pals alésés et aiguisés par le bas avec traverses posées horizontalement, clouées aux intersections et un anneau au milieu de la traverse supérieure pour figurer la herse de guerre, barrière propre à fermer les portes des châteaux et tours.

Heurte, tourteau d'azur.

Hie, sorte de fusée allongée et terminée par deux lignes courbes dont les bouts finissent en pointe avec deux annelets saillants vers le quart de la longueur, l'un à dextre en haut, l'autre à sénestre en bas.

Housseaux, Houssettes, Houssilles, chaussures, sorte de bottines des gens de guerre.

Huchet, trompe, cornet, cor de chasse, *lié, virolé, embouché, enguiché.*

Hure, tête de sanglier, *allumée, défendue, flamboyante.*

Hydre, animal chimérique.

Immortalité, bûcher du phénix; — en blasonner l'émail.

Isalgue, fleur fantastique en forme de trèfle à cinq queues traversant un croissant renversé.

Jars, mâle de l'oie.

Jumelles, pièces héraldiques.

Lacs d'amour, cordon entrelacé dont les bouts tra-

Digitized by Google

versent le centre et ressortent par le bas à dextre et à sénestre, en forme de houppe.

Lambel, pièce héraldique.

Lambrequins, ornement extérieur de l'écu consistant en feuillages ou draperies découpées qui accompagnent le casque.

Larmes, représentées toujours d'argent, la partie supérieure en pointe, devenant ondoyantes, s'élargissant et se terminant en rond.

Léopard, animal toujours représenté *passant* et la tête regardant de face.

Lévrier, chien courant colleté.

Levron, lévrier représenté nu, sans collier.

Licorne, animal chimérique.

Limaçon, toujours représenté la tête hors de sa coquille et montrant ses cornes.

Lion, représenté rampant; il est *armé, lampassé, diffamé, dragonné, morné, contourné, mariné, vilené, naissant, issant,* la queue *nouée, fourchue.* Le lion peut être, en outre, *échiqueté, vairé, bandé, fascé, besanté,* etc. On dit *un lion, des lionceaux* s'ils sont plus de deux.

Lionne, lion sans crinière.

Lis de jardin, lis ordinaire qui n'a rien de commun avec la fleur de lis.

Listel-Liston, petit ruban sur lequel on écrit la devise et qu'on place généralement sous l'écu.

Losange, pièce héraldique.

Loup, représenté *passant, ravissant, lampassé* et *armé.*

Lunel, pièce héraldique.

Digitized by Google

Lyre et autres instruments de musique à cordes, indiquer *cordés* de...

Macle, pièce héraldique.

Main, main humaine posée en pal et montant la paume.

Manipule, bras et main revêtus de la petite étole que le prêtre porte au bras gauche.

Manteau-Mantelet, ornement extérieur.

Massacre, crâne du cerf représenté de face, surmonté de son bois.

Mélusine, personnage chimérique (fig. de fantaisie ou de caprice).

Menu vair, vair dont les tires sont au nombre de six au lieu de quatre.

Mer, la mer se représente par des lignes courbes figurant des ondes, elle occupe le tiers de l'écu.

Merlette, petit oiseau posé de profil, sans bec ni pattes.

Métaux, or et argent ; en Allemagne, il y en a un troisième : le fer, appelé *Eisen*.

Meubles, tout ce qui se place sur l'écu en dehors des pièces honorables, c'est-à-dire les pièces héraldiques, les figures des corps naturels, etc.

Mézail, le milieu, le devant du heaume.

Molette, étoile à six rais percée en rond au centre, c'est l'arme de l'éperon, elle peut être *colletée*.

Monde, globe terrestre, *cintré* et *croisé*.

Montagne, on la dit de deux, trois ou plusieurs *coupeaux*.

Morailles, pinces servant à serrer le nez des chevaux.

PERSE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Digitized by Google

Moucheture, sorte de petite croix de fourrure attachée à l'hermine; est quelquefois employée seule ou en nombre et détachée de l'hermine.

Mouton, toujours représenté *passant*.

Navire, représenté *flottant, habillé, équipé*.

Nazal, partie supérieure du casque.

Ogoesse, tourteau de sable.

Oiseau, volatile dont on n'exprime pas l'espèce, — oiseaux de leurre, de poing et de proie.

Ombelle, parasol qui surmonte les armes du doge de Venise.

Ombre, image déliée qui laisse voir le champ de l'écu.

Ombre de soleil, soleil représenté sans yeux, nez ni bouche.

Or, métal, couleur jaune.

Orangé, émail employé dans les armoiries anglaises.

Oreille, petite pointe qui se trouve de chaque côté d'une coquille.

Orle, pièce héraldique.

Otelles, pièce héraldique.

Ours, représenté de profil, *passant, allumé, levé, rampant, accroupi, armé*.

Pairle, pièce héraldique.

Pal, pièce héraldique.

Pampre, rameau de vigne orné de ses feuilles.

Panache, ornement extérieur.

Panelle, feuille de peuplier.

Pannes, fourrures.

Digitized by Google

Paon, représenté *rouant, miraillé.*

Papegai, synonyme de perroquet.

Papillon, insecte représenté *miraillé*, *marqueté.*

Parti, une des partitions de l'écu.

Partition, division de l'écu.

Pavillon, ornement extérieur.

Pendant, petite dent pendant au-dessous du lambel.

Pennon, grand écu contenant les quartiers d'une famille.

Phénix, oiseau chimérique, voir *figures de fantaisie ou de caprice.*

Phéon, fer de lance ou de dard.

Pièces honorables, voir chap. consacré à ces pièces.

Piété, gouttes de sang qui coulent des flancs du pélican.

Pignate, pot à l'eau.

Pile, pièce héraldique.

Plaine, pièce héraldique.

Plate, ancien nom du besant d'argent.

Point, *équipolé* ou *échiqueté,* voir *pièces héraldiques.*

Pointe, pièce héraldique.

Poisson, représenté *barbés, crétés, lorrés, oreillés, peautrés.*

Pomme ou Volet, tourteau de sinople.

Pomme de pin, représentée la queue tournée vers le chef; sinon elle est renversée.

Pourpre, émail de couleur rouge foncé tirant sur le violet.

Proboscide, trompe d'éléphant.

Quartefeuille, pièce héraldique.

Digitized by Google

Quartier, division de l'écu écartelé.

Quintaine, poteau auquel est attaché un écusson.

Quintefeuille, pièce héraldique.

Rais, rayons d'étoile, traits de lumière partant du soleil, d'une escarboucle.

Rais d'escarboucle, figure formée par huit bâtons très étroits, posés quatre en croix et quatre en sautoir et réunis au centre par une sorte de moyeu percé.

Ces rais sont souvent bourdonnés au milieu et aux extrémités ou fleurdelisés.

Lorsque le rais d'escarboucle a plus ou moins de huit branches, il faut l'indiquer.

Ramure, bois de cerf ayant six dagues de chaque côté. On appelle *demi-ramure* un seul côté du bois.

Ranchier, espèce de daim ou de renne de haute taille, pourvu d'une ramure plate et couchée en arrière.

Rangier, fer de faux représenté sans manche.

Rebattements, terme ancien exprimant les oppositions de métaux sur les écus *fascés, palés,* etc.; n'est plus usité.

Recoupé, partition de l'écu redivisée.

Redorte, branche tortillée ou tressée en anneaux.

Rencontre, tête d'animal posée de front (ce mot est masculin).

Rinceaux, branches chargées de feuilles croisées et enlacées, réunies en forme de couronne et d'ordinaire liées par le bas.

Roc, fer de lance recourbé en deux sur les côtés.

Roc d'échiquier, pièce du jeu d'échecs : la tour

Digitized by Google

représentée en façon de pilier coupé par une plinthe au milieu; ses extrémités supérieures sont recourbées en forme de croix ancrée.

Rose, fleur représentée sans queue, ouverte et épanouie. Elle doit avoir cinq feuilles extérieures, un bouton au milieu et cinq points entre les feuilles; elle peut être *boutonnée, soutenue, tigée, feuillée.*

Roue, représentation de la roue des chars de triomphe, elle a huit jantes; quand ce nombre n'est pas atteint ou est dépassé, il faut l'énoncer.

Roue de sainte Catherine, roue brisée d'un côté et armée de piques.

Rustre, pièce héraldique.

Sable, un des émaux héraldiques, couleur noire.

Saffre, aiglette de mer.

Salade, sorte de casque antique.

Salamandre, animal chimérique.

Sanglier, représenté de profil et passant la queue recerclée. *Défendu, allumé, flamboyant.*

Saumon, poisson qu'on reconnaît à sa grosseur et à ses mouchetures de gueules.

Sautoir, pièce honorable.

Sécantes partitions, vieux mot inusité aujourd'hui et ayant trait aux subdivisions de l'écu.

Sénestre, côté gauche de l'écu (le droit vu de face).

Sénestrochère, bras gauche mouvant du flanc dextre.

Sinople, un des émaux héraldiques, couleur verte.

Sirène, animal chimérique (voir *fig. de fantaisie ou de caprice.*

Digitized by Google

Soleil, représenté par un cercle avec deux yeux, un nez, une bouche, le tout entouré de seize rayons, huit droits et huit ondoyants posés alternativement. *Levant* quand il meut de l'angle dextre du chef, *couchant* quand il meut du sénestre, *mouvant* quand il paraît à un autre angle ou au bord de l'écu.

Sphinx, animal chimérique,

Strangue, tige de fer qui entre dans le trabe de l'ancre.

Supports, ornements extérieurs de l'écu.

Surbrisure, seconde brisure ajoutée à la première.

Table d'attente, écu d'un seul émail qui n'est chargé d'aucune pièce ni figure.

Taillé, une des partitions de l'écu.

Targe, bouclier.

Tau, figure qui a la forme d'un S. On la nomme aussi croix de saint Antoine. — Dans quelques vieux traités de blason, elle est appelée *Taf*.

Tenants, voir aux *ornements exterieurs*.

Terrasse, sol figuré dans l'écu.

Tertre, petite terrasse.

Têtes humaines représentées de carnation, posées de face ou de profil, *chevelées, barbées, hérissées*. Celles des animaux sont *tranchées* ou *arrachées;* posées de face alors qu'elles devraient l'être de profil, elles deviennent des *rencontres de Maure*, toujours de sable, représentées de profil avec un diadème en forme de torsade noué par derrière, avec les bouts pendants et qu'on appelle *Tortil*.

Tiercé, une des partitions de l'écu.

Digitized by Google

Tiercefeuille, trèfle sans queue.

Tierces, pièces héraldiques

Timbre, voir aux *ornements extérieurs*.

Tires, traits de l'échiqueté et du vairé.

Toques, voir aux *ornements extérieurs*.

Tortil, diadème d'or ou d'argent qui entoure la tête de Maure.

Torque, bourrelet sur le heaume.

Tour, ordinairement ronde ; si elle est carrée le désigner. Elle peut être *donjonnée, ouverte, ajourée, maçonnée, couverte, essorée, hersée, girouettée.*

Tourteau, pièce héraldique d'émail.

Tourteau-besant, pièce héraldique moitié émail, moitié métal, il peut être coupé ou parti. Le tourteau-besant étant rond, s'il est coupé, il faut que ce soit l'émail qui soit en chef et le métal en dessous (le contraire donnerait un besant-tourteau); s'il est parti, c'est le côté dextre qui est émail et le sénestre métal.

Trabe, traverse de l'ancre.

Trainée, suite de la poudre à canon souvent représentée *ondée*.

Trait, synonyme de *tire*.

Tranché, partition de l'écu.

Trangle, pièce honorable.

Traverse, barre rétrécie.

Trèfle, feuille de trèfle arrondie, avec queue petite et légèrement recourbée, — le trèfle se pose un par un et jamais en bouquet (c'est le trèfle des jeux de cartes).

Trescheur, pièce héraldique.

Triangle, représenté d'ordinaire plein ; s'il est vide, l'indiquer ; il se pose horizontalement, la pointe regar-

Digitized by Google

dant le chef; placé en sens contraire, il est *versé* ou *renversé*.

Vache, se distingue du bœuf par les pis et par sa queue étendue le long du flanc; elle est *accornée, onglée, clarinée*.

Vair, une des fourrures héraldiques.

Vannet, coquille dont on voit le fond ou le creux, ce qui la fait ressembler au van.

Ventail, partie inférieure du casque.

Vergette, pièce héraldique.

Vertenelle, pièce de fer longue qui sert à tenir une porte sur ses gonds, synonyme de bris d'huis.

Vigilance, caillou que la grue tient dans son pied et dont il faut désigner l'émail s'il est particulier.

Vires, pièces héraldiques.

Vol, deux ailes d'oiseau jointes, dont les bouts s'étendent vers le haut de l'écu, l'un à dextre, l'autre à sénestre. — Demi-vol, une aile seule posée en pal le bout des plumes à dextre ou la pointe en chef.

Vol banneret, vol mis en cimier et qui est fait en forme de bannière ayant le dessus coupé en carré.

Volet, ornement du casque.

Yeux humains, toujours posés de face.

Digitized by Google

CHAPITRE XI

BIBLIOGRAPHIE HÉRALDIQUE [1]

Le Jardin d'armoiries, par Jean Lautte, Gand, 1567, in-12 (en flamand et en français).

Le Théâtre d'honneur et de chevalerie, par André Favyn, Paris, 1620, 2 vol. in-4°

Le Blason des armoiries, par Hiérosme de Bara, Lyon, 1511, in-4° et nombreuses autres éditions in-f°.

Le Blason des armes, petit in-8°, Lyon, 1527, et plusieurs autres éditions.

Le Blason des couleurs, par Sicile, Lyon, petit in-8° gothique, et autres éditions, et une en langue italienne, traduction de Bartholomeo Carampello, 1565, petit in-8°

L'Honneur des nobles, blason et propriété de leurs armes en général, anonyme, petit in-8° gothique.

L'État et comportement des armes, par Jean Scohier, Bruxelles, 1597, in-f°.

Tableau des armoiries de France, par Philippe Moreau, Paris, 1630, in-f°.

1. Un certain nombre des titres des ouvrages que nous mentionnons se trouvent dans la *Bibliothèque héraldique de la France,* par M. Joannis Guigard, Paris, 1861. Ce volume comprend la bibliographie héraldique complète.

Digitized by Google

Le Gentilhomme parfaict, par le P. Claude de Marois, Paris, 1631, in-8°.

Introduction au blazon des armoiries, Paris, 1631, in-4°.

Indice armorial, ou sommaire explication des mots usités au blason, par Lowan Gélyot, Paris 1635, in-f°.

L'Origine et vraye practique de l'art du blason, par L. R. P. P. M. D. L. C. D. J. (le révérend père Philibert Monet de la Compagnie de Jésus), Lyon, 1659, in-4°.

Le Roy d'armes, ou l'art de bien former, charger, briser, timbrer, et par conséquent blasonner toutes sortes d'armoiries, par le R. P. Marc Gilbert de Varennes, Paris, 1635, in-f°.

La Vraye et parfaicte science des armoiries, par Pierre Paillot, Dijon, 1660, in-f°.

La Science héroïque, par Marc Vulson de la Colombière, Paris, 1644, in-4°.

Le Palais de l'honneur, ou la science héraldique du blazon, par le P. Anselme, Paris, 1686, in-4°.

Abrégé méthodique de la science héraldique, par J.-Claude Favre, Chambéry, 1647, in-4°.

Le Mercure armorial, enseignant les principes et les éléments du blason, par Segoing, Paris, 1648, in-4°.

Le Trophée d'armes héraldiques, ou la science du blazon, par Jean Royer de Prades, Paris, 1650, in-4°.

Le Miroir armorial, avec une manière de connaître et faire connaître par la gravure, les métaux et couleurs, par Nolin, 1650.

Les Oracles divertissans, avec un traité des cou-

Digitized by Google

leurs aux armoiries, aux livrées, etc., par Marc Vulson, sieur de la Colombière, Paris, 1652, in-8°.

Première partie du Promptuaire armorial, traitant particulièrement du blason et des observations pour bien blasonner, les mots et termes usités en ce noble art, par Jean Boisseau, Paris, 1658, 1 vol. in-f°.

Le Véritable art du blason, où les règles des armoiries sont traitées d'une nouvelle méthode plus aisée que les précédentes, par le P. Ménestrier, Lyon, 1658, in-24.

Discours de l'origine des armoiries et des termes récens et usités pour l'explication de la science héraldique, par Claude Le Laboureur, Lyon, 1658, in-4°.

Le Dessin de la science du blason, par Ménestrier, 1659, in-12.

Le Blason ou explication des armoiries, pour en faire l'application sur les plus nobles maisons de France, par L. D. C., Paris, 1659, gr. in-4°.

Abrégé méthodique des principes héraldiques ou du véritable art du blason, par Ménestrier, Paris, 1661, in-12, et nombreuses autres éditions.

Instruction des termes usités au blason des armoiries, selon l'ordre alphabétique avec le nombre des émaux, leurs significations, etc., Rennes, 1667, petit in-f°.

Méthode très facile pour apprendre le blason, par Claude Le Cellyer, Paris, 1669, in-f°.

Le Jeu du blason, par Nicolas Berey, Paris, Jaillot, 1670, in-f°.

La Méthode royale facile et historique du blason, Paris, 1671, in-12.

Jeu d'armoiries des quatre principales nations de

Digitized by Google

l'Europe, pour apprendre le blason, Paris, 1677, in-16.

Thèses des principes du blason ou de l'art héraldique, par Jean-Jacques Sturm, Alldorff, 1690, in-4°.

Nouvelle méthode pour apprendre la géographie, enrichi de cartes, armoiries, etc., par le sieur Phérotée (de la Croix), Lyon, 1690, 4 vol. in-12, plusieurs éditions.

Jeu de cartes du blason, par le P. Ménestrier, Lyon, 1692, in-18.

La Science de la noblesse ou la nouvelle méthode du blason, par le P. Ménestrier, Paris, 1691, in-12.

L'Art du blason ou la science des nobles, Amsterdam, 1695, in-4°.

La Nouvelle méthode raisonnée du blason, par le P. C. F. Ménestrier, de la Compagnie de Jésus, Lyon, 1696, in-12, et nombreuses éditions.

Jeu d'armoiries de l'Europe pour apprendre le blason, par Oronce Finé, dit de Brianville.

L'Art héraldique, contenant la manière d'apprendre facilement le blason, par Baron, Paris, 1681, in-12, et nombreuses éditions.

Traité singulier du blason, par Gilles André de la Roque, Paris, 1673, in-12.

Le Blazon en plusieurs tables et figures, par P. Du Val, Paris, 1677, in-12.

Origine des ornemens des armoiries, par le R. P. C. F. Ménestrier, Lyon, 1680, in-8°.

Nouveaux desseins pour la pratique de l'art héraldique, par Mavelot, Paris 1685, in-8°.

Nouveau traité de la science pratique du blazon, par S. Trudon, graveur, Paris, 1689, in-12.

Digitized by Google

Méthode nouvelle pour apprendre l'art du blazon, par Daniel de la Feuille, Amsterdam, 1695, in-4°.

Le Blason de France avec un dictionnaire des termes du blason, par Thibault-Cadot, Paris, 1697, in-8°.

Traité du blason, anonyme, in-4°.

Carte méthodique pour apprendre aisément le blason, par Silvestre, Paris, in-f° (sans date).

Abrégé nouveau et méthodique du blason, par Laurent Pianelli de la Valette, Lyon, 1705, in-12.

Principes du blason en quatorze planches, par Louis de Courcillon de Dangeau, Paris, 1709, in-f°.

Principes du blazon, Paris, 1711, in-f°.

Principes du blazon, où l'on explique toutes les règles et tous les termes de cette science, Paris, 1715, in-4°.

Le Tableau de l'honneur, ou abrégé méthodique du blason, par J. Chevillard, Paris (s. d.), gr. in-folio plano.

La Science de la jeune noblesse, par le P. Jean-Baptiste Duchesne, Paris, 1729-1730, 3 vol. in-12.

Le Grand théâtre profane du duché de Brabant, par Jacques Leroy, 1730.

Dictionnaire héraldique, par Louis Chazot de Montigny, 1748.

Le Noble jeu de cartes ou le jeu de cartes des nobles, 52 pièces.

Recherches sur les armoiries, par J.-B. Durey de Noinville, 1757.

Observations sur les noms anciens, avec un traité sur l'explication du blason, par Carpentier, 1768.

Le Parfait jeu d'armoiries, pour apprendre le bla-

Digitized by Google

son, par Louis-Charles Waroquier de Comble, in-8°.

Traité historique et moral du blazon, par J.-B. Dupuy-Demportes, Paris, 1754, 2 vol. in-12.

Dictionnaire héraldique, contenant tout ce qui a rapport à la science du blason, avec l'explication des termes, par G. D. L. T. (Denys-François Gastelier de la Tour), Paris, 1774, in-8°.

Origine du blason, par M. Delacroix (s. l. n. d.), in-8°, pièce.

Manuel héraldique, ou clef de l'art du blason, renfermant les éléments de cet art et suivi d'un vocabulaire, par L. F. D. (Foulque-Delenos), Limoges, 1816, 3 tom. en 2 vol. in-8°.

Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France, par Viton de Saint-Allais, Paris, 1816, 3 tomes en 2 vol. in-8°.

Cours abrégé de blason, Paris, 1840, in-12.

Manuel élémentaire de l'art héraldique, mis à la portée de tout le monde, par Mme M. (Morren), Bruxelles, 1840, in-18.

Nouveau manuel complet du blason, ou code héraldique archéologique et historique (Manuel Roret), par J. F. Pautet du Parois, Paris, 1843, in-18.

Armorial universel précédé d'un traité complet de la science du blason, par M. Jouffroy d'Eschavannes, Paris, 1844.

Nouveau traité historique et archéologique de la vraie et parfaite science des armoiries, par le marquis de Magny, 2 vol. in-4°, Paris, 1846.

Histoire du blason et science des armoiries, par G. Eysenbach, Tours, 1848, in-8°.

Digitized by Google

Principes du blason, Nancy (s. d.), in-8°.

Dictionnaire héraldique contenant l'explication et la description des termes et figures usités dans le blason, par M. Charles Grandmaison, Paris, 1852, in-8°.

Recherches sur l'origine du blason, et en particulier sur la fleur de lis, par Adalbert de Beaumont, Paris, 1853, in-8°.

De la gravure du blason, par E. Imbert de la Phalecque, Lille, 1855, in-8°, pièce.

La Clef du blason, ouvrage élémentaire, par Quesneville, Paris 1857, in-8°.

Résumé des principes généraux de la science héraldique, par Oscar de Watteville, Paris 1857, in-12.

Grammaire héraldique, contenant la définition exacte de la science des armoiries, suivie d'un vocabulaire explicatif, par H. Gourdon de Genouillac, Paris, 1853, in-12, plusieurs éditions, la 3e augmentée du traité de l'art de composer les livrées, Paris 1860, in-12.

La Science du blason, par Ludovic, vicomte de Magny, Paris, 1860, 1 vol. gr. in-8°.

Noblesse, blason. — Manuel héraldique, par E. de Toulgoet, Paris 1859, in-8°.

Éléments de l'art héraldique, Paris, 1859, Basset, in-f° plano.

Éléments généraux du blason et armoiries des principales puissances du globe, par L. Turgis, Paris. 1860, in-f° plano.

Le Blason des couleurs en armes, livrées et devises, par Sicile, Paris, 1582; édition nouvelle, Paris, 1860, petit in-8°.

Digitized by Google

Abrégé méthodique de la science des armoiries, suivi d'un glossaire des attributs héraldiques, par Maigne, Paris, 1860.

Supports et cimiers pour les ornements des armes, gravés par Daniel de la Feuille, Amsterdam, 1695, in-4°.

Traité des hermines en armoiries, par Geoffroy Le Sec (s. l. n. d.), in-4°.

De l'usage et de l'emploi de l'hermine dans les armoiries (s. l. n. d.), in-4°.

Les Mystères du blason, de la noblesse et de la féodalité, par H. Gourdon de Genouillac, Paris, 1868, in-12.

Un traité de blason du xve *siècle*, précédé d'une introduction, par Douet d'Arcq, 1858, in-8°.

Recueil d'emblèmes, par Verrien, maître graveur, Paris, 1696, in-8°.

Traité des marques nationales, par Beneton de Morange de Peyrens, Paris, 1739, in-12.

L'Art de composer les livrées, d'après les principes de la science héraldique, par de Saint-Épain, Paris, 1853, in-12.

En outre de ces divers ouvrages dans lesquels on trouvera tous les renseignements dont on peut avoir besoin, soit pour déchiffrer quelque terme de blason demeuré obscur, soit pour résoudre certaine difficulté qu'offre parfois une composition, je crois devoir indiquer aux artistes et aux amateurs, pour le cas où ils auraient besoin de consulter des recueils d'armoiries, ceux qu'ils peuvent choisir de préférence.

Parmi les armoriaux généraux, c'est d'abord à

Digitized by Google

la Bibliothèque Nationale, section des manuscrits :

Grand armorial général de France. Recueil officiel dressé en vertu de l'édit de 1696, par Charles d'Hozier. Manuscrit composé de 34 vol. in-f° de texte et de 35 vol. d'armoiries.

Ce vaste travail contient la désignation et la représentation des armoiries des personnes, des villes, des communautés, des corporations.

Il est divisé par provinces.

ET AUX IMPRIMÉS :

Indicateur du grand armorial de France (ouvrage ci-dessus), par table alphabétique, publié sous la direction de M. Louis Paris, in-8°, Paris, 1865.

Tableau des provinces de France dans lequel sont représentées les armes de chaque province en taille-douce, par Alcide de Bonne-Case, sieur de Saint-Maurice, Paris, 1664, 2 tomes en 1 vol. in-12.

Armorial national de France. Recueil complet des armes des villes et provinces du territoire français, dessiné et gravé par H. Traversier, Paris 1843, 1 vol. grand in-4°.

Dictionnaire de toutes les communes de France, illustré de 100 gravures, par A. Girault de Saint-Fargeau, Paris, 1844-46, 3 vol. in-4°.

Le César armorial, ou recueil des armes et blasons de toutes les illustres principales et nobles maisons de France, par César de Grandpré, Paris, 1645, in-f°.

Recueil de tableaux héraldiques et généalogiques, par Antoine Thurel, J. Chevillard et Dubuisson, grand

Digitized by Google

in-f° sous forme d'atlas (appelé communément *le Grand armorial de Chevillard,* superbe recueil de blasons).

Monuments de la monarchie française, par dom Bernard de Montfaucon, 1729-1733, 5 vol. in-f° (307 planches d'armoiries).

Armorial général de la France, par d'Hozier, Paris, 1738-1768, 10 vol. in-4°.

Armorial des principales maisons et familles du royaume et particulièrement de celles de Paris et de l'Isle-de-France (4,000 blasons), par Dubuisson et Gastelier de la Tour, Paris, 1757-1760, 2 vol. in-12.

État de la noblesse, par Waroquier de Combles, Paris, 1782, 5 vol. in-12, 400 blasons.

Armorial général de l'Empire, par Henry Simon, Paris, 1812, 2 vol. in-f°.

Archives généalogiques, par Lainé, Paris, 1828-1850, 11 vol. in-8° avec blasons, pennons et tables.

Le Livre d'or de la noblesse, par M. de Magny, Paris, 1844-1852, 5 vol. in-4°.

Armorial historique, par de Milleville, Paris, 1845, in-4°.

Versailles, salle des Croisades, Paris, Gavard, 2 vol grand in-4°.

Annuaire de la noblesse de France, par A. Borel d'Hauterive, 45 vol. in-18, 1843-1889, avec planches d'armoiries et blasons dans le texte.

Recueil d'armoiries des maisons nobles de France, par H. Gourdon de Genouillac, Paris, Dentu, 1860, 1 vol. in-8° (désignation des armoiries, mais sans dessin ni gravure).

Digitized by Google

OUVRAGES A CONSULTER — ARMORIAUX DES DIVERSES PROVINCES

ANJOU, *Armorial des maires d'Angers de 1471 à 1790*, par Lambron de Lignim, Angers, 1845, in-4°, pièce.

ARTOIS, *Notes historiques*, par Plouvain, Douai, 1823, in-4°.

AUVERGNE, *Dictionnaire héraldique de l'Auvergne*, par J.-B. Bouillet, Clermont-Ferrand, 1857, grand in-8°.

BEARN, BIGORRE ET BASSE NAVARRE, *Histoire de Foix*, par Pierre Olhagaray, 1609.

BERRY, *Histoire du Berry*, par Thaumas de la Thaumassière, Paris, 1669, in-f°.

BOURBONNAIS, *Armorial du Bourbonnais*, par le comte Georges de Soultrait, Moulins, 1857, in-8° (500 blasons).

BRESSE ET BUGEY, *Histoire de Bresse et du Bugey*, par Samuel Guichenon, Lyon, 1650, in-f°.

BOURGOGNE, *Armorial de Bourgogne et de la Bresse*, par Jacques Chevillard, Paris, 1726, 7 feuilles in-f°.

— *Armorial général de Bourgogne dressé en 1696*, par d'Hozier, publié par Bouchot, Dijon, 1875, 2 vol. in-8°.

BRETAGNE, *Armorial breton*, par Guy Le Borgne, Rennes, 1667, petit in-f°.

— *Nobiliaire de Bretagne*, par J. Chevillard, Paris, 1720-1758, 5 feuilles de planches grand in-f° plano.

— *Armorial général de la Bretagne*, par L. Briant de Laubrière, Paris, 1844, in-8°.

— *Armorial de Bretagne*, par P. Guérin de la Grasserie, Rennes, 1845, 2 vol. in-f°.

Digitized by Google

CHAMPAGNE, *Recherche sur la noblesse de Champagne,* par de Caumartin, Châlons, 1673, 2 vol. grand in-f°.

— *Nobiliaire de Champagne,* par J. Chevillard, Paris, 1758, 2 feuilles planches, grand in-f° plano.

— *Armorial de la ville de Châlons-sur-Marne,* par Édouard de Barthélemy, Châlons, 1856, in-12.

COMTAT-VENAISSIN, *Histoire de la noblesse de France du comté Venaissin,* par Pithon-Curt, Paris, 1743-1750, 4 vol. in-4° (grand nombre de blasons).

CORSE, *Les Corses françois,* par l'Hermite-Souliers, Paris, 1662, in-12.

DAUPHINÉ, *Album historique archéologique et nobiliaire du Dauphiné,* publié sous la direction de MM. Champollion-Figeac, par M. A. Borel d'Hauterive, 1846-1847, in-4°.

— *Histoire généalogique,* par Guy Allard, 4 vol. in-4°.

FLANDRE, *Armoiries des anciennes institutions religieuses, féodales, civiles des Flamands,* par J.-J. Carlier, Dunkerque, 1855, in-8°, 9 planches d'armoiries.

— *Noblesse et chevalerie du comté de Flandre, d'Artois et de Picardie,* par P. Roger, Amiens, 1843, grand in-8°, 300 blasons.

FRANCHE-COMTÉ, *Armorial général de la Franche-Comté,* par Ch. d'Hozier (1696), Dijon, 1875, in-8° (répertoire descriptif des blasons des corporations, congrégations civiles et religieuses, et des familles).

GUYENNE ET GASCOGNE, *Nobiliaire de Guyenne et Gascogne,* par O'Gilvy, Paris, 1856-1858, 2 vol. in-4°, avec grandes armoiries tirées sur couleurs.

— *La Noblesse du Périgord,* par Matagrin. — *Armorial*

Digitized by Google

de la noblesse du Périgord, par Alfred de Froidefond, Périgueux, 1858, le tout en un vol. in-8° avec blasons.

ILE-DE-FRANCE, *Prévôts des marchands, Échevins, procureurs, greffiers et receveurs de la ville de Paris,* par J. Chevillard, Paris, 1708, 2 feuilles, grand in-f° plano.

— *Noms, qualitez, armes et blasons de Messieurs les Conseillers de la ville de Paris,* par J. Chevillard, Paris, 1713, grand in-f° plano.

— *Noms, qualitez et armes des gouverneurs, capitaines et lieutenans généraux de Paris,* par Chevillard l'aîné, 1731, 4 feuilles in-f° plano.

— *Gouverneurs, lieutenans de Roy, prévôts des marchands, échevins, procureurs, avocats, etc., 1713,* par J. Chevillard (armes gravées par Beaumont), continué par Dubuisson jusqu'en 1782.

— *Cartulaire de l'Abbaye de Notre-Dame des Vaux de Cernay,* par Luc Merlet et Moutié, Paris, 1857, 3 vol. in-4° avec atlas in-f° de 17 planches de sceaux et blasons.

LANGUEDOC, *Armorial général des États du Languedoc,* par Jacques Beaudeau, Montpellier, 1686, in-4°, 300 blasons.

— *Armorial des États du Languedoc,* par Denis-François Gastelier de La Tour, Paris, 1767, in-4°, nombreux blasons gravés.

— *Armorial de la noblesse du Languedoc,* par Louis de La Roque, Paris, 1860, 4 vol. in-8° (très nombreux blasons).

LORRAINE, *Nobiliaire ou armorial de la Lorraine et du*

Digitized by Google

Barrois, par Dom Ambroise Pelletier, Nancy, 1758, in-f°.

LORRAINE, *Armorial de Lorraine*, par Alcide Georgel, Elbeuf, 1882, in-f°, 300 blasons dessinés par l'auteur, gravés par E. Deschamps.

LYONNAIS, *Armorial général du Lyonnais* (2,080 blasons), par Andre Steyert, Lyon, 1860, in-4°.

NIVERNAIS, *Armorial de l'ancien duché de Nivernais*, par G. de Soultrait, Paris, 1847, grand in-8° (20 planches d'armoiries gravées).

NORMANDIE, *Nobiliaire de Normandie ou catalogue de la province*, par Jacques-Louis Chevillard fils, Paris, 1720, in-f° de 27 feuilles gravées.

— *Armorial des archevêques de Rouen*, par Jules Thieury, Rouen, 1864, grand in-8° carré, 45 blasons.

ORLÉANAIS, *Histoire de Blois*, par J. Bernier, Paris 1682, in-4°.

PICARDIE, *Nobiliaire de Picardie*, par J. Chevillard, Paris, 1758, in-f° plano.

— *Archives historiques et ecclésiastiques de la Picardie et de l'Artois*, publiées par P. Roger, Amiens, 1842, 2 vol. grand in-8°.

POITOU, *Dictionnaire historique, biographique et généalogique*, par Beauchet-Filleau, Poitiers, 1840-1854, 2 vol. grand in-8° (10 planches d'armoiries).

PROVENCE, *Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, avec huit grandes cartes armoriales gravées par Coussin, Avignon, 1776-1786, 3 vol. in-4°.

— *Iconographie des sceaux*, par Louis Blancard, Marseille, 1860, in-4° (104 planches de sceaux, la plupart armoriés, dessinés par Laugier.

Digitized by Google

SAVOIE, *Histoire généalogique de la royale maison de Savoie,* par Samuel Guichenon, Turin, 1778, 5 vol. in-f°.

TOURAINE, *Inventaire de l'histoire généalogique de la noblesse de Tovraine et pays circonvoisins enrichie des armes en taille-dovce de chaque famille,* par le chevalier de l'Hermite-Souliers, Paris, 1669, in-f°.

— *Armorial des archevêques de Tours,* par Lambron de Lignim, Tours, 1854, in-8° (2 planches d'armoiries).

PAYS-BAS. — BELGIQUE, *État armorial de noblesse,* par Delarue, Bruxelles, 1774, in-8° (16 planches d'armoiries).

— *Généalogies de quelques familles des Pays-Bas,* avec armoiries gravées, par Dumont, Amsterdam, 1774, in-8°.

— *Recueil généalogique,* par Colonia, Rotterdam, 1775-1778, 2 vol in-8°, avec blasons gravés.

— *Recueil historique et généalogique,* par C. de Francquen, Bruxelles, 1826, in-4° (nombreux blasons gravés).

— *Armorial du royaume de Belgique,* par Isid. de Stein d'Altenstein, Bruxelles, 1843, in-4° (182 planches gravées).

— *Le grand théâtre profane du duché de Brabant,* par Jacques Le Roy, la Haye, 1730, in-f°.

— *Armorial général du royaume des Pays-Bas,* par Van Weleveld et Okellii, 1830, in-f°, 24 pl. gravées.

GENÈVE, *Armorial historique,* par Galiffe et de Man-

Digitized by Google

drot, Genève, 1859, grand in-8° (26 planches armoiries).

GENÈVE, *Armorial genevois*, par Blavignac, Genève, 1851, in-8° (46 planches lithographiées).

Digitized by Google

TABLE

Pages

INTRODUCTION. 5

CHAP. I. Le blason. — Pièces et figures qui entrent dans la composition des armoiries. 11

CHAP. II. Répertoire des attributs. 98

CHAP. III. Ornements extérieurs de l'écu, etc., de leur emploi et de l'abus qu'on en fit 145

CHAP. IV. Les armoiries municipales. 188

CHAP. V. Le blason dans les arts. 200

CHAP. VI. Les vêtements blasonnés. 207

CHAP. VII. Sceaux, jetons, méreaux de corporations, de communautés. 214

CHAP. VIII. La fleur de lis, l'aigle, le lion, le léopard, figures diverses. 222

CHAP. IX. Le blason en Angleterre, en Allemagne et chez les autres nations. 236

CHAP. X. Glossaire explicatif. 252

CHAP. XI. Bibliographie héraldique. 275

REESE LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Digitized by Google

Digitized by Google

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY OVERDUE.

FEB 5 1941
REC'D LD
JUN 12 1959
FEB 24 1941 M
AUG 7 1944
26Oct'61MW
REC'D LD
APR 2 1948
OCT 20 1961
23Jan'56RE
JAN 1 0 1956
6Jul'52
REC'D
JUN 22
8Dec'58WW

LD 21-100m-7,'39(402s

YC 29340

41348

Digitized by Google